J.A. — 63me ANNEE — No 291

Impression : GESSLER S.A., SION
Ø (027) 2 19 05 - 2 31 25

PRIX DE L'ABONNEMENT
1 an Fr. 45.— | 3 mois Fr. 13.—
6 mois Fr. 24.— | Le No Fr. —.30
Etranger demandez les conditions

Régie des annonces :
PUBLICITAS S.A. - SION
Ø (027) 2 44 22
Agences à Brigue et Martigny

Annonce 16,5 ct. le mm.
Avis mortuaire 40 ct. le mm.
Réclame 60 ct. le mm.

TIRAGE CONTROLE : 13 355 ex.

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Vendredi 17 décembre 1965

LETTRE DE ROME, DE NOTRE CORRESPONDANT JACQUES FERRIER

NOËL ET LES JEUNES ITALIENS

Natale con i tuoi, Pasqua con chi vuoi (Noël avec les tiens, Pâques avec qui tu veux), disent les Italiens. Selon la tradition, l'anniversaire de la naissance de Jésus est, en Italie, avant tout une fête de famille. En est-il encore ainsi, à l'époque du « boom » et de la bombe atomique vingt ans après la mort de Mussolini ? Que pensent les jeunes gens qui ont aujourd'hui vingt ans, ceux qui vont à l'université, ceux que l'on rencontre dans les dancings et dans les bars, ceux qui travaillent dans les usines et dans les bureaux ?

J'ai parlé avec un certain nombre d'entre eux, et j'ai été surpris de leur sérieux, de leur façon d'envisager l'existence. Je leur ai posé simplement cette question : « Qu'est-ce que Noël représente pour vous ? », et je les ai écoutés m'exposer ce qu'ils avaient à dire.

Voici leurs réponses :

Max Ferranti est étudiant en physique. Comme il a fréquenté les cours du lycée français de Rome — le lycée Châteaubriand — il s'exprime à la perfection dans la langue de Voltaire. Il a l'intention de s'intéresser plus tard à la physique nucléaire. « Lorsque j'étais enfant, commence-t-il, Noël était pour moi avant tout une fête religieuse. Maintenant, cet aspect est moins accentué. Je vois les choses sous un aspect plus pratique : Noël, ce sera une interruption du travail quotidien, ce seront des vacances. En tant que fête familiale c'est, en ce qui me concerne, une fête peu importante. Il m'est arrivé, ces dernières années, de partir faire du ski avec des amis, les 24 et 25 décembre. Ce qui me frappe encore ? C'est le luxe qui s'étale dans les rues et dans les vitrines des magasins. Je me dis que beaucoup de gens ne pourront jamais acheter tout ce qu'on leur montre, on les invite à faire des rêves impossibles, et cela doit les rendre tristes. Je le regrette ».

Carlo Romagnoli est marchand des quatre saisons. Tous les matins, il vend des fruits au marché de Mont Mario, au Nord du Vatican. « Noël est pour moi davantage une fête familiale qu'une fête religieuse. C'est un prétexte pour se trouver tous à la maison. Nous serons une trentaine, et nous nous amuserons bien. Mon frère Tommaso, qui a 21 ans, est du même avis que moi ».

Giorgio Jeronimidis est étudiant à l'université de Rome. Il veut devenir chimiste. « Une nouvelle atmosphère dans le cercle familial, voilà ce qui me frappe tout d'abord, me dit-il. On s'efforce d'être plus gai, d'oublier les petits et grands problèmes quotidiens. Je **sens** Noël beaucoup plus que Pâques (car à Pâques on à l'impression d'être isolé). Il y a quelque chose qui efface le passé, et l'on est porté à faire des projets pour l'avenir. Noël est aussi une occasion de se rapprocher de Dieu : j'éprouve quelque chose de nouveau, je me mets à penser aux problèmes religieux, et cela beaucoup plus qu'à Pâques. Et pourtant, comme ma famille est d'origine grecque, nous sommes orthodoxes — et vous savez combien la fête de Pâques est importante pour les orthodoxes. Mais, encore une fois, l'essentiel pour moi est que les liens familiaux se resserrent davantage qu'à n'importe quelle autre date de l'année. A Noël, nous sommes tous unis en famille ».

Nicola Grieco est barman au club de la presse étrangère. Il va droit au cœur du sujet : « Comme je travaille, j'aurai quelques jours de repos à Noël. C'est pour moi le principal intérêt de cette fête. Certes c'est aussi une grande fête religieuse, car on célèbre l'anniversaire de la naissance du Christ, mais sur ce plan-là je ne ressens rien du tout. J'irai cependant me confesser et j'assisterai à la messe de minuit : c'est une habitude, une tradition ; mais, encore une fois, tout cela ne me touche pas profondément. Ce à quoi je songe, c'est à ceci : je verrai des amis, nous nous amuserons, je pourrai danser. Et puis, il faut que je vous confie qu'à Noël je pourrai enfin voir ma fiancée, qui habite à Ostie, à une trentaine de kilomètres d'ici. A cause de mon travail je n'ai pas souvent la possibilité de la rencontrer ».

Sandro Carameli a le sourire ; il semble être toujours gai et optimiste. Il est étudiant en physique. « Dans notre famille, me dit-il, nous avons l'habitude d'aller aux sports d'hiver au moment des fêtes de Noël. Quand j'étais petit, nous restions à la maison, et j'aimais regarder le sapin illuminé. Actuellement, c'est toujours une fête de famille, mais pour moi moins une fête religieuse. Ce que je vais apprécier, ce seront sept jours de vacances ; je pourrai être tranquille, loin de la ville, et faire du ski. J'ajoute ceci : Noël est une occasion unique, dans l'année, pour demander — et recevoir — certains cadeaux. Pour ce qui me concerne je me prépare à demander à mon père une nouvelle voiture ».

J'ai rencontré Anna Bonci chez ses parents, qui sont concierges d'un grand immeuble locatif. Elle est secrétaire dans une entreprise de construction. « Je pense, me dit-elle, que Noël est la fête religieuse la plus importante de l'année. On revit toute l'histoire de Jésus ; on cherche à imaginer comment les gens vivaient il y a 1965 ans. C'est une date précise dans l'année et, dans chaque famille, il y a un sapin ou un **presepe** (crèche). C'est extraordinaire de voir les visage des gens, dans la rue, qui se transforment: on dirait que Noël les change spirituellement. Ils sont incités à aider les pauvres, à se sentir plus solidaires les uns des autres. Tout naturellement on dit **Buon Natale** à chacun, même aux inconnus. Moi, je passerai Noël avec mes parents. Le soir du 24, au **cenone**, nous mangerons du poisson, comme le veut la tradition, puis nous irons à la messe de minuit. Mon père, qui est gravement malade, ne pourra malheureusement pas y assister. Ce sera bien triste. Mais nous nous sentirons aussi plus proches les uns des autres ».

Jacques Ferrier

Le 80me anniversaire du commandant de corps Constant

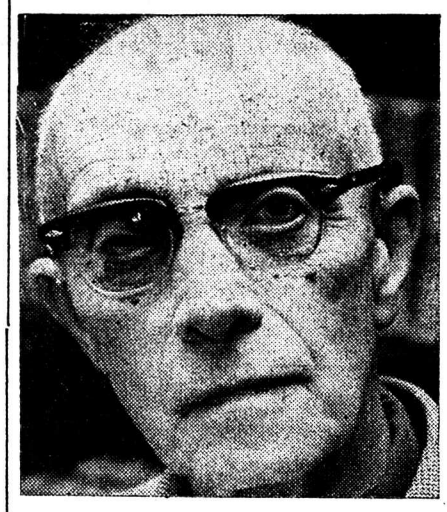

Le colonel Herbert Constam a fêté son 80e anniversaire. Il commandait un corps d'armée pendant le service actif de 1939-1945.

Pour Noël

une TRIUMPH

élégante, moderne, robuste

Nouveaux modèles portables
Dep. Fr. avec coffret **285.-**

Facilités de paiement
Echanges
HALLENBARTER - SION
Tél. 2 10 63

Après le triple crime de Mulhouse

MULHOUSE. — « L'assassin de la famille Perreux ne pouvait être seul », telle est une des premières conclusions à laquelle sont arrivés les enquêteurs. En effet, tandis que M. Perreux a reçu une balle, Mme Perreux a été atteinte par cinq projectiles. Le petit Alain a reçu lui, deux balles.

Le nombre d'impacts relevés sur les murs a donc amené les enquêteurs à supposer qu'au moins deux assassins ont participé à cette tuerie.

Cette thèse pourrait être renforcée par le fait que M. et Mme Perreux ont été sauvagement achevés à coups de marteau.

Un fait jusqu'à présent est acquis, il s'agit de projectiles de même calibre qui ont tué la famille Perreux. La police judiciaire a décidé de reprendre l'enquête à zéro.

NOEL AUTOUR DU « MUR DE LA HONTE »

Conformément à la tradition, les Berlinois de l'Est et de l'Ouest ont dressé des sapins de Noël de part et d'autre du mur. Celui qui fut planté à la porte de Brandebourg sur territoire oriental brille d'un éclat particulier. Pour les Berlinois de l'Ouest, il symbolise la promesse d'une visite à leurs proches à l'occasion des fêtes de fin d'année.

KINGSTON

PETITE PLANÈTE

Je me serais bien offert à la raccompagner chez elle, cette petite. Le malheur a voulu que j'apprenne ses malheurs beaucoup trop tard.

C'était il y a déjà une dizaine de jours. Peut-être, aujourd'hui, ma sympathie n'a-t-elle plus de sens. N'empêche que j'en ai le cœur un peu gros, rétrospectivement.

Je ne sais pas son nom ; je ne connais pas son âge ; je n'ai jamais vu son portrait. Mon dévouement est aussi désintéressé qu'il peut l'être. Mais le coup que lui a fait Donald n'était pas régulier. Le genre humain masculin lui doit une réparation, à cette petite

Qui s'élève peut-être à la hauteur du général de Gaulle. (Lui aussi éprouve quelques difficultés à être heureux, ces temps-ci.)

Donc, notre inconnue s'était levée de bonne heure ce matin-là. Son cœur battait un peu trop fort. Il y avait beaucoup de désordre dans la maison où la mère, en particulier, s'affairait.

Le père répétait le texte d'un discours.

Dans le discours, deux ou trois mots revenaient jusqu'à l'obsession: bonheur, joie, allégresse, satisfaction profonde, harmonie souveraine, fusion perpétuelle etc.

Même les murs en avaient les larmes aux yeux, comme diraient les poètes.

Bref, notre inconnue vivait le grand événement de son existence.

A dix heures, blanche comme une neige de Noël, elle recevrait de Donald la promesse d'une éternelle félicité.

La robe lui allait bien ; les souliers blessaient un peu la partie extérieure du gros orteil mais enfin, en un si grand jour, on n'allait pas s'arrêter à ces détails.

La couronne nuptiale allait à ravir. Le chœur invisible des anges accompagnait le cœur de la mariée.

Et ce fut un beau mariage. Les parents de l'heureuse épouse s'essuyaient des larmes tout le long du nez.

Un seul étonnement : les parents de Donald n'avaient pas eu le temps de venir. Ou, plutôt, ils étaient malades. En cette saison anglaise, les rhumes de cerveau perturbent parfois la vie des familles. Il faut en prendre son parti.

— Allez ! Soyez heureux !

Si vous croyez ! Il y avait, devant la porte de l'église, un taxi d'une espèce si évocatrice qu'on l'appelle le panier à salade.

Eh hop, Donald !

Le beau mariage en resta là car Donald avait de solides comptes à rendre à la Justice, qui est une dame que l'on ne traîne pas dans les églises.

Voilà : cette lune de miel a dû être bien amère dans la bouche de la mariée. Vous aussi, si vous aviez été là, avouez que votre cœur aurait fondu.

Sirius.

Somerset Maugham est mort à Nice

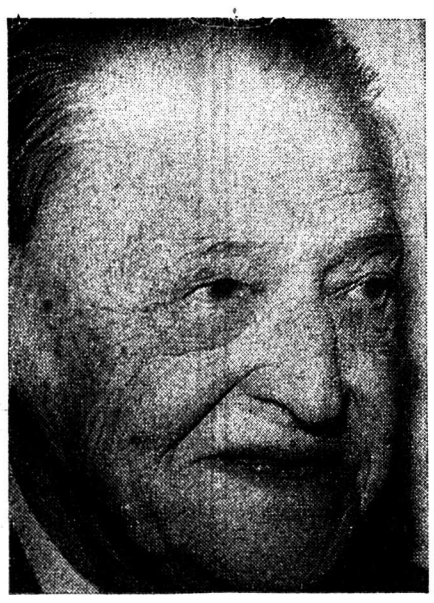

NICE — William Somerset Maugham, cet écrivain typiquement britannique, né à Paris est mort sur la Côte d'Azur où il vivait depuis plus de 30 ans. Il était issu d'une vieille famille irlandaise d'où la consonnance celtique de son nom. Il avait 91 ans.

De ces ancêtres immédiats, propriétaires dans le Westmoreland, il avait tiré le goût de l'exactitude matérielle, le sens de la terre. De son oncle « Vicar » dans le Kent, à qui il fut confié, orphelin de 10 ans, il tira le goût des réalités spirituelles qui devaient marquer l'autre aspect de son œuvre.

Son tuteur aurait voulu qu'il entra dans les ordres et le mit à la King's school à Canterbury. Mais, dès l'âge de 15 ans, Somerset Maugham se sentit une impérieuse vocation littéraire. Il obtint d'aller faire deux ans d'études à l'université d'Heidelberg et revint à Londres pour faire des études de médecine.

C'est cette vocation de substitution qui, pourtant, lui permit de revenir à la vérité. Devenu médecin des « Slums », il tira de ses expériences un roman « Liza of Lambeth », si réaliste, qu'il souleva en Angleterre un véritable scandale. Revenu dans le Kent, de sa jeunesse, il écrivit une autre œuvre réaliste « Mors Craddock ». Sommerset Maugham était dès lors consacré comme écrivain. Il en profita pour conquérir sa pleine liberté et vint en faire l'apprentissage pendant un an à Montparnasse.

Il commença alors la monumentale autobiographie qui est considérée comme son chef-d'œuvre « Of Human Bondage » (traduit sous le titre « Servitude humaine »).

Vint l'interruption de la guerre. Il la fit d'abord comme ambulancier de la Croix-Rouge, puis comme discret chargé de mission par l'Intelligence Département. Autre expérience qui devait le marquer : tuberculeux, il dut se soigner dans un sanatorium suisse. Il fit passer dans la biographie romancée de Gaugin qu'il écrivit alors « The Monn and six pence », l'amertume de l'homme frôlé par la mort.

A peine guéri, il fut entraîné à travers le monde entier et, spécialement en extrême Orient, par son goût de vivre. De là une œuvre abondante qui devait faire de lui l'un des derniers romanciers anglais de l'exotisme : notamment « The Painted Veil » (1925 le voile peint), « Cakes and Ales » (La Ronde de l'Amour), « The Gentleman in the Parlour » (l'Archipel aux sirènes) et « The Razor edge » (Le fil du rasoir) qui a été popularisé par le film.

Depuis 1928, il s'était pratiquement fixé à St Jean Cap Ferrat.

Couvert d'honneurs, docteur honoris causa d'Oxford et de Toulouse — où il fut accueilli par son grand spécialiste en France, le recteur Paul Dottin — membre du Sénat de l'université d'Heidelberg, commandeur de la Légion d'honneur, companion of honour, Somerset Maugham vit ses dernières années assombries par des dissentiments familiaux : il avait voulu adopter son secrétaire particulier, mais sa fille, Lady Jane Hope, s'y opposa, se voyant frustrée d'une partie de son héritage naturel. Somerset Maugham lui intenta un procès pour lui retirer les biens qu'il lui avait donné en France, et notamment les actions d'une société privée propriétaire de sa villa du Cap Ferrat, estimée a plus de 350.000 livres. Après deux ans de procédure, l'affaire s'arrangea à l'amiable. Depuis sa récente maladie, l'écrivain avait trouvé une paix déjà hors du monde

HM HALLE AUX MEUBLES SA

Direction : C. & J. Marschall

Toujours en tête!

SION : rue de la Dixence, 9
en face de l'Ancien Hôpital
LAUSANNE : maison mère, rue des Terreaux, 13 bis, 15 et 17
LAUSANNE : ruelle du Grand-St-Jean 2 (antiquités)
Une des plus grandes expositions de Suisse

FACILITES D'ACHATS
VENTES
ECHANGES

Tél. 2 57 30
Tél. (021) 22 99 99
Tél. (021) 22 07 55

P 171 S

Des suggestions qui plaisent...

A Noël, Madame appréciera votre cadeau!

LUSTRERIE DE STYLE
LUSTRERIE MODERNE
LAMPADAIRE
LAMPE DE TABLE

BROCHE-GRILL
GRILLE-PAIN
MIXER
ASPIRATEUR
FER A REPASSER
COUSSIN CHAUFFANT
SECHE-CHEVEUX
ETC...

Une visite à notre magasin facilitera votre choix

BAUD
L. BAUD & Cie S.A. ELECTRICITÉ
AVENUE DE LA GARE SION

POUR LES REPAS DE FÊTES

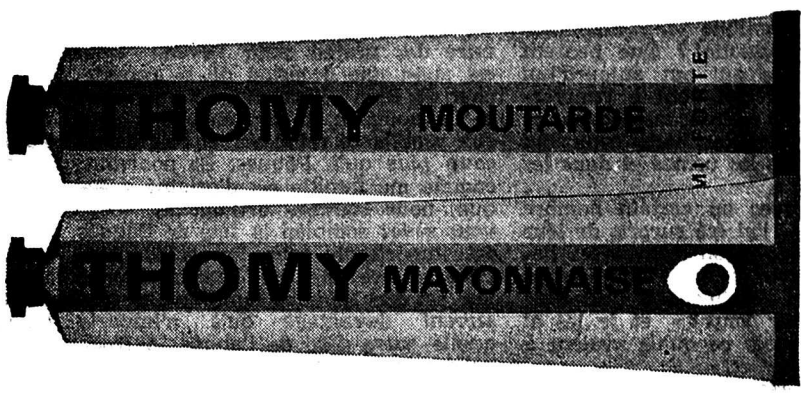

MOUTARDE
MAYONNAISE
THOMY

Un cadeau apprécié...

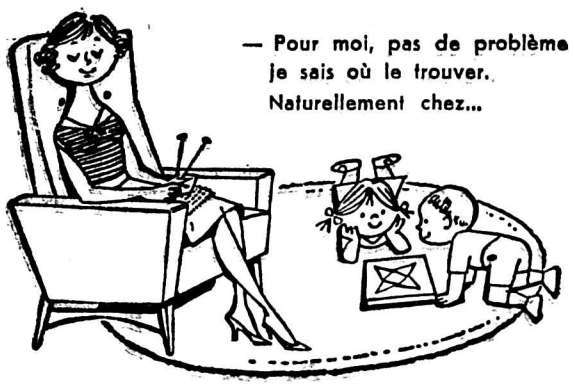

CADEAUX

Magnifique choix de
BOITES de

CHOCOLAT et PRALINES

LIQUEURS
VINS

des meilleures marques du Pays et de l'étranger

J. Scherzinger-Meyer
Alimentation USEGO
Route de Lausanne — SION — Quartier de l'Ouest - Tél. (027) 2 25 58 P 41338 S

Reichenbach & Cie S.A

Visitez nos expositions

SION : Bâtiment « La Matze », avenue de Pratifori, téléphone (027) 2 12 28
MONTANA : Bâtiment « Le Farinet », téléphone (027) 7 20 77 P 24 S

vos imprimés? chez gessler sa. sion

Pour faciliter vos achats de Noël

★ ★

Les commerçants de Martigny
avisent leur honorable clientèle que leurs magasins SERONT OUVERTS
le MERCREDI 15 et MARDI 21 DECEMBRE 1965, JUSQU'A 21 h. 30
Société des Arts et Métiers
(Section commerce)
P 41196 S

Le ski à Val d'Isère

Dames : défaite française

A Val d'Isère, le Critérium de la Première Neige s'est poursuivi par le slalom spécial féminin, qui a réuni 49 concurrentes. Disputée sur une piste rapide, qui se creusa toutefois rapidement en raison de la température assez élevée, cette deuxième épreuve a été marquée par la défaite des représentantes françaises. En effet, les membres de l'équipe nationale tricolore, qui partaient favorites, ont dû se contenter de la quatrième place d'Annie Famose. La victoire est revenue à la Belge Patricia du Roy de Blicquy devant la Norvégienne Dikke Eger et l'Anglaise Gina Hawthorn, qui avait déjà obtenu un quatrième rang à Val d'Isère l'an dernier.

La première manche, disputée sur un parcours piqueté de 52 portes, vit Marielle Goitschel réaliser le meilleur temps en 39" 84. Dans la seconde manche (51 portes) la Française Florence Steurer se montrait la plus rapide en 41" 43. La Française Marielle Goitschel tombait en fin de parcours mais terminait en 49" 27. Elle était classée huitième puis était disqualifiée. Sa sœur Christine connaissait le même sort. La jeune Française Florence Steurer, qui avait obtenu le meilleur temps de la seconde manche, était également disqualifiée. Finalement, sur les 49 partantes, seulement 28 étaient classées.

Sur le plan helvétique, la meilleure des espoirs engagés dans la compétition française, a été Maria Duss, qui a terminé au quatorzième rang. Ce classement est honorable compte tenu de l'état de la piste et de son numéro de dossard. Il en est de même pour Micheline Hostettler, qui s'était vue attribuer le numéro 49 (le dernier). Pour sa part, Marlyse Blum s'est classée 25e malgré une chute qui lui fit perdre un temps précieux. Une seule Suissesse figure parmi les 21 concurrentes disqualifiées ou ayant abandonné. Il s'agit de Rita Hug, qui a été disqualifiée.

Voici le classement de ce slalon spécial :

1. Patricia du Roy de Blicquy (Be), 85" 15 (42" 64 42" 51) - 2. Dikke Eger (No), 85" 24 (41" 63 43" 61) - 3. Gina Hawthorn (GB), 85" 48 (42" 43 43" 05) - 4. Annie Famose (Fr), 85" 70 (41" 51 44" 19) - 5. Christine Terraillon (Fr), 86" 39 (41" 12 45" 27) - 6. Madeleine Bochatay (Fr), 86" 93 (43" 13 43" 80) - 7. Glorianda Cipolla (It), 86" 96 (44" 18 42" 28) - Puis : 14. Maria Duss (S), 94" 70 (46" 44 48" 26) - 22. Micheline Hostettler (S), 101" 66 - 25. Marlyse Blum (S), 103" 44.

●

L'Australien John Edgar, qui s'était grièvement blessé mercredi alors qu'il s'entraînait à Val d'Isère (foie et intestins perforés par un piquet de slalom), a passé une bonne nuit. Il a subi une longue intervention chirurgicale. Jeudi matin, son état était jugé satisfaisant.

Courses féminines de Grindelwald 11-14 janvier 1966

Le Ski-Club suisse des dames organisera, pour la 28e fois, du 11 au 14 janvier, les courses internationales féminines de Grindelwald. Toutes les disciplines alpines sont inscrites au programme de cette manifestation. Le slalom spécial aura lieu le mardi 11 janvier, le slalom géant le mercredi. La journée de jeudi sera réservée à la descente non-stop alors que la course se déroulera le vendredi. Un changement est intervenu à la tête du comité d'organisation. Odette Perret a succédé à Elsa Roth.

Sélection des sauteurs

Les sauteurs suivants ont été retenus pour défendre les couleurs suisses lors du concours international de Saint-Moritz, qui aura lieu le 26 décembre sur le tremplin olympique de la station grisonne :

Urs Schoeni (Bienne), Hans Schmid (Muenliswil), José Wirth (Le Locle), Alois Kaelin (Einsiedeln), Peter Jungi (Berne), Richard Pfiffner (Zurich), Juerg Wolfeberger (Berne), Heribert Schmid (Olten) et Josef Zehnder (Einsiedeln).

Les Coupes européennes

West Ham United-Magdebourg

Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe d'Europe des champions et de la Coupe des vainqueurs de coupe a eu lieu à Zurich en présence de M. Gustav Wiederkehr, président de l'Union européenne de football et de MM. Crahay (Belgique) et Barcs (Hongrie), présidents des comités d'organisation des deux épreuves. Ce tirage au sort a donné les résultats suivants :

Coupe d'Europe des champions : Manchester United contre Benfica Lisbonne — Sparta Prague contre Partizan Belgrade — Anderlecht contre Real Madrid — Internazionale Milan contre Ferencvaros Budapest.

Coupe des vainqueurs de coupe : West Ham United contre S.C. Magdebourg — Honved Budapest contre Liverpool — Celtic Glasgow contre Dynamo Kiev — Atletico Madrid contre Borussia Dortmund.

Il a été décidé que ces quarts de finale devront être joués avant le 16 mars. La date limite choisie pour les demi-finales est le 21 avril. La finale de la Coupe des vainqueurs de coupe aura lieu le 4 mai et celle de la Coupe d'Europe des champions le 11 mai. Le lieu de ces finales n'est pas encore connu. Il sera décidé lors d'une session de l'UEFA au mois de mars.

L'assemblée de Zurich a également étudié les récents incidents qui se sont produits sur certains terrains. En ce qui concerne le match Werder Brême - Partizan Belgrade, la décision de la Fédération allemande de suspendre pour deux mois (pour tous les matches de championnat) les deux joueurs fautifs de Werder Brême, a été approuvée. Le joueur de Partizan Belgrade expulsé du terrain a été suspendu pour deux matches de Coupe d'Europe. Une amende a été en outre infligée à Dynamo Bucarest pour les lacunes de son service d'ordre lors du match Dynamo Bucarest - Internazionale Milan.

Inter qualifié

Au stade San Siro, à Milan, par un temps couvert et en présence de 30 000 spectateurs, l'Internazionale a battu Dynamo Bucarest par 2-0 (mi-temps 0-0) en match retour comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Le club milanais, qui avait dû s'incliner au match aller (1-2), s'est ainsi qualifié pour les quarts de finale de la compétition, où il affrontera le champion de Hongrie, Ferencvaros de Budapest.

■

A Barcelone, en match d'appui comptant pour le 2e tour de la Coupe des villes de foire, l'Espanol Barcelone a battu le Sporting Lisbonne par 2-1 (mi-temps 2-1). Les Espagnols sont qualifiés pour le 3e tour sur le score total de 7-6 en trois matches. Ils affronteront Drapeau rouge Brasov.

DIVERS

Keino devant Clarke

L'agence « Algérie Presse Service » a désigné l'athlète kenyan Kipchoge Keino comme le meilleur sportif de l'année 1965. Voici le classement établi par l'agence nord-africaine :

1. Kipchoge Keino (Kenya, athlétisme) ; 2. Ron Clarke (Aus, athlétisme) ; 3. Randy Matson (EU, athlétisme) ; 4. Jacques Anquetil (Fr, cyclisme) ; 5. Michel Jazy (Fr, athlétisme) ; 6. Tchen Chia-Chuan (Chine, athlétisme) ; 7. Jeff Smith (GB, motocross) ; 8. Jim Clark (GB, automobilisme) ; 9. Felice Gimondi (It, cyclisme) ; 10. Mohamed Ali « Cassius Clay » (EU, boxe).

ATHLETISME

Victoire de Jazy à Evian

Le cross de Noël d'Evian, disputé sur un circuit de 4 km. 500, s'est terminé par la victoire de Michel Jazy en 12' 04", devant ses compatriotes Gérard Verwoort (à 120 mètres), Jean-Claude Barbet, Daniel Tellier et Norbert Sander.

CYCLISME

Rudi Altig décidé

L'Allemand Rudi Altig est toujours décidé à signer pour l'équipe Peugeot pour la saison prochaine, malgré une tentative de dernière heure de la firme italienne Moltani. Empêché de se rendre lundi à Paris comme il en avait l'intention — le vol qu'il devait emprunter ayant été annulé en raison du mauvais temps — il a annoncé qu'il gagnera la capitale française jeudi par le train et paraphera son contrat vendredi. « C'est certain. En 1966, je porterai les couleurs de Peugeot », a-t-il déclaré.

NATATION

Décision favorable au C.N.M.

La fédération suisse de natation a tenu dernièrement une assemblée extraordinaire à Berne.

On sait que les membres démissionnaires de la Commission technique centrale n'avaient pas été remplacés, faute de candidats, lors de l'Assemblée générale ordinaire tenue voici 4 semaines.

Les postes vacants ont été maintenant repourvus et la future CT se présentera comme suit :

Président : Roger Miserez, Bâle, en remplacement de M. Ernest Wacker, Monthey, qui a décliné irrévocablement toute réélection.
Préposé au water-polo : Jean-Claude Stucky, Nyon.
Préposé à la natation : Iraclis Grafas, Yverdon.
Préposé aux plongeons : André Metzener, Bienne.
Préposé aux cours : Charles-Henri Penon, Sion.

On constatera que la Suisse romande a la part belle dans ces nominations, cette faveur étant due très certainement aux brillants résultats obtenus par ses représentants durant la dernière saison.

Les débats intéressaient vivement le Cercle des Nageurs de Monthey qui avait recouru contre la procédure admise lors de la récente décision d'interdire son bassin.

La demande de ne pas inscrire l'objet à l'ordre du jour, et posé par Horgen, était d'abord repoussé par 41 voix contre 19.

Sur le fond, après un chaud plaidoyer des Valaisans et malgré l'opposition de Horgen et Zurich, la décision attaquée était finalement annulée par 48 voix contre 19 et 4 abstentions.

Il convient de remercier vivement les clubs romands — et aussi les clubs de Suisse centrale, dont Soleure et Berne — pour la réconfortante solidarité dont ils ont fait preuve en cette circonstance.

Il va de soi que le club de Monthey ne peut pas être tenu pour responsable des dimensions de son bassin. Il faut tout de même que la construction de la nouvelle piscine commence rapidement dans l'intérêt des Bas-Valaisans eux-mêmes et dans celui du water-polo en général.

Ne nous réjouissons cependant pas trop vite de cette victoire. Elle a été acquise pour une question de forme non respectée. Il ne fait aucun doute que Horgen et Zurich reviendront à charge l'on prochain et que si rien n'a été entrepris, ils risquent d'avoir gain de cause, et alors, il ne sera plus possible d'attaquer la décision. Il faut que l'Association de la piscine bouge.

(C. N. Monthey)

Le ski-bob, discipline olympique ?

Lors de la constitution de la Fédération d'Allemagne de l'Ouest de ski-bob, à Heidelberg, il a été décidé de demander au Comité international olympique la reconnaissance de cette spécialité comme sport olympique. Actuellement, le ski-bob, qui se pratique dans 43 pays, groupe 40 000 adeptes.

Décisions de la commission disciplinaire

Au cours d'une séance tenue le 7 décembre, la commission disciplinaire de la Ligue suisse a pris les décisions suivantes :

1) En raison d'une organisation défectueuse du match de championnat de Ligue nationale A La Chaux-de-Fonds - Berne du 13 novembre, le HC La Chaux-de-Fonds a été frappé d'une amende de 50 fr. avec menace de suspension de la patinoire en cas de récidive.

2) A la suite des incidents survenus lors du match de championnat de Ligue nationale A Grasshoppers - Davos du 19 novembre, le joueur Juerg Marti (Grasshoppers) a été suspendu pour un match et le club zuricois frappé d'une amende de 100 fr.

3) En raison d'une organisation défectueuse du match Langenthal - Lugano du 21 novembre, le SC Langenthal a été frappé d'une amende de 50 fr. Le Tessinois Franco Stefani a, d'autre part, reçu un blâme.

La Chaux-de-Fonds - Grasshoppers mardi

Le match de championnat suisse de Ligue nationale A La Chaux-de-Fonds - Grasshoppers, qui avait été arrêté le 20 novembre en raison de la neige, sera joué le mardi 21 décembre à La Chaux-de-Fonds.

LE SPORT AUX AGUETS

Armin Scheurer entraîneur des athlètes

Conformément aux statuts, la commission interfédération pour l'athlétisme a changé de comité à fin 1965. Après avoir assuré la présidence pendant quatre ans, Walter Wettstein (Zofingue) a été remplacé par Fritz Epple (Liestal), représentant de la FSAA. Walter Wettstein a également abandonné sa place de membre du comité et il l'a cédée à Hans Walti (Oberkulm). Les autres membres de la commission sont Jean Frauenlob (Genève), Otto Gruetter (Roggwil), Bernhard Frey (Berne) et Arnold Gautschi (Lucerne).

La commission a, d'autre part, enregistré avec satisfaction le fait qu'Armin Scheurer (Macolin) sera à la disposition des athlètes suisses dès le mois d'avril 1966. La commission l'a confirmé comme entraîneur national. Il s'occupera également des espoirs.

Le seul Romand vient de Genève et s'appelle M. Frauenlob, un nom bien de chez nous. Mais ce que je retiens de cette dépêche est la présence d'Armin Scheurer à la tête de nos athlètes ou plutôt à la disposition des athlètes suisses dès le mois d'avril 1966. Je ne pense pas que la commission interfédération ait pu faire un meilleur choix car Armin est le type même de l'athlète complet. Il a mis au point, par lui-même, ses méthodes d'entraînement et les a transmises aux gens qui lui étaient confiés. Il fait partie de cette magnifique lignée d'athlètes biennois avec les Haenni, Studer etc. Il ne fait pas de doute que sous sa direction nos athlètes vont progresser car n'oublions pas que Scheurer fut l'un des meilleurs décathloniens de son temps sur le plan européen et qu'il peut conseiller dans toutes les disciplines.

Scheurer fut le premier à recevoir la distinction de meilleur sportif suisse décerné par les journalistes sportifs. C'est à l'unanimité que Scheurer fut plébiscité par les journalistes en 1952.

J'ai eu la chance de participer à quelques cours dirigés par le nouvel entraîneur des athlètes et, tout en ayant cette volonté de gagner, Armin Scheurer sait faire régner la bonne heumeur auprès de ceux qui lui sont confiés. De cette façon, les exigences de l'entraîneur et surtout la fatigue passent beaucoup plus facilement. Faire l'exercice dans la joie, l'entraînement très dur paraît combien plus simple.

Il convient donc de féliciter une fois de plus la commission interfédération pour son choix car Armin Scheurer est un gagneur et il mènera souvent nos athlètes à la victoire comme il l'a déjà fait en plusieurs occasions.

Georges Borgeaud.

Martigny - Montana-Crans 2-1 (1-1 0-0 1-0)

Patinoire de Martigny. 1 000 spectateurs. Glace bonne. Arbitres : MM. Andréoli (Sion) et Randin (Villars).

MONTANA-CRANS : Perren ; Bestenheider I, Rochat ; Taillens I, Gerber ; Bestenheider II, Taillens II, Glettig ; Bonvin, Emery, Walden ; Cina, Duc, Cordonnier.

MARTIGNY : Berthoud ; Schuler, Grand ; Pillet H., Piotta ; Nater, G. Pillet, Imboden ; Diethelm, Moulin, Puippe ; Pillet R., Pillet P.-A., Meunier.

BUTS : premier tiers-temps : G. Pillet (14e), Bestenheider II sur passe de Taillens (19e) ; troisième tiers-temps : G. Pillet sur passe de Nater (17e).

Joueurs et spectateurs octoduriens se sont bien vite rendu compte que Lelio Rigassi et ses hommes ne s'étaient pas déplacés à Martigny en se sachant battus d'avance. En effet, les visiteurs, appliquant une tactique intelligente, abandonnant délibérément le milieu de la patinoire à l'adversaire, se défendirent bec et ongles et furent à deux doigts de créer une grosse surprise.

Martigny, pourtant, après avoir ouvert la marque, semblait bien parti pour obtenir une victoire aisée, mais une fulgurante contre-attaque de la première ligne de Montana-Crans remettait les équipes à égalité peu avant la fin du premier tiers-temps.

La domination de l'équipe locale s'accentua encore au cours de la seconde période et Perren fit des prodiges pour conserver sa cage inviolée. De nombreuses séances de « power play » dans le camp des visiteurs échouèrent d'un rien et les rapides contre-attaques des hommes de Lelio Rigassi donnèrent souvent le frisson aux supporters octoduriens.

Le dernier tiers-temps vit les deux formations saisies d'une nervosité bien compréhensible et, finalement, l'équipe locale réussit à s'imposer quand, sur un violent tir de Gérard Pillet, relâché par Perren, deux défenseurs de Montana-Crans affolés, accompagnèrent au fond de la cage un puck qui se faisait décidément bien prier pour entrer.

La victoire de Martigny, si elle ne tint qu'à un fil, n'en est pas moins largement méritée, mais son adversaire d'hier soir a droit, lui aussi, à des éloges. Nous sommes persuadés qu'en continuant sur cette voie, et se battant avec la même ardeur, le HC Montana-Crans laissera bientôt à d'autres la hantise de la relégation.

J. B.

Ce soir à Davos, Viège devrait l'emporter !

Il est bien long le chemin qui de Viège conduit à Davos ! Mais les fatigues de ce long voyage de seize heures sont vite oubliées lorsqu'on revient du Praettigau avec deux points. Partir de Viège un vendredi matin pour n'être de retour au bercail que le lendemain en fin d'après-midi à quelques heures seulement de la rencontre en face de La Chaux-de-Fonds, est un vrai test d'endurance pour les hommes de l'entraîneur Nitka.

Au terme du premier voyage que le HC Viège fit dans les Grisons, une magnifique matinée ensoleillée du mois de janvier 1961 avait permis à Salzmann de se mettre en évidence en marquant les trois buts de son clan lui permettant un partage des points dont on avait douté au début de la rencontre. Une année plus tard, sur cette même patinoire, le HC Viège et Bibi Torriani pouvaient vivre la plus belle page du club, c'est-à-dire obtenir le titre de champion suisse après avoir battu le HC Davos le 3 février 1962. Et depuis ce jour, régulièrement les déplacements que le HC Viège a fait aux Grisons nous ont valu de belles satisfactions ,puisque chaque fois les deux points sont revenus aux Valaisans. Tout particulièrement importante fut la confrontation de la saison dernière et la victoire significative de 4-0 avait été le point final du plus précieux week-end de la saison 1964-1965.

Bien sûr, on se plaira toujours à s'entretenir du passé, car, que de fois, l'avenir nous réserve de bien cruelles déceptions. Nous pensons surtout à cette mémorable confrontation d'il y a deux semaines et à ce fameux partage des points à quelque 20 secondes de la fin d'une rencontre dont beaucoup souffriront et cela encore longtemps ! Mais pour le moment, Viège nous a prouvé ce dont il est capable. Lors de la visite des Genevois, samedi dernier, l'équipe valaisanne a été supérieure aux visiteurs du moment dans tous les domaines. Physiquement au point, les hommes de Nitka sont mieux armés que les Davosiens.

MM

Lausanne - Fleurier, 9-2 (2-0 5-0 2-2)

Devant 700 spectateurs, les Lausannois ont disputé un véritable monologue face à une formation neuchâteloise qui ne put réagir qu'en fin de match, lorsque les Vaudois eurent baissé le rythme. Cette rencontre s'est partiellement disputée sous la pluie.

Ce soir : Sierre - Gottéron

Avec un manque flagrant de compétition, le HC Sierre se présentera devant son public pour affronter l'équipe de Gottéron Fribourg. Pour les hommes de Jimmy Rey, il s'agira de mettre le maximum afin d'effacer la défaite subie samedi passé dans la capitale. Cette défaite aurait pu être évitée, si la plupart des joueurs ne s'étaient pas laissés aller à croire que l'adversaire du jour était invincible.

Mais cet insuccès est déjà oublié, et les sportifs de la cité du soleil regardent l'avenir avec confiance. Pour la rencontre de ce sor, l'entraîneur Jimmy Rey pourra compter sur tout son effectif, de sorte que l'enjeu de la partie devrait rester aux locaux. Mais les joueurs de Delnon, qui se sont presque fait battre par un surprenant Montana, viendront à Sierre dans la ferme intention de mener la vie dure aux Sierrois. Cette équipe est jeune et donnera certainement du fil à retordre à la défense du HC Sierre.

A. Cz.

LOTERIE ROMANDE

demain...

à Posieux (FR)

055

Cette semaine coop vous offre:

Cake caramel la pièce 2.-

Oranges «moro» le kilo 1.50

Mandarines d'Espagne les 2 kg. 1.90

Avec ristourne Avec ristourne Avec ristourne Avec ristourne

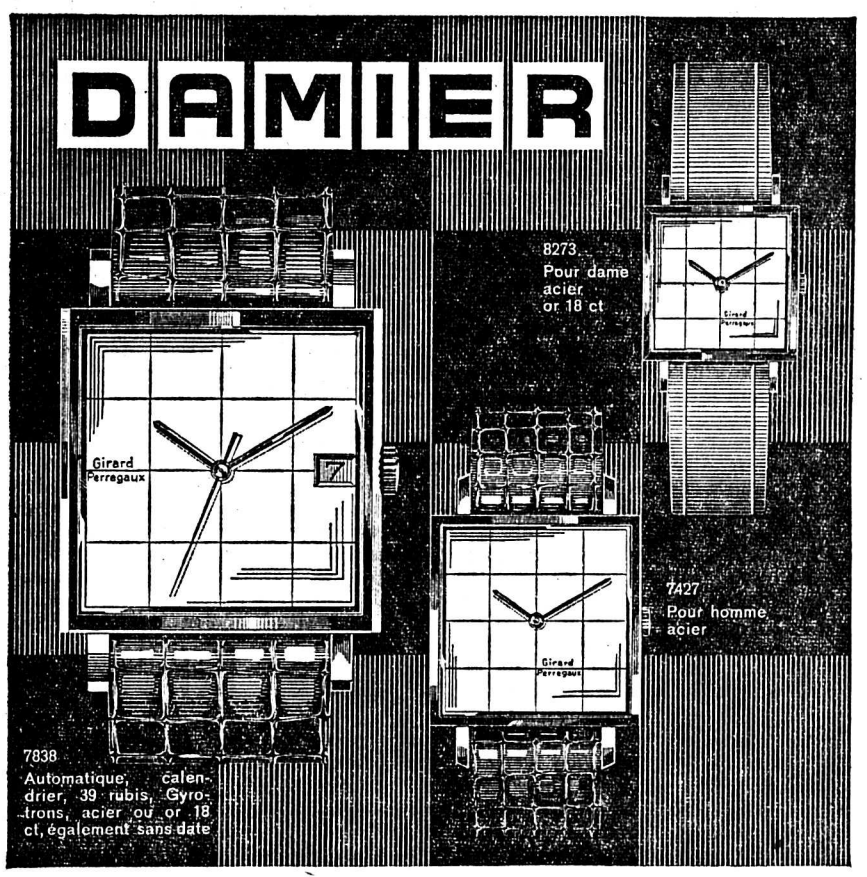

L'AVÈNEMENT D'UNE LIGNE NOUVELLE

Une montre «pas comme les autres», des lignes pures et harmonieuses, création exclusive de Girard-Perregaux.

Agents officiels à Sion:

HORLOGERIE DES GALERIES

DONZÉ & FARINE Place du Midi

DAMIER DAMIER DAMIER DAMIER DAMIER

GIRARD-PERREGAUX

Montres de qualité depuis 1791

aujourd'hui... demain... chaque jour

Eclair

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Cakes

amandes, ananas, biscuit, chocolat, citron, fruits, orange

Biscuits roulés

Coques de vol-au-vent

Coques de meringues

Cuisses dames

Mayonnaise

TOUS LES PRODUITS Eclair AVEC POINTS TINTIN

EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER

Vente aux enchères publiques

L'Office des Faillites de Sierre vendra aux enchères publiques, le 22 décembre 1965, dès 15 heures, dans la grande salle de l'Hôtel Terminus, à Sierre,

un lot d'horlogerie et bijouterie comprenant notamment: 7 montres en or IWC, 3 montres en acier IWC, 3 bracelets or IWC, 35 réveils, 16 pendulettes, 48 montres en or et acier Nivada, 41 bagues et chevalières en or, 23 montres Glycine, 8 montres Favre-Leuba, un lot assez important de montres or et acier Cortébert, Vulcain, Aero, Doxa, Marvin, un lot important de colliers, de pendantifs, des clips, etc...

La taxe totale de l'Office est de Fr. 40.000.—.

Les mises débuteront à Fr. 18.000.—, l'Office détenant une offre ferme de ce montant.

Il ne sera procédé à aucune vente au détail.

Le préposé à l'Office des Faillites peut donner tous renseignements.

La marchandise est exposée dès 13 h. 30.

P 41366 S

Un joli cadeau pour vos enfants sages:

Un vélo une trottinette un tricycle

M. LOCHMATTER

Grand-Pont - SION P 41339 S

A VENDRE

1 taureau

petite croix, père et mère 85 points.

S'adr. à Cyrille Zambaz, 1964 Plan-Conthey.

P 18748 S

A VENDRE joli

tourne-disques

avec valise, faute d'emploi.

Tél. (027) 2 32 04

P 41337 S

LEYTRON

Grande Salle de la Coopérative

Dimanche 19 déc. 1965, dès 20 h.

LOTO ANNUEL

de la PERSEVERANCE

Moutons, montres, jambons, fromages, etc.

Abonnement Fr. 40.— ☆ Cantine ☆

40 séries de 3 quines par série

+ 1 série gratuite

P 41362 S

MÉMENTO - MÉMENTO

Sierre

Pharmacie de service — Pharmacie Lathion, tél. 5 10 74.

Clinique Ste-Claire — Visite aux malades, tous les jours de la semaine dimanche y compris, l'après-midi de 13 heures à 16 h. 30.

Hôpital d'arrondissement — Visite aux malades de 13 heures à 16 h. 30.

Château de Villa — Musée Rilke ouvert en permanence.

Château Bellevue — Samedi 18 décembre, récital Pierre Aegerter, pianiste. A 20 h. 30.

Hôtel Château Bellevue — Lundi 20 décembre, assemblée primaire, à 20 heures.

HORAIRE D'OUVERTURE DES SALLES DE JEUX

Sainte-Croix : mercredi, de 17 à 19 heures et de 20 à 22 heures ; jeudi, de 17 à 19 heures.

Bibliothèque : jeudi, de 20 à 21 h. 30.

Sion

Pharmacie de service — Pharmacie Zimmermann, tél. 2 10 36.

Médecin de service — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Sion (tél. 2 43 01), qui vous renseignera.

Ambulance de service — Michel Sierro, tél. 2 59 59.

Foyer Saint-Paul — Foyer de jeunes gens. Logement et pension, ou l'un et l'autre individuellement. Loisirs. Pré-Fleuri 1.

Bibliothèque de la paroisse de la cathédrale — Ouvert le mercredi de chaque semaine, de 17 heures à 19 heures et le samedi de 15 heures à 18 heures.

« L'Atelier » — Exposition Francis Michelet.

Exposition René Moreillon — Du 1er au 30 décembre, annexe du magasin Cantin.

Chœur mixte du Sacré-Cœur — Répétition générale vendredi 17, à 20 h. 30.

Conservatoire cantonal — Cours d'expression corporelle, tous les lundis soirs, de 20 h. 30 à 21 h. 30. Professeur : Mme Derivaz.

Chœur de Dames — Ce soir, vendredi, répétition à 20 h. 45, au pavillon des écoles, Sous-le-Scex.

PATINOIRE DE SION

Vendredi 17 : De 18 heures à 18 h. 45 : Club de patinage artistique. De 18 h. 45 à 20 h. 15 : HC Sion (novices).

Samedi 18 : De 12 h. 45 à 14 heures : Club de patinage artistique. Patinage. De 18 h. 45 à 20 h. 30 : Sion II - Montana II. Patinage. A Moutier : Moutier I - Sion I.

Dimanche 19 : Patinage. A 15 heures : Sion I - Montana I (championnat suisse). A 17 heures : Sion jun. A - Sierre jun. A. Dès 20 h. 15 : Patinage. A Grimisuat : Grimisuat novices - Sion novices.

Le Comité.

Martigny

Médecin de service — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 05.

Pharmacie de service — Pharmacie Boissard, tél. 2 27 96.

Patinoire de Martigny

PROGRAMME DE LA SEMAINE

Vendredi 17 décembre

9.00 Ecoles et patinage
12.00 Patinage
14.00 Ecoles et patinage
19.00 Cours de patinage artistique (inscription à l'ouverture-cours)
20.30 Patinage
22.00 Entr. Charrat

Samedi 18 décembre

9.00 Ecoles et patinage
12.00 Patinage
13.30 Patinage
18.00 Martigny-Charrat (match Jun.)
20.30 Patinage

St-Maurice

Pharmacie de service — Pharmacie Gaillard, tél. 3 63 17.

Sapins de Noël — La Bourgeoisie de St-Maurice vendra des sapins de Noël sur la place du Parvis, le samedi 18 décembre prochain, dès 13 heures.

Monthey

Médecin de service — Les dimanches, jeudis et jours fériés, tél. 4 11 92.

Pharmacie de service — Pharmacie Coquoz, tél. 4 20 43.

Ambulance — Louis Clerc, tél. 4 20 21. (En cas d'absence, s'adresser à la Police municipale, tél. 17.)

RADIO

Vendredi 17 décembre

SOTTENS

6.15 Bonjour à tous ; 7.15 Information ; 7.20 Propos du matin ; 8.00 Le bulletin routier ; 8.25 Miroir-première ; 8.30 Le monde chez vous ; 9.15 Emission radioscolaire ; 9.45 Les nouveautés du disque ; 10.15 Reprise de l'émission radioscolaire ; 10.45 Les nouveautés du disque ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Au carillon de midi ; 12.00 Miroir-flash ; 12.35 Bon anniversaire ; 12.45 Informations ; 12.55 Les Deux Orphelines ; 13.05 La ronde des menus plaisirs ; 13.35 Solistes romands ; 13.55 Miroir-flash ; 14.00 Trois danses slaves ; 14.15 Reprise de l'émission radioscolaire ; 14.45 Les grands festivals de musique de chambre ; 15.15 Musique symphonique de compositeurs genevois ; 16.00 Miroir-flash ; 16 .05 Le rendez-vous des isolés ; 16.25 Horizons féminins ; 17.30 Miroir-flash ; 17.35 Les formes de la musique vivante ; 18.00 Aspects du jazz ; 18.30 Le micro dans la vie ; 19.00 La Suisse au micro ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du monde ; 19.50 Le Chœur de la Radio suisse romande ; 20.05 Magazine ; 21.00 L'Orchestre de Chambre de Lausanne ; 22.30 Informations ; 22.35 Actualités du jazz ; 23.15 Hymne national. Fin.

Second programme

19.00 Emission d'ensemble ; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde ; 20.15 Les Deux Orphelines ; 20.25 Le bottin de la commère ; 20.55 Les sentiers de la poésie ; 21.10 Le français universel ; 21.30 « Elegie für junge Liebende » ; 22.35 Reportage sportif ; 23.15 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Mélodies populaires ; 6.50 Propos sur votre chemin ; 7.00 Informations ; 7.05 Mélodies légères ; 7.30-8.30 Pour les Automobilistes voyageant en Suisse ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Week-end dans la neige ; 12.20 Nos compliments ; 12.30 Informations ; 12.40 Mélodies d'autrefois et d'aujourd'hui ; 13.30 Visites de Paris ; 14.00 Magazine féminin ;14.30 Radioscolaire ; 15.20 Piccadilly ; 16.00 Informations ; 16.05 Conseils du médecin ; 16.15 Disques pour les malades ; 17.00 Les variations pour piano de Beethoven ; 17.15 Divertissement ; 17.30 Pour les enfants ; 18.00 Informations ; 18.05 Ondes légères ; 19.00 Actualités ; 19.30 Inf. Echo du temps ; 20.00 Festival de musique légère de Munich ; 21.15 Les nouvelles danses de la saison 1965-1966 ; 22.15 Informations ; 22.30-23.15 Il y a aujourd'hui cent ans qu'était interprétée pour la première fois la Symphonie inachevée de Schubert.

Radio - Télévision - Radio

Un film de la série « Grande Caravane »

« Point de rupture »

Chevauchant à travers les plaines de l'ouest la caravane conduite par le Major Adams, découvre un jour, seul et abandonné un curieux personnage. Il est accepté au sein du convoi et ne tarde pas à attirer l'attention sur lui par sa dévotion un peu trop marquée pour la dive bouteille. Mais son vieil âge et surtout les malheurs qui se sont abattus sur lui et les siens lors d'un massacre par une tribu indienne lui font pardonner son penchant titubant. Le drame éclatera lorsqu'un soir il révèlera que si la tuerie a pu avoir lieu, c'est qu'un lâche n'avait pas rempli son devoir et s'était enfui devant le danger. Et cet homme se trouve maintenant parmi les membres de la caravane. Il a changé de nom, est marié et père d'une jeune garçon qui le prend pour un héros. Qui peut se vanter de n'avoir jamais ressenti l'angoisse de la peur ? Mais pour l'enfant, c'est l'anéantissement de l'idéal que représentait son père et il faudra que le convoi soit menacé par une tribu d'Indiens rebelles pour que la merveilleuse image qu'il s'en faisait redevienne une réalité.

IN MEMORIAM
NOEL 1965
UN MAGNIFIQUE CADEAU
Le disque
Marche du Régiment 6
En vente dans tous les magasins spécialisés et les grands magasins.
P 41331 S

Aujourd'hui TV - TV - TV

19.00 Bulletin de nouvelles

19.05 Le magazine

19.25 Le Temps des Copains
Notre feuilleton réalisé par Robert Guez

20.00 Téléjournal

20.20 Carrefour

20.40 Point de Rupture
Un film de la série « La Grande Caravane ».

21.35 Tribune des livres
Les grands prix littéraires. Avec Guy Dumur, François Nourissier, Morvan Lebesque et François Régis-Bastide.

22.05 Avant-première sportive
— Les skieurs nordiques suisses préparent Oslo.
— La Coupe de Noël de natation.
— Le point de vue de l'entraîneur.
— Calendrier sportif.

22.30 Téléjournal

La tribune des livres

L'originalité de la Tribune des Livres n'est pas de présenter des auteurs mais d'analyser les livres ou les événements littéraires importants du mois.

Il va de soi que cette édition du mois de décembre devait être consacrée aux grands prix littéraires qui ont été décernés durant cette dernière semaine.

Les critiques que nos téléspectateurs connaissent bien maintenant, François Nourissier, Guy Dumur, Morvan Lebesque et François-Régis Bastide parleront donc du phénomène que représente en soi l'attribution des prix puis ils passeront en revue les livres primés. Rappelons que le Goncourt a été décerné à un professeur de quarante ans dont c'est la première publication, Jacques Borel, que le Renaudot est allé à un ouvrage d'un style tout à fait différent : « Les Choses » de Georges Perec et que les prix Fémina et Médicis ont été attribués comme suit : le premier à notre concitoyen Robert Pinget qui était déjà connu par son théâtre et que ces dames du Fémina ont consacré pour un ouvrage qui abordait la nouvelle littérature « Quelqu'un » et le second à René-Victor Pilhes pour son livre « La Rhubarbe ».

Avant-première sportive

Après le camp d'entraînement de Klosters, les skieurs nordiques suisses sont réunis une nouvelle fois, à Saint-Moritz. Notre équipe de reportage y effectuera un reportage à la manière de celui qui avait été fait en compagnie de skieurs alpins sur le glacier du Théodule. Elle y filmera l'entraînement et s'entretiendra avec skieurs et dirigeants des problèmes du ski nordique suisse.

Chaque année, aux alentours de Noël, les Genevois peuvent voir, avec plus au moins d'étonnement, un grand nombre de nageurs et nageuses se mettre à l'eau au Pont des Bergues et parcourir les quelque deux cents mètres qui les séparent du Pont de la Machine. Ils participent ainsi à la traditionnelle coupe de Noël de natation.

Pourquoi nager en plein hiver ? Est-ce plus difficile ou plus exaltant que pendant la bonne saison ? Des questions qui trouveront, peut-être, une réponse dans cette « Avant-première ».

Au programme de cette émission, comme chaque semaine, le point de vue de l'entraîneur et le calendrier en images.

Coup d'œil sur le petit écran

Je sais que l'on n'aime pas la guerre, qu'on déteste quand on en parle et que des téléspectateurs rouspètent parce que la TV romande nous a montré et nous montre encore un film retraçant l'histoire de la guerre 1914-1918. Les images sont parfois macabres, tristes, écœurantes. Comment a-t-on pu conduire à la « boucherie » autant d'hommes ? C'est révoltant. Je connais des tas de gens qui tournent le bouton et parlent d'autre chose quand passe cette émission réalisée par la British Broadcasting Corporation (BBC). Ils n'ont pas le courage de voir ce que fut véritablement cette guerre inutile comme toutes les guerres. Or, c'est précisément la vue de ces images, aussi horribles soient-elles, qui nous oblige à prendre conscience des réalités de la guerre. Et, du même coup, qui nous incite à lutter de toutes nos forces et par tous les moyens en faveur de la paix.

La guerre, c'est comme la lèpre. Il faut la montrer avec ses plaies ouvertes pour que l'on sache ce qu'elle est et les ravages qu'elle fait.

Cette émission est dure, certes, mais elle a sa place à la TV romande même si la Suisse a échappé aux guerres de 14-18 et de 39-45. J'allais écrire : même à plus forte raison puisque notre Pays a été épargné.

Gégé.

CINEMAS

Sion - Arlequin

Vendredi 17 décembre
Marie-José Nat dans

JOURNAL D'UNE FEMME EN BLANC

d'après le roman d'André Soubiran
Un thème d'actualité - Un film réussi - Partout des prolongations
Parlé français - 18 ans révolus
Faveurs suspendues

Sion - Lux

Vendredi 17 décembre
Annie Girardot - Alida Valli - Richard Johnson dans

L'AUTRE FEMME

Mystère - suspense, qui détient la clé du mystère ?
Parlé français - 16 ans rév.

Sion - Capitole

Vendredi 17 décembre
Giorgio Ardisson - Nadia Marlowa dans

ZORRO L'INTREPIDE

Un mystérieux cavalier, vêtu et masqué de noir qui est Zorro.
Parlé français - Eastmancolor
16 ans révolus

Martigny - Etoile

Jusqu'à dim. 19 - 16 ans rév.
Un film russe d'Alexandre Stolper

LES MOIS LES PLUS LONGS

Envoûtant, douloureux, souvent cruel !

Martigny - Corso

Jusqu'à dim. 19 - 16 ans rév.
Des exploits inouïs, spectaculaires

LA COLERE D'ACHILLE

avec Gordon Mitchell et Jacques Bergerac.

Saxon - Rex

Jusqu'à dim. 19 - 16 ans rév.
Un film de cape et d'épée

MANDRIN, brigand gentilhomme
avec Georges Rivière et Dany Robin.

Riddes - L'Abeille

Samedi 18 - Dimanche 19 déc.
20 h. 30 16 ans révolus

LE GENDARME DE ST-TROPEZ

Un film éclatant de bonne humeur contagieuse

Fully - Ciné Michel

Vendredi 17 et samedi 18 - 18 ans révolus
Jean-Paul Belmondo dans

LA CHASSE A L'HOMME

1 h. 30 de fou-rire ! ! !

Cinéma d'Ardon

Avec notre compatriote Maria Schell et Paul Meurisse dans

L'ASSASSIN CONNAIT LA MUSIQUE

C'est de l'humour noir, du rire et des surprises en vrac.

St-Maurice - Roxy

Dès 16 ans rév. - Tél. 3 64 17
Samedi et dimanche
Le dernier film du festival Greta GARBO dans son rôle le plus émouvant
Charles BOYER dans la pleine maturité de son talent

MARIE WALEWSKA

Un chef-d'œuvre impérissable!

Hôtel-Restaurant Central-Martigny

Pour St-Sylvestre : complet

Menus de circonstance pour les jours de fête.

Ambiance créée avec l'orchestre Gille Laurent et par notre sympathique pianiste Denes Szterenyi.

Prière de réserver les tables au tél. (026) 2 11 84. P 1103 S

Rip Kirby

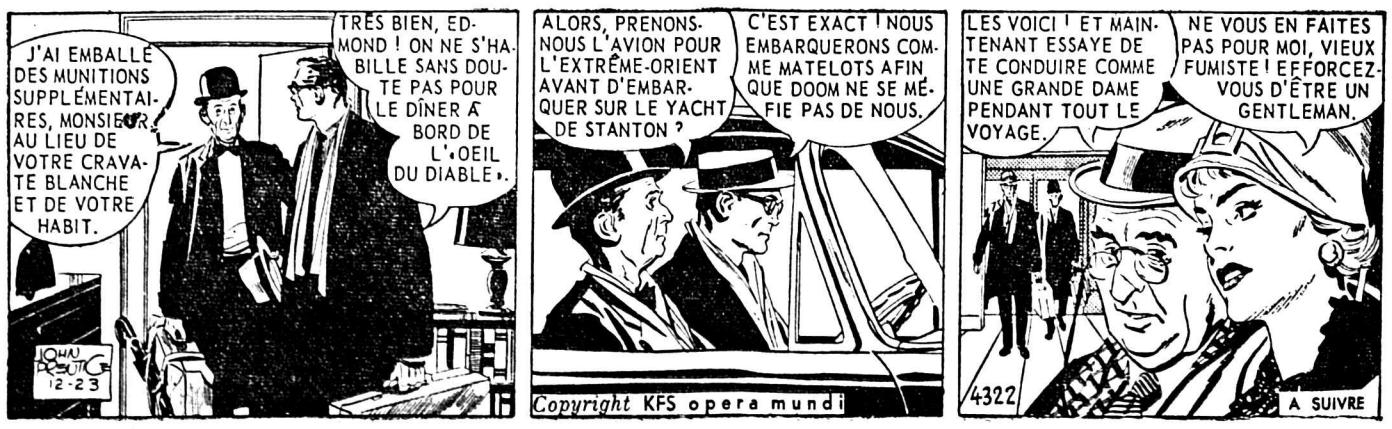

Copyright by Opera Mundi

Dimanche prochain

Pfister ameublements SUHR près d'Aarau → dès 13 h **ouvert!**

P pour 1000 voitures - 600 chambres-modèle - 33 vitrines - Paradis pour enfants - Essence gratuite/ billet CFF pour tout achat dès fr. 500.—

Inscriptions au voyage gratuit: Tél. 021/26 06 66 Pfister-Ameublements S.A., Montchoisi 5, LAUSANNE
Tél. 022/33 93 60 Pfister-Ameublements S.A., Servette 44, GENÈVE

1420/4

Boucherie du Super-Marché Condémines - Ouest

Pour les Fêtes :

VOLAILLE FRAICHE : Dindes de luxe, Pintades, canards, perdreaux rouges, faisans coq, bécasses, poitrine oie fumée.

TRAITEUR : Terrine foie volaille, Patés de lièvre en croûte, foie gras, etc.

NOUS DECORONS GRATUITEMENT VOS PLATS.

Envoi contre remboursement dans tout le Valais.

laSource

P 122 S

Dimanche 19 décembre dès 16 heures à la salle de la MATZE

GRAND LOTO

du club des patineurs artistiques

avec le bel étalage habituel (fromages - jambons)

P 639 S

Voici le test Mido

Mido OCEAN STAR

la montre 100% étanche que vous ne remontez jamais

E. KOHLER

Rue des Remparts 8, Sion

LIQUIDATION TOTALE

du commerce de meubles

G. DEVAUD & FILS

Place du Midi - SION

GRAND CHOIX

GROS RABAIS

La Commisison de liquidation

Fr. 30.- pour votre vieille montre

dans n'importe quel état, grosse ou petite, montre-bracelet ou de poche, de table ou pendule, bonifié lors de l'achat d'une nouvelle montre de dame ou d'hommes. Deux de nos meilleurs modèles avec **mouvement à ancre de qualité.**

MONTRE HOMME : 17 rubis, plaqué or 10 microns ou chromé, antichocs, étanche, antimagnétique, aiguille centrale pour les secondes, cadran de luxe, fond acier vissé, ou

MONTRE DAME : 17 rubis, plaqué or 10 microns, antimagnétique, fond acier, cadran de luxe, forme élégante, bracelet cuir, **1 année de garantie.**

Montre de dame ou d'homme plaqué or ou chromé Fr. 67.—
Reprise de votre ancienne montre Fr. 30.—
Notre prix pour vous **Fr. 37.—**

Envoyez s.v.p. votre vieille montre, la nouvelle suivra par retour du courrier.

Jos. Bleuler, Langstrasse 120, Abt. 23 - 8004 Zurich

P 783 Z

HAUTE - NENDAZ

à 16 km. de Sion

Ouverture

des

installations

SAMEDI 18 DECEMBRE

Fonctionnent tous les jours jusqu'à la fin avril.

Télécabine Haute-Nendaz - Tracouet	long. : 2200 m.
Téleski de la Dent	long. : 300 m.
Téleski de Tracouet	long. : 800 m.
Téleski de Pracondu	long. : 1200 m.
Téleski Pracondu - Tracouet (dès le 24.12)	long. : 1200 m.
Téleski Bleusy - Zofleux (dès le 24.12)	long. : 1200 m.

Débit : 2500 personnes à l'heure.

Profitez des cartes de 7 et 10 jours isolés.

A partir de février 1966

OUVERTURE

du

SUPER-NENDAZ

4 installations nouvelles, débit 2000 pers./heure, des pistes illimitées dans un cadre grandiose, liaison directe au réseau de Verbier.

FULLY

SALLE DU COLLEGE

Dimanche 19 décembre, 13 h. 30 et 20 heures

LOTO

CECILIA P 41367 S

Vœux de fin d'année

Pour atteindre tous vos clients, amis et connaissances sans risque d'oubli, réservez à temps votre emplacement dans le numéro du 31 décembre de la « Feuille d'Avis du Valais ».

une case simple : Fr. 8.—

une double case : Fr. 16.—

M.

Profession

Domicile

Veuillez transmettre vos ordres jusqu'au 23 décembre 1965 à Publicitas, 1951 SION, Avenue du Midi 8.

Cadeaux pratiques

Pour maman :

un Mixer

ou

une marmite à vapeur

Pfefferlé & Cie SION

AVENUE DU MIDI - TEL. (027) 2 10 21

P 89 S

TEP TEP TEP

ALIMENTATION TEP

MALAGA DORÉ bout. 7/10 **3.25** par 2 bout. -7%

ANANAS TAISUCO 10 tranches la bte **1.50** -7%

TEP TEP TEP

A travers la Suisse

CONSEIL NATIONAL : POLYTECHNICUM ET ARMÉE

BERNE (Ats). — Jeudi matin, le Conseil national a terminé l'examen du projet d'agrandissement de l'école polytechnique fédérale, qui nécessite un crédit global de 444 millions de francs.

M. Tschudi, président de la Confédération, remercie les orateurs qui l'ont précédé et qui ont tous reconnu la nécessité de faire progresser, par ce moyen, la recherche scientifique en Suisse.

Il n'est pas question, pour autant de négliger les universités cantonales ou l'école polytechnique de Lausanne. Les conclusions du rapport Labhardt ont été tirées.

En ce qui concerne le logement des étudiants, M. Tshudi souligne que la ville et le canton de Zurich doivent aussi faire un effort.

L'entrée en matière n'est pas combattue et le projet est voté par 108 voix sans opposition.

Le Conseil vote ensuite, sur recommandation de MM. Etter (Pab, Be) et Jaunin (Rad-Vd), un crédit de 6,1 millions pour la construction d'essais agricoles de Waedenswil. Cet établissement souffre d'un grave manque de locaux. Le crédit est voté par 99 voix sans opposition.

M. Tschan (Pab-Be) développe une motion concernant le désendettement de l'agriculture. Par suite de l'intégration, dit-il, l'agriculture suisse peut difficilement lutter contre la concurrence étrangère. Son endettement est très élevé. L'agriculteur ne peut s'en libérer par le rendement de sa production. Des mesures ont été prises, mais elles sont insuffisantes. Le Conseil fédéral est donc invité à confier le problème à une commission d'experts.

M. Schaffner, chef du département de l'économie publique, accepte cette motion sous forme de postulat, ce qui, dit-il, lui assurera une réalisation plus rapide.

LE CONSEIL APPPROUVE.

MM. Wyss (Soc-Bâle) et Primborgne (CCS-Ge) commentent le projet d'arrêté sur la conclusion d'accords de consolidation de dettes. La Suisse est souvent amenée à participer à de tels accords en faveur de pays en voie de développement. Mais il faut chaque fois consulter le Parlement, ce qui ne permet pas d'agir rapidement.

On propose maintenant un transfert de compétence : c'est le Conseil fédéral qui serait habilité à conclure de tels accords. La commission du commerce extérieur propose à l'unanimité d'approuver ce nouveau mode de faire. Mais elle a ajouté à l'arrêté un passage qui oblige le Conseil fédéral à faire périodiquement rapport au Parlement.

L'arrêté est approuvé par 94 voix sans opposition.

STATIONS TERRESTRES

Le Conseil approuve aussi la participation de la Suisse au financement des stations terrestres utilisées pour les télécommunications par satellites. Cette participation des PTT aux stations de Pleumeur-Bodou (France) et de Raisting (Allemagne) coûtera 5,8 millions de francs. Au nom de la commission, M. Bringolf (Soc-Vd) recommande ce projet, les expériences faites étant excellentes.

Approuvé par 99 voix contre 0.

Le Conseil donne aussi, sur rapport de M. Chevallaz (Rad-Vd), son accord à la motion votée par le Conseil des Etats en faveur d'un article consitutionnel sur l'économie hydraulique.

Il approuve par 83 voix contre 0 une série d'accords signés le 10 juillet 1964 au congrès postal universel à Vienne(rapporteur M. Bringolf, Soc-Vd).

Sans opposition, il accorde trois concessions ferroviaires :

— chemin de fer Kriens-Lucerne ;

— funiculaire Lugano - S. Salvatore ;

— chemin de fer du Monte Generoso.

(Rapporteur M. Genoud, Rad-FR).

On reprend alors l'examen du budget militaire. Le Conseil des Etats a refusé l'abattement de 150 millions voté par le Conseil national. Par 24 voix contre 16, il s'est rallié à la formule que préconisait la majorité de la commission du national, soit une réduction de 64 millions. Une proposition de réduire le budget de 100 millions a toutefois obtenu 16 voix.

REDUCTION DU BUDGET DE L'ARMEE

La commission des finances du Conseil national vient de décider à la majorité de se rallier au Conseil des Etats (64 millions). Les rapporteurs, MM. Baumgartener (Rad-Be) et Glasson (Rad-FR) invitent le Conseil à suivre la majorité de sa commission, ce chiffre de 64 millions représente le maximum d'économies possible.

M. Hubacher (Soc-Bâle) propose de maintenir la décision prise mardi, soit une réduction de 150 millions. Il affirme que des mesures de rationalisation sont possible entraînant une diminution des frais. Partant du rapport Abrecht sur le Mirage, l'orateur déclare que le Parlement tout entier soutient M. Furgler, qui présidait la communauté d'enquête.

M. Tschopp (CCS-Bl) propose un compromis : réduction de 100 millions. Le groupe conservateur est convaincu qu'il faut faire un geste pour manifester sa volonté d'économie. L'orateur énumère des postes du budget qui peuvent être réduits.

M. Stadlin (Rad-Zoug) appuie la version de la commission (64 millions). Le rapport Abrecht n'a rien à faire dans ce débat.

Brèves repliques de M. Baumgartner et de M. Glasson, puis M. Chaudet prend la parole.

Il dit que de nombreux projets importants, des achats indispensables seraient compromis si on allait au-delà des 64 millions qui représentent déjà un effort d'économie considérable.

« Le DMF n'a nullement l'intention de transformer l'affaire Mirage en une affaire Furgler. Il ne veut pas de polémique au sujet du rapport Abrecht. Nous sommes là pour exécuter les ordres du Parlement ».

Le président annonce que le vote aura lieu à l'appel nominal.

On procède d'abord à une votation éventuelle.

La proposition Tschopp (100 millions) obtient 86 voix, la proposition Hubacher (150 millions) en obtient 70.

On passe au vote principal, à l'appel nominal ; sont donc opposées : la proposition de la commission (64 millions) et la proposition Tschopp (100 millions).

La proposition Tschopp l'emporte par 107 voix contre 75.

Le budget militaire retourne donc au Conseil des Etats.

Conseil des Etats: toujours le budget

BERNE (Ats). — La séance de jeudi matin au Conseil des Etats a débuté par un nouvel examen du budget de la Confédération. Mardi, le Conseil national avait décidé de réduire de 150 millions de francs le budget du département militaire. La commission militaire du Conseil des Etats, au nom de laquelle s'exprime M. Torche (CCS - Fr) est d'avis qu'une telle réduction est inadmissible, mais qu'on peut en revanche se rallier aux économies proposées par la commission du Conseil national et qui se chiffrent à 64 millions.

M. Odermatt (CCS - OW) n'est pas d'accord. 150 millions, c'est peut-être aller un peu loin. Mais on pourrait trouver un compromis en votant une réduction de 100 millions de francs. L'orateur fait encore quelques remarques au sujet du rapport Abrecht et du rôle du chef du DMF.

Dans la discussion, MM. Obrecht (Rad. - SO) et Buri (PAB - BE) appuient la réduction de 64 millions.

M. Chaudet expose ensuite que le budget de son département a fait l'objet d'un examen très attentif. Il s'insère dans un plan financier quinquennal. Une réduction globale compromettrait le programme des acquisitions sans représenter une véritable économie, car des achats indispensables seraient ainsi renvoyés à plus tard. M. Chaudet fait ensuite une déclaration sur le rapport Abrecht.

On passe au vote. Par 24 voix contre 16, le Conseil des Etats décide de réduire le budget militaire de 64 millions.

Après une suspension de séance, pour permettre au Conseil national de se prononcer, cette décision est confirmée à la faible majorité de 17 voix contre 16.

Le Conseil passe à l'ordre du jour. Il accorde sans opposition la garantie fédérale aux constitutions revisées des cantons de Vaud et Genève, puis aborde un autre crédit militaire, le projet « Florida » de réseau radar et de commande centralisée des troupes d'aviation. Le crédit se monte à 203 millions de francs. M. Clavadetscher (Rad. - LU) recommande l'entrée en matière. La commission militaire a pu se persuader de la nécessité de cette amélioration qui garantira une couverture efficace de notre espace aérien.

En réponse à une question, le conseiller fédéral Chaudet admet que nous avons malheureusement un certain retard dans le domaine de la protection civile. Au vote le projet est adopté par 31 voix sans opposition.

M. Tschudi, président de la Confédération, accepte ensuite un postulat de M. Borel (Rad. - Genève) qui souligne la nécessité de chercher, dans l'intérêt de la Confédération et des cantons aussi bien que dans l'intérêt des citoyens, à améliorer le fonctionnement de notre organisation fédéraliste par un développement systématique de l'entraide intercantonale. Le Conseil fédéral est invité à encourager les efforts entrepris dans cette direction. M. Borel souligne dans son postulat que le développement des activités économiques, sociales et culturelles ignore de plus en plus les frontières cantonales. La structure fédéraliste du pays fait malheureusement souvent obstacle à la collaboration sur le plan régional. Les exigences toujours croissantes imposées aux autorités cantonales dans les secteurs les plus divers dépassent souvent la capacité financière des cantons. Il en résulte un recours fréquent à l'aide de la Confédération, tendance qui est propre à mettre en difficulté les finances fédérales et à compromettre du même coup l'autonomie des cantons.

Sur recommandation de M. Roggo (CCS - Fr), le Conseil approuve la participation de la Suisse aux stations terriennes pour les télécommunications par satellites. Il liquide enfin les dernières divergences au sujet de « Pro Helvétia » et des allocations pour les travailleurs agricoles.

Prochaine séance vendredi matin.

Position de l'électronique dans l'économie en Suisse

BERNE — Instituée par le département fédéral de l'Economie publique, la commission pour l'étude des effets économiques et sociaux de l'électronique et de l'automation (président : M. W. Mueller, professeur Stettlen) publie dans le « Bulletin d'information » du délégué aux possibilités de travail le rapport intermédiaire qu'elle a présenté au département précité sur la position de l'électronique dans l'économie suisse.

Ce rapport analyse de manière approfondie l'opinion fréquemment exprimée selon laquelle notre pays a manqué le « tournant électronique » en ce sens que l'industrie suisse a négligé, bien qu'elle semblait y être tout particulièrement prédestinée, à saisir à temps et dans une mesure suffisamment large les possibilités offertes par l'électronique, domaine nouveau qui se développe à une cadence extraordinairement rapide et revêt une importance capitale pour la future technique industrielle. Pour ce qui est de la recherche fondamentale, la commission de l'automation reconnaît sans réserve que notre pays accuse un énorme retard par rapport aux Etats étrangers figurant dans le peloton de tête. Si l'on établit en revanche une comparaison sur le rôle de l'électronique dans la production industrielle suisse et étrangère, un jugement plus nuancé s'impose. A certains échelons tels que la fabrication de composants électroniques (de transistors par exemple), de grandes calculatrices électroniques, la production suisse est tout à fait insignifiante ou, alors, se limite à un petit nombre de spécialistes. Dans d'autres secteurs, au contraire, parmi lesquels celui des applications de l'électronique dans les fabrications traditionnelles de l'industrie des machines et appareils mérite une mention spéciale, des entreprises de notre pays se sont distinguées par des réalisations remarquables.

D'aucuns se bornent à prétendre que la Suisse n'est plus à même de combler son retard en matière d'électronique. Après avoir examiné la situation de près, la commission de l'automation estime, quant à elle, que la résignation est mauvaise conseillère et qu'elle ne doit pas inspirer notre comportement futur à l'égard de l'électronique industrielle ni les décisions qu'appellera l'aide de l'Etat.

mracom--

150e anniversaire de la réunion du Jura et de Bienne à Berne – un livre le commémore

BERNE — A l'occasion du 150e anniversaire de la réunion du Jura et de Bienne au canton de Berne, un bel ouvrage illustré, en français et en allemand intitulé « 150 Jahre Berner Jura - Jura bernois 1815 - 1965 » vient d'être publié par les autorités bernoises.

Dans un avant-propos, M. Dewet-Buri, président du Conseil exécutif, relève que ce dernier a tenu à marquer ce 150e anniversaire « par une publication évoquant les principaux aspects passés et présents de la destinée commune de Berne et du Jura. Il a fait appel dans ce but à un groupe d'historiens, d'économistes, d'archivistes, d'hommes politiques, de juristes et de rédacteur qui se sont, chacun dans son domaine, acquittés de leur mandat dans un esprit d'entière indépendance. Le Conseil exécutif, ajoute son président, ne doute pas que la publication de ces travaux aidera à mieux comprendre la position qui'occupe dans le canton de Berne la minorité jurassienne et plus particulièrement celle de langue française ».

La préface est due à la plume du conseiller fédéral Wahlen, qui rappelle brièvement les circonstances dans lesquelles le congrès de Vienne a rattaché l'ancien évêque de Bâle à la Suisse et au canton de Berne en même temps que les cantons de Genève, de Neuchâtel et du Valais prenaient eux aussi définitivement leur place dans la Confédération. M. F.T. Wahlen exprime sa conviction « qu'une volonté sincère d'entente permettra l'aboutissement des tentatives qui sont faites actuellement pour résoudre le problème du Jura. »

Ce livre anniversaire contient les articles suivants : « Le Jura dans le canton de Berne 1815-1965 » (en allemand), de M. Adolf Gasser, professeur à l'Université de Bâle ; « Les conseillers d'Etat jurassiens depuis 1831 » (en allemand), de M. Hermann Boeschenstein, journaliste à Berne ; « La frontière des langues et les langues dans le Jura » (en allemand), de M. C.A. Muller, de Bâle ; « L'évolution économique et le Jura » (en français), de M. François Schaller, professeur aux Universités de Lausanne et de Berne ; « Les routes jurassiennes : projets concrets et perspectives d'avenir » (en allemand), de M. Henri Huber, conseiller d'Etat, directeur des travaux publics du canton de Berne ; « L'école jurassienne dans le cadre de la législation bernoise », de M. Virgile Moine, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique du canton de Berne (en français) ; « Alemans et Romands » (en allemand) de M. Walb von Greyerz, journaliste à Berne ; « Code Napoléon et Code civil suisse dans le Jura » (en français), de M. Albert Comment, ancien juge fédéral et professeur à l'Université de Berne ; « Aspects du statut des communes dans le canton de Berne » (en français), de M. Hans Hof, chancelier de l'Etat de Berne ; « Bienne et le canton de Berne » (en allemand), de M. Werner Bourquin, archiviste à Bienne et enfin « Le district de Laufon » (en allemand), de M. Albin Fringeli, maître secondaire à Nueningen.

Des experts suisses pour les pays en voie de développement

BERNE (Ats). — Une forme de l'aide technique accordée par la Suisse aux pays en voie de développement consiste à envoyer des experts qui mettent leur science et leur expérience au service du tiers monde dans des domaines du développement auxquels les divers gouvernements accordent une importance primordiale. Plus de cent spécialistes suisses sont ainsi constamment en mission, tant dans le domaine de la coopération technique bilatérale de la Confédération que dans celle que l'ONU et ses organisations spécialisées accordent sur le plan multilatéral.

Ces derniers jours, quatre experts bilatéraux ont de nouveau été mandés dans des pays en voie de développement. Trois d'entre eux soutiendront les autorités tunisiennes qui s'efforcent de développer le tourisme : M. Eugène Cholet, directeur d'hôtel, de Fribourg, donnera pendant six mois dans les villes de Bizerte et de Sousse des cours spéciaux d'administration hôtelière. Pendant la même période M. Georges Ducrey, maître d'hôtel, Valaisan, formera du personnel hôtelier et M. Alfred Roulet, Neuchâtelois, donnera des cours de cuisine, les deux dans un des quatre centres du commissariat général tunisien au tourisme et au thermalisme.

Enfin, M. Bernhard Staub, ingénieur EPF, Bernois, se rend pour un ou deux ans à Bangkok pour y surveiller l'installation d'un laboratoire à haute et basse tension offert par la Suisse à l'université Chulalongkorn ; il donnera également des cours spécialisés.

17 cols fermés

BERNE (Ats). — Le TCS et l'ACS communiquent jeudi que les cols suivants sont maintenant fermés : Albula, Bernina, Fluela, Furka Grimsel, Grand-Saint-Bernard, Klausen, Lukmanier, Oberalp, Pillon, San Bernadino, Saint-Gothard, Simplon, Spluegen, Susten, Umbrail et Gampel-Goppenstein.

On conseille les pneus à neige pour les Mosses et les routes Aigle-Leysin, Frutigen - Kandersteg, Interlaken - Beatenberg, Interlaken - Grindelwald et Interlaken - Lauterbrunnen.

Pneus à neige ou chaînes sont nécessaires pour les cols et routes suivants : Bruenig, Forclaz, col de Bellegarde, Julier, Lenzerheide-Lai dès Chruwalden, Maloja, Pas de Morgins, Fuorn, Saanenmoeser, Orsières - Bourg-St-Pierre, Erstfeld - Goeschenen, Aigle - Les Diablerets, Le Châble - Verbier, Sierre - Montana-Crans, Stalden - Saas-Fee, Goeschenen - Andermatt, Coire - Arosa dès Maladers, Klueblis - Klosters - Davos, Martina - Zernez et Zernez - Silvaplana. Les autres cols et routes sont normalement praticables.

Air France et Aéroflot ouvriront une ligne cargo : Moscou-Paris

GENEVE (Ats) — Un accord d'exploitation conjointe d'une ligne cargo Moscou-Paris a été signé le 8 décembre à Paris, entre le général Bachkirov directeur général des lignes aériennes internationales de l'URSS et M. Louis Lesieux, directeur général d'Air France.

Au terme de cet accord, la ligne sera assurée par un Antonov 12 de l'Aéroflot, à compter du 3 février 1966 (le jeudi dans le sens Moscou-Paris et le vendredi dans le sens Paris-Moscou) sous indicatif commun aux deux compagnies.

Il est prévu que la compagnie nationale Air France mettra en œuvre un appareil à ses couleurs dès que le trafic justifiera une augmentation de la fréquence des services.

LE CAVEAU
Avenue de la Gare — SION
G. de Preux - Tél. (027) 2 20 16
SEUL LE SPECIALISTE peut vous donner entière satisfaction.
Pour les Fêtes :
Grand assortiment de
Liqueurs fines, Cognacs, Whisky, Champagnes et Vins fins
P 661 S

Gonset

Encore plus jolie à la maison

Tablier-robe en gabardine ciel ou cyclamen, col et poignets crochetés de laine noire. Tailles 40 à 46.

34.90

le 48 36.90

306.22.5.4.

Beaux Sapins de Noël

de 1 à 2 mètres, provenant de pépinière.

R. Schupbach, route d'Oron 4, Lausanne
Tél. (021) 32 57 83 Ofa 06.837.02 L

Joie d'offrir... plaisir de recevoir...

Pour Madame :
Lingerie fine
Foulards - Bas
Jupes - Pulls
Pochettes
Duster - Pyjama
Robes et Costumes Jersey

Pour Monsieur :
Une belle chemise
Une cravate mode
Un pyjama
Pulls
Pantalons de ski
Anoracks pour enfants
Pantalons de ski pour enfants

« Au Printemps »
Melly-Pannatier
Rue de Lausanne SION

P 168 S

Viande de saucisses

VIANDE MAIGRE ET SANS OS

1ère qualité, hachée	le kg. 5.20
1ère qualité, au morceau	le kg. 5.60
1ère qualité, suisse ronde	le kg. 6.50
Belle viande grasse de poitrine pour saler et fumer	le kg. 5.—
Cervelas	la paire 0.70
à partir de 10 paires	la paire 0.65
Emmenthaler	la paire 0.80
Petites saucisses fumées	la paire 1.—
Gendarmes	la paire 0.90
Saucisses fumées à conserver	le kg. 5.40
Mortadelle à conserver	le kg. 5.40
Viande fumée à cuire	le kg. 6.50
Excellente graisse fondue pour cuire et frire	le kg. 1.40
à partir de 10 kilos	le kg. 1.20

Expédié contre remboursement.

Boucherie chevaline Fritz Grunder
Metzgergasse 24 - 3000 Berne
Tél. (031) 22 29 92
Le mercredi fermé toute la journée.

P 322 Y

A QUALITE EGALE LE MEILLEUR PRIX

A PRIX DONNE LA MEILLEURE QUALITE

FASOLI

MEUBLES

Depuis toujours notre principale préoccupation est de SATISFAIRE NOTRE FIDELE CLIENTELE.

C'est pourquoi avant tout achat de mobiliers, tapis, couvertures, duveterie, consultez-nous, comparez... nos prix vous décideront.

Place du Midi - SION - Tél. 2 22 73

votre securité
ne se marchande pas

Quels pneus neige pour votre voiture ?

Demandez les prix à votre garagiste.

Cette affiche (rouge) vous désigne le garage de confiance membre de l'Union professionnelle.

Station Ferrero

Rue du Scex - Sion

Benzine	-.52
Super	-.55
Diesel	-.47

ANTIGEL - ANTIROUILLE
Fr. 2.90 le litre

P 338 S

500.– francs
à qui louerait ou procurerait
locataire
de magnifique appartement 4 pièces ½ - près Centre-Ville - (pour février 1966).

Tél. (027) 2 55 86 P 41335 S

La Société de Banque Suisse

1872

engagerait quelques employés qualifiés de langue maternelle française, de nationalité suisse, pour ses services

CORRESPONDANCE

TITRES

BOURSE

Places stables en cas de convenance. Caisse de pension.

Les personnes qu'un poste de ce genre intéresse sont priées d'adresser leurs offres de service avec curriculum vitae, références, copies de certificats et photographie à la

SOCIETE DE BANQUE SUISSE
Secrétariat du personnel
SIERRE

P 606 S

il assure lui-même son avenir !

et certainement pas à la légère, car il s'agit de son propre avenir. Voici sa décision : entrer en apprentissage dans l'imprimerie. Le monde entier ouvre ses portes aux compositeurs et conducteurs typographes. Décidez-vous! Inscrivez-vous aujourd'hui même, n'attendez pas le printemps prochain.

Renseignements et inscriptions:

Commission de l'imprimerie pour la formation professionnelle en Valais

Président : **M. Jean-Claude Jonneret,** imprimeur **1920 Martigny 1 Tél. (026) 2 23 56**

Devez-vous toujours dire « non » à votre femme quand il est question d'argent?

Non à l'appareil utile au ménage; non au séjour de repos nécessaire; non à une meilleure formation de vos enfants; non à vos propres désirs justifiés? Uniquement parce que votre seul salaire s'émiette immédiatement en petites sommes, ici et là? Cet état de choses peut changer. Si vous avez une acquisition nécessaire à faire, nous pouvons vous consentir un crédit de Fr. 500.– à Fr. 10000.–. Nous ne demandons aucun renseignement à votre employeur, vos parents ou vos connaissances. En cas de règlement irréprochable nous vous accordons un **remboursement de 15%** sur les frais et intérêts habituels. Notre crédit n'est donc pas seulement discret mais encore avantageux. Envoyez-nous le talon ci-dessous ou téléphonez-nous. Notre réponse vous parviendra sous enveloppe neutre. Vous serez satisfait de nos services.

Banque Rohner + Cie S.A. P 361 G
Löwenstrasse 29, Zurich Téléphone 051/230330

Veuillez m'envoyer les documents nécessaires à un crédit au comptant

Nom
Prénom
Rue
Localité Ct. D-705

Offres et demandes d'emplois

UNE IMPORTANTE ENTREPRISE métallurgique du Valais central cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, une habile

STENO - DACTYLOGRAPHE

de langue maternelle française.

Elle offre :

— place stable et bien rétribuée,
— grandes possibilités de développement,
— bonne ambiance de travail,
— semaine de 5 jours.

Les intéressées sont priées d'adresser leur offre avec curriculum vitae, copies de diplômes et de certificats de service et prétentions de salaire sous chiffres PB 41310 à Publicitas, 1951 Sion.

DECOLLETAGE ST-MAURICE SA cherche, pour entrée de suite ou à convenir,

employé ou employée de bureau

qualifié(e), avec pratique de la sténo-dactylo. Place stable et bon salaire pour personne capable.

Ecrire ou se présenter au bureau.

P 656 S

SNACK CITY, SION cherche une

serveuse

Congé le dimanche.

Tél. (027) 2 24 54

P 41259 S

DAME CHERCHE PLACE à Sion comme

vendeuse

de préférence alimentation.

Tél. (027) 2 51 63

P 18749 S

Frey

POUR L'OUVERTURE de ses nouveaux magasins à Sion

FREY Vêtements

cherche encore une

VENDEUSE - CAISSIERE

Faire offre détaillée avec curriculum vitae et photo à

Vêtements FREY
Succursale de Lausanne Ofa 06.361-03 L

A LOUER à Sion
Rue du Scex

studio non meublé

Tout confort.
Libre dès 15.12.65.
Loyer mensuel Fr. 200.— charges comprises. P 877 S

REGIE A. FAVRE
Rue de la Dixence 19
SION - Tél. 027/2 34 64

A LOUER A SION
Rue St-Guérin No 10

appartement 4 pièces

Tout confort. Libre immédiatement. Loyer mensuel Fr. 275.— plus charges

REGIE A. FAVRE
Rue de la Dixence 19
SION - Tél. 027/2 34 64

SOCIETE DONT LE BUREAU EST A MONTHEY
cherche pour date à convenir

Une employée de bureau

ayant une bonne formation commerciale et habituée à un travail précis, mais varié et intéressant.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire sous chiffre PB 51515 à Publicitas, 1951 Sion.

Suivant son programme d'expansion, RAFFINA S.A. STATION-SERVICE et SERVICE PNEUMATIQUES, à Monthey et Vernayaz, désire former en qualité de

GERANT

personne sérieuse
(n'ayant pas travaillé dans la branche)

ayant de l'initiative et s'intéressant au développement, ainsi que

4 SERVICE - MEN

et employés au Service pneumatiques.

Adresser offres avec références, prétentions de salaire et date d'entrée possible à

RAFFINA S.A., case postale 26 - MONTHEY

P 348 S

Conciergerie

offerte centre-ville, contre appart. 3 ch., confort, vue, libre de suite ou à convenir.
Case postale 298 - 1951 Sion.

P 41297 S

ON CHERCHE une

serveuse

gentille et honnête. Débutante acceptée. Vie de famille. Date d'entrée début janvier.

Café du Soleil, 1868 Muraz-Collombey.
Tél. (025) 4 21 83

P 41313 S

Jeune homme
marié, professeur de ski,

CHERCHE EMPLOI

pour une période de 9 à 10 mois de chaque année, dans bureau, représentation ou autres.

Ecrire sous chiffres PB 18744 à Publicitas, 1951 Sion.

SECURITAS S.A.

engage pour les cantons de Vaud - Valais - Neuchâtel - Fribourg - Genève

GARDIENS DE NUIT à plein emploi

et GARDES pour services occasionnels

Nationalité suisse.

Faire offres en précisant catégorie d'emploi et canton désiré à **Securitas, rue du Tunnel 1, Lausanne.** P 1827 L

ON DEMANDE à Sion

villa

à louer ou à acheter. 5 à 6 pièces, pour le courant 1966. Event.

appartement

Ecrire sous chiffres PB 39969 à Publicitas, 1951 Sion.

A LOUER à Sion, à partir du 1er janvier,

appartement

tout confort.
Tél. (027) 2 32 16

P 41334 S

JEUNE HOMME cherche

chambre meublée

de préférence à l'Ouest de Sion.
Tél. (027) 2 51 81

P 18743 S

A LOUER dans immeuble neuf au centre de la ville de Sion

studio

avec salle de bains et cuisine. 3e étage. Ascenseur. Libre dès le 1er janvier 1966. Fr. 187.— par mois, charges comprises.

S'adr. au Bureau du Journal sous chiffre 416.

A VENDRE d'occasion

SALLES DE BAIN FOURNEAUX potagers et BOILERS
de 50 et 75 litres.

André Vergères - 1964 Conthey-Place
Tél. (027) 8 15 39

P 40945 S

Affaires immobilières

A VENDRE à **Conthey-Plan**

terrain à bâtir d'env. 1000 m2

Prix intéressant.

Ecrire sous chiffres PB 41253 à Publicitas, 1951 Sion.

A VENDRE dans localité du Bas-Valais

ancienne MAISON

4 pièces, à proximité gare CFF et parking. Conviendrait pour pied à terre.
Pr renseignements : Tél. (021) 60 63 40

P 41370 S

A VENDRE

vigne de 3000 m2

magnifique exposition. Ravaney-Chamoson.

Ecrire sous chiffres PB 41254 à Publicitas - 1951 Sion.

---

vos imprimés gessler s.a. sion

Roman d'espionnage de G.-J. ARNAUD

FONDS DANGEREUX

29

Il fit quelques pas en direction de plusieurs photographies jaunies, punaisées sur le mur à la tapisserie passée. Il y avait Lénine harangant la foule, Staline à la conférence de Yalta, quelques photos extraites du film le « Cuirassé Potemkine », bref toute cette imagerie un peu naïve chère au cœur des vieux militants.

— Dites-moi, Carelli, dit-il tout à coup, comment va votre ami Forster ?

C'était le nom donné par le gardien de golf à Saclant, Pat Scott. Cet homme étrange l'avait contacté une fois quatre années plus tôt et depuis Scott ne l'avait jamais revu.

Il lui sembla que le vieux tressaillait.

— Forster ? Je ne connais personne de ce nom-là.

— Tiens, je croyais, fit Kovask d'un ton indifférent en poursuivant son inspection dans la pièce.

Arrivé devant les étagères qui supportaient un nombre ahurissant de livres, il s'immobilisa. Marx, Engels, Lénine évidemment, mais aussi des poètes russes, français.

— Ecoute une dernière fois, Dino. Où est ma fille ?

— Tu m'ennuies. Je ne sais pas où elle est ta fille. Que veux-tu que je te dise d'autre ?

— Bien, dit Benedetto. Je vois qu'on peut faire appel à tes sentiments quand on a besoin de toi.

— Tu n'avais pas besoin de venir avec toute cette équipe de policiers.

Le gros Italien donnait l'impression qu'il allait broyer l'autre entre ses mains. Kovask intervint.

— Nous partons, Falga. M. Carelli n'a pas autre chose à nos dire. Il serait trop long de le faire arrêter pour l'interroger et je suis certain qu'il ne parlerait pas facilement.

Le vieux secoua ses cheveux blancs.

— Essaye de comprendre, Benedetto.

— Oh ! je comprends que si ma fille se trouve en difficulté, c'est à toi que je le dois. Mais prends garde, Carelli, si par malheur il lui arrivait quelque chose, je reviendrais t'étrangler.

Puis il sortit, suivi par le trio. Kovask brusqua les choses en lui serrant la main dans la rue.

— Merci, Falga, vous avez fait le maximum. Maintenant si jamais vous apprenez quelque chose, téléphonez au F.B.I. Vous nous rendriez service.

Le gros restaurateur s'éloigna la tête basse, et Cadurcci s'étonna avec quelque aigreur.

— C'est tout ? Et ce Carelli ? Vous le laissez tranquille ?

— Un peu de patience, s'il vous plaît. Marcus, allez chercher la voiture avec notre ami et rejoignez-moi dans le coin.

Kovask resta dans l'ombre, les yeux levés vers la fenêtre toujours éclairée du vieux bonhomme. Il gardait un espoir, très faible à la vérité, mais préférait passer quelques heures à attendre l'impossible. Marcus le rejoignit au bout de dix minutes.

— J'ai compris, chuchota-t-il. J'ai préféré laisser notre ami dans la bagnole.

— Vous avez bien fait.

Le jeune lieutenant désigna la fenêtre éclairée :

— Vous croyez que...

— C'est un vieux bonhomme sans grande malice. Il risque de tomber dans le piège.

— Il est pourri d'idées dangereuses, réagit violemment Clark.

Kovask sourit doucement.

— Bien sûr, mais il croit. Il n'a jamais pensé nuire à Cesare Falga en faisant de lui un révolté. Les paroles très dures du père vont le poursuivre maintenant. Nous serons peut-être obligés d'attendre toute la nuit. Allez dans la voiture et revenez dans une heure.

Fumant cigarette sur cigarette, il montait la garde sans impatience, imaginant le vieillard là-haut dans sa pauvre chambre en train de songer inlassablement à la même chose. Il misait sur lui parce qu'il était certain que c'était un homme courageux, attaché malgré tout à quelques valeurs humaines.

Un cop le surprit et lui demanda ses papiers alors qu'il ne s'y attendait pas. Pour mettre un terme à toute discussion, il sortit sa carte d'agent spécial.

— Excusez-moi, sir, dit le policier. Si vous avez besoin d'un coup de main je termine mon service que dans deux heures.

— Ça va bien, dit Kovask. Il ne s'agit que d'une surveillance.

Clark prit ensuite sa place tandis qu'il allait s'allonger sur la banquette arrière de la voiture. A l'avant Cadurcci fumait en silence. Vers quatre heures du matin, Kovask alla relever son adjoint. Il y avait toujours de la lumière chez le vieux.

— Je me demande si Carelli va se décider, murmura Marcus Clark.

— Vous l'avez aperçu ?

— Pas une seule fois. Pas possible, il s'est endormi avec sa lampe allumée.

Kovask reprit la faction, assista au lever du jour, aux premières allées et venues des gens du quartier se rendant au marché de Bleeker street. Il dut se déplacer pour ne pas attirer l'attention, sans perdre de vue l'entrée de l'immeuble lézardé où habitait Carelli.

A cinq heures trente l'homme sortit soudain sur le seuil de l'entrée commune, et Kovask n'eut que le temps de se cacher derrière une camionnette de livraison.

Frileux, enfoui dans son pardessus malgré la douceur de l'aube, le vieillard se mit à trottiner en direction de Bleeker steet. Il passa sans se soucier d'acheter au milieu des éventaires, et Kovask qui avait pensé qu'il allait chez les Falga fut surpris de le voir poursuivre, puis descendre dans le métro.

Sachant que si l'homme se retournait il serait rapidement reconnu, il attendit quelques secondes avant de le suivre, réussit à s'intégrer à un groupe prenant la direction Uptown, c'est-à-dire vers la périphérie. Pour le centre il fallait prendre la direction Downtown.

Le vieillard attendait devant la ligne omnibus, ce qui indiquait qu'il n'allait pas très loin on alors qu'il comptait changer de ligne. Deux stations plus loin en effet il descendit et prit la ligne Brighton Beach.

Par chance il trouva une place assise et s'y installa. Les yeux mi-fermés il paraissait sommeiller, tandis que Kovask tout au fond de la voiture ne le quittait pas des yeux. Le vieillard semblait s'être installé pour un bout de temps, car les stations se succédaient sans qu'il n'y fasse attention. Peut-être allait-il jusqu'au terminus ? Ils avaient traversé East River et se trouvaient dans Brooklyn.

Comme prévu, le vieux descendit à Brighton Beach et prit la direction de Coney Island, dont Kovask pouvait apercevoir les grands Scenics railways et les échafaudages métalliques des « toboggans ».

Le vieux tourna à droite, et au bout de cinquante mètres pénétra dans une maison de trois étages. Comme convenu Kovask pénétra dans un drugstore pour appeler son collègue chez les Falga.

— Nous arrivons tout de suite, dit Marcus Clark.

Au bout d'une demi-heure, Kovask, qui attendait à proximité de la maison, vit arriver la voiture avec son collègue et Cadurcci. Les deux hommes avaient les traits tirés et la barbe noire, lui-même devait avoir sale mine.

Divers

Epicerie - Confection - Textiles

GABRIEL GERMANIER — ERDE - CONTHEY

LIQUIDATION TOTALE du rayon de confection

Pas de marchandises défraichies ou démodées.

Rabais 30 % et plus sur tous les articles.

Voilà des cadeaux à bon compte pour toute la famille.

(Autorisée du 30 octobre au 31 décembre 65)

P 41371 S

ST-MAURICE - A l'Hôtel des Alpes (Grande Salle)

Dimanche 19 décembre 1965
dès 14 h. 30

Organisé par la Société
Le Vieux Pays de St-Maurice

LOTO
Tous les 3 tours
cartons ! ! !

Cartes d'abonnement pour l'après-midi Fr. 35.—
Cartes d'abonnement pour la soirée Fr. 35.—

P 41223 S

MAYENS DE CHAMOSON

DIMANCHE 19 DECEMBRE 1965

CONCOURS ANNUEL DU SKI-CLUB « ARDEVAZ »

Programme :

dès 10 h. 00 : slalom géant.
dès 13 h. 30 : slalom spécial (2 manches)
dès 17 h. 00 : Distribution des Prix.

Le télécabine et les téleskis fonctionnent tous les jours

P 41032 S

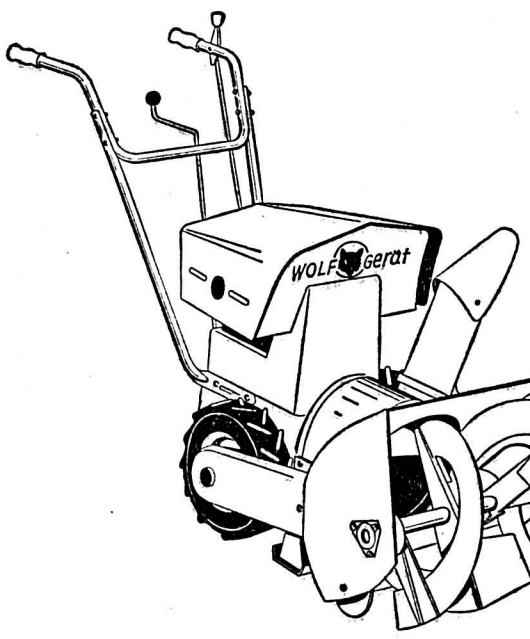

Fraise à neige

à moteur - Modèles de 4 et 6 CV

Projection jusqu'à 12 mètres

Prospectus et démonstration à la

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait
SION

Département : Machines agricoles
Tél. (027) 2 14 44

P 238 S

Les plaisirs d'une belle fête

commencent par un apéritif COUDRAY-FRERES

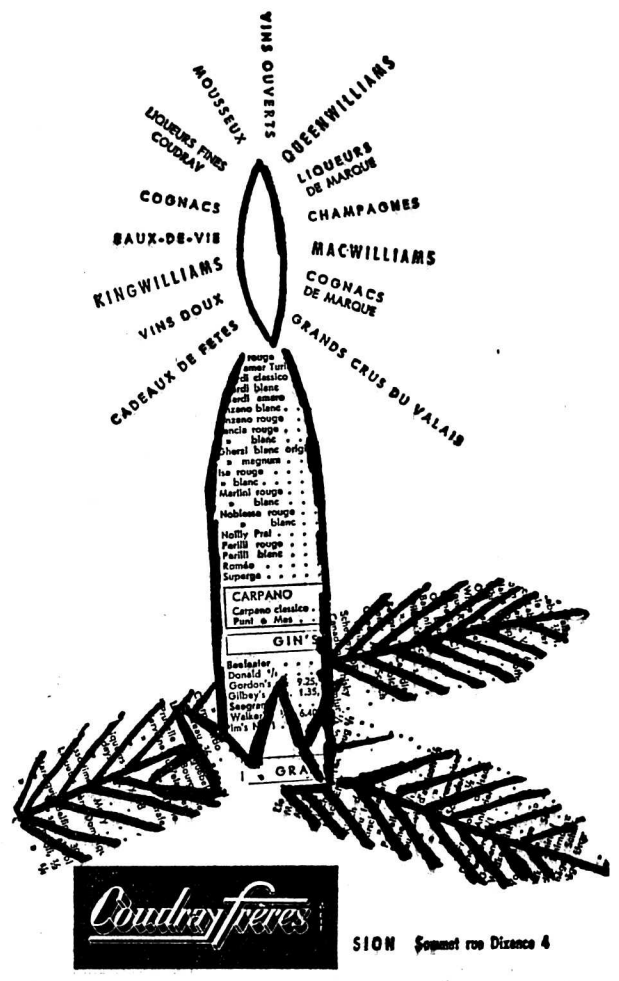

SION Square rue Dixence 4

P 55 S

MESDAMES, MESDEMOISELLES...

Vous trouverez à Vétroz, chez AGNES, les dernières Nouveautés, soit :

☆ Pullovers de ski, pure laine,
☆ Robes pure laine,
☆ Blouses de soie et cachemire,
☆ Foulards pure soie
☆ et autres articles analogues aux meilleurs prix du jour.

Se recommande :

Mademoiselle Agnès Vernier - Vétroz
Tél. 8 13 04 P 41369 S

---

31 décembre !

Un départ dans la nouvelle année...
et dans l'élégance...
avec une

ROBE DE COCKTAIL

que vous trouverez en EXCLUSIVITE
à la

BOUTIQUE, à Sierre

14, Avenue Général Guisan
Tél. 5 14 40

Le 21 décembre le magasin sera ouvert jusqu'à 21 h. 30

P 63 S

POURQUOI IREZ-VOUS A SION LE 21 DECEMBRE ?

Parce que **BONVIN-COIFFURE** vous offre la possibilité de faire votre **PERMANENTE** ou **MISE EN PLIS de 8 à 22 heures.**

Permanente : 19.— 24.— 28.— et 30.— frs
Shamphoing, mise en plis: 3.50 4.50 et 5.50 frs
Travail impeccable par première coiffeuse.
Coupe Messieurs : Fr. 3.—

40, Avenue de Tourbillon, 1950 SION
1er étage - Téléphone (027) 2 39 03

P 54 S

Husqvarna

DE SUÈDE
. . . si merveilleusement simple — simplement merveilleuse !

Garantie totale. Paiement par acomptes. Reprise de votre vieille machine. Cours de couture gratuit. Offre gratuite et démonstration sans engagement par

G. CRETTAZ
Représentant
SION
Av. du Midi 8
Tél. (027) 2 40 51
P 634 S

Il reste A LOUER quelques places

parking

Hôtel de France - Sion.
Tél. (027) 2 50 51

P 1160 S

A vendre

PEUGEOT 404 de Luxe, 1964, intérieur cuir, toit ouvrant av. injection, métallisée. - 13.000 km. garantis. Prix intéressant.
ALFA ROMEO TI 1960, en parfait état.
OPEL CAR-A-VAN 1938, révisée, moteur et boîte à vitesses neufs.
1 NASH-RAMBLER 1960, 2 - 4 places Coupé, 35.000 km. à l'état de neuf.
AUSTIN CAMBRIDGE 1960, 8 CV, 5 - 6 places, intér. cuir, bas prix.
AUSTIN Car-A-Van 1965.
AUSTIN Car-A-Van 1962.
AUSTIN 850 1962.

TONY BRANCA
Agence Austin
Garage des Sports
Platta - Sion
Tél. (027) 2 52 45
ou 2 55 85
P 380 S

A VENDRE
MACHINE A LAVER
de marque, tout automatique, d'exposition, ne nécessitant aucune installation, en 380 et 220 volts. Garantie et mise en service d'usine. Gros rabais - Facilités.
Ecrire sous chiffres 5410-16 à Publicitas - 1951 Sion.

Attention !

Salami Nostrano haché gros par kg. Fr.	12.—
Salami Milano 1a	10.—
Salami « Azione »	8.50
Salametti extra, haché gros	9.—
Salametti Milano	7.—
Salametti « Azione »	5.80
Salametti Occasion	4.—
Mortadelle Bologne	5.50
Mortadelle Vismara	7.50
Lard maigre séché à l'air	7.50
Viande de vache pour bouillir	3.90
Jambon cru 1a Azione	17.80
pièces entières 2 et 3 kg.)	
VIANDE DE CHEVRE	
Quartier de devant	le kg. 4.60
Chèvre entière	5.—
Viande de mouton pour ragoût	4.80
Viande de mouton épaule	6.50
Mouton entier	5.80

Boucherie - Charcuterie P. FIORI
6600 Locarno
Tél. (093) 7 15 72
P 2077 O

VIANDE SANS OS POUR BOUCHERIE

BOUCHERIE CHEVALINE
Schweizer 1950 Sion
Rue du Rhône 5
Tél. (027) 2 16 09

Quartier devant
Train côte kg. fr. 5.30
Epaule poitrine kg. fr. 5.80
Viande hachée kg. fr. 4.50

BOUCHERIE CHEVALINE
Vergères - Schweizer 1920 Martigny-Bourg
Tél. (026) 2 10 51

Quartier arrière pour saler
kg. fr. 7.—, 7.50
Bouilli côte plate
kg. fr. 3.—, 4.—

Envois partout contre remboursement. Demi port payé à partir de 5 kg. - Fermé jeudi après-midi. P 679 S

UN RENDEMENT INTERESSANT de vos

VIGNES

peut vous être garanti par une

LOCATION

Contrat de longue durée pour surfaces importantes et bien situées.

Faire offres écrites sous chiffres PB 51516 à Publicitas, 1951 SION.

Cadeaux utiles pour Noël

EMILE MORET & Fils S.A.
Vers l'Hôpital
MARTIGNY
Tél. (026) 2 22 12

GRAND CHOIX DE PETITS MEUBLES PRATIQUES
dès Fr. 53.—

Fauteuils rembourrés
dès Fr. 68.—

P 243 S

---

5 tapis

Superbes milieux moquette, 260 x 350 cm., fond rouge, dessins Chiras, à enlever Fr. 190.— la pièce (port compris). Envoi contre remboursement. Argent remboursé en cas de non-convenance.

G. KURTH
1038 Bercher
Tél. (021) 81 82 19
P 1673 L

BELLES OCCASIONS

VW
1962, houssée, blanche, état de neuf.

Opel Record
4 portes, 1965, freins à disques, 2 teintes, 18.000 km., état de neuf.

Garantie et facilités de paiement.
Tél. (027) 2 14 93 (midi et soir).

P 41330 S

Cause double emploi, à vendre de particulier

Opel Record

Luxe 1965.
Freins à disque. - Servo frein. Sièges-couchette. 4 portes. Couleur bleu foncé. 7500 km. Prix très intéressant. - Facilités.
Tél. (021) 91 15 38 (heures repas).

P 487 L

A VENDRE

1 porte palière
en noyer massif, sculptée, larg. 1 m. 10, haut. 2 m. 20.

1 fourneau
en pierre de Bagnes.

Ecrire sous chiffres PB 18477 à Publicitas, 1951 Sion.

A VENDRE

patins artistiques
bruns, pointure 35,

Ecrire sous chiffres PB 41336 à Publicitas, 1951 Sion.

A VENDRE

1 verrat et 1 chèvre
portante.

Tél. (027) 5 00 02

P 41368 S

Affaires immobilières

A VENDRE
pour cause de liquidation de société

UN APPARTEMENT 1 pièce
Fr. 40.000.—, loué actuellement fr. 200 p. mois
UN APPARTEMENT 2 pièces
Fr. 55.000.—, loué actuellement fr. 250 p. mois
UN APPARTEMENT 4 pièces
Fr. 80.000.—
UN APPARTEMENT de 3 pièces
tout confort, centre ville, Fr. 85.000.—
UN APPARTEMENT de 4 pièces
aménagé en bureau, Fr. 130.000.—.

S'adresser bureau Charles Bonvin - Sierre - 6, rue Centrale - Tél. 5 02 42
Sion - rue des Condémines - tél. 2 19 91

P 639 S

A LOUER à Sion, au centre

local
35 m2 pour dépôt, évent. atelier.

Ecrire sous chiffres PB 41365 à Publicitas, 1951 Sion.

A LOUER
à Sion - Platta
Route de Loèche

garage
Fr. 30.— par mois, libre tout de suite.
Tél. (027) 2 42 63

P 18750 S

A LOUER dans le bâtiment de la POSTE A SIERRE

magnifique appartement de 5½ p.

Conviendrait particulièrement à ingénieur, notaire, médecin, dentiste, bureaux commerciaux, etc. Prix et entrée à convenir.
S'adresser pour visiter : à l'administrateur postal de Sierre - pour traiter : au service des bâtiments et du matériel, Direction d'arrondissement postal - 1000 Lausanne - Tél. 21 27 40 P655Y

---

votre annonce ?

Martigny et les Dranses

LE COMPTE A REBOURS A COMMENCE

1er janvier: jour «J» pour les membres de la Société valaisanne des pêcheurs amateurs

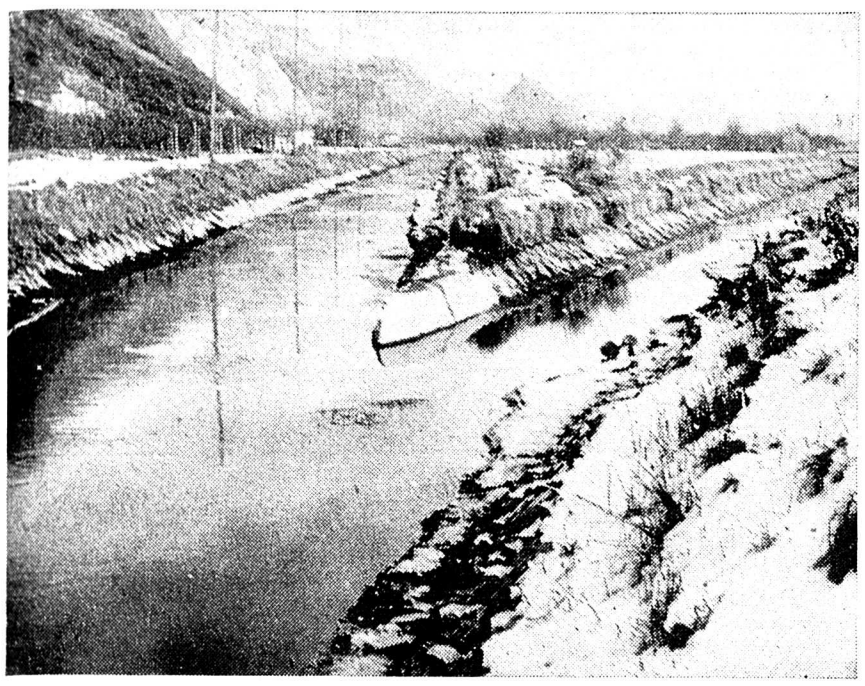

Le canal qui déploie ses méandres harmonieux de Sion à Fully n'incite-t-il pas à la rêverie ?

MARTIGNY. — Dans quinze jours très exactement, les pêcheurs en rivières partiront en « guerre »... Quinze jours !

Ce matin-là, le 1er janvier, les berges du Rhône vont retrouver l'animation des grands jours. Du lac au barrage d'Evionnaz, des hommes bottés de manière fort curieuse, lanceront avec l'espoir au bout de l'hameçon, les appâts dans les eaux vertes et froides du fleuve.

A l'heure actuelle, les préparatifs vont bon train. Ces disciples de Saint-Pierre que nous rencontrons, ici et là, dans quelque échoppe, languissent d'impatience. Le matériel et en particulier les cannes, ont été nettoyées, passées au « vernis anglais ». Tout est prêt. Les cuillers sont même « montées » ...

Le compte à rebours a commencé !

Les truites, elles, innocentes créatures, s'ébattent. Elles gobent, dans les canaux de la région, les rares éphémères qui se dandinent à la surface de l'onde. Pour l'instant, ces insectes diptères sont... naturels !

Dans quelques mois, ils cacheront astucieusement un hameçon bien déguisé. Sacré pêcheur, va ! Leur leitmotiv n'est-il pas : « Lorsqu'on pêche à la mouche artificielle, il faut choisir les esches qui ressemblent le plus, comme taille et surtout comme couleur, aux bestioles voltigeant sur le bord de la rivière...

Ce sport à l'heur de plaire à beaucoup de personnes. Les statistiques d'ailleurs en font foi. Cette année, plus de 2 340 membres ont été dénombrés dans les différentes sections valaisannes. La plus forte, celle de Sierre, avec 390 adhérents. Les poissons n'ont qu'à bien se tenir !

Il y cinquante ans, les prises étaient trop faciles... Maintenant, cela tient de l'art ! Homme contre poisson, si je puis dire ; l'un rageant, l'autre nageant, et les deux essayant mutuellement de se jouer des tours. Ce n'est pas toujours l'histoire du « Vieil homme et la mer », mais tout de même...

Faut-il s'en plaindre ? Certes non, car si les pleins paniers d'antan, sont comme les neiges du même nom, la satisfaction de prendre un poisson accroît notre plaisir de vaincre malgré les difficultés nouvelles.

Mais rassurez-vous et restez optimiste ! Les poissons, tout « évolués » qu'ils soient, se laissent encore... taquiner...

Jetons un coup d'œil, si vous le voulez bien, sur l'activité de la Fédération cantonale valaisanne des pêcheurs amateurs. Nous sachant littéralement « mordu » pour ce sport, maître Jean-Charles Paccolat de Martigny, nous a aimablement transmis son rapport présidentiel, rapport présenté à l'assemblée générale annuelle des délégués qui a eu lieu récemment à Conthey.

La Fédération cantonale valaisanne des pêcheurs amateurs, compte actuellement 13 sections. L'effectif des membres se chiffre à 2 340 (il était de 2 453 en 1964, de 2 127 en 1963 et de 1 762 en 1962). Se suivent dans l'ordre d'importance les groupements de Sierre, Monthey, Sion, Loèche, Martigny et Saint-Maurice. Un fait à noter, c'est la section de Monthey qui a enrgistré cette année le plus grand nombre de nouvelles inscriptions, soit 45. Diminution générale des membres : 113.

Le rapport de maître Paccolat tient compte de la production des trois pisciculture suivantes: Baltschieder, Vernayaz et Bouveret. La pisciculture de Baltschieder, au cours de l'année 1965, 1 130 000 œufs (truites farios, arc-en-ciel et cristivomer). Celle de Vernayaz 710 000 et celle du Bouveret 1 500 000. La production totale s'élève donc à 3 340 000 (en 1964 : 2 985 000).

La pisciculture de Baltschieder a produit, en outre, 1 035 000 alevins, celle de Vernayaz, 640 000 et celle du Bouveret 1 340 000. Soit en tout : 3 015 000 (en 1964 : 2 587 000). A remarquer donc que la production de la pisciculture de Vernayaz a été meilleure cette année. D'autre part, le déchet sur les œufs achetés a été bien moins grand.

Les trois pisciculture en question ont distribué les alevins, grosso modo, de la façon suivante : celle du Bouveret en a fait don de 200 000 à Monthey, 255 000 à Martigny, 110 000 à Brigue, 100 000 à Saint-Maurice, etc. Celle de Vernayaz a distribué à la section de Sion 150 000 alevins, à Martigny 130 000, à Conthey 120 000, à Sierre 100 000, etc. Celle de Baltschieder a distribué à Conches 170 000, à Brigue 235 000, à Viège 200 000, etc. Une observation : les œufs de « cristivomer » ont été amenés à Bouveret après l'éclosion puis les alevins furent ramenés à Baltschieder pour élevage dans les bassins devant la pisciculture, bassins bis en ordre par l'Etat. Ces alevins donnèrent 49 000 truitelles immergées dans les lacs de montagne.

POLLUTION DES EAUX

La pollution chronique des eaux est maintenant connue de tous et surtout des pêcheurs ! Malheureusement, pour eux, 1965 n'a apporté aucun progrès pratique dans la lutte contre cette pollution, et maître Paccolat de souligner : la presse nous a appris que le chef du service cantonal valaisan de la protection des eaux, avait fait un voyage d'étude à l'étranger et que le nouveau chef du département de justice et police, le conseiller d'Etat Bender, avait convoqué les autorités communales pour leur parler de la lutte contre la pollution des eaux. Tout cela est de bon augure, mais les réalisations sont bien longues à venir. L'année 1965 a connu à nouveau plusieurs empoisonnements, dont un très grave survenu au Rhône entre le 1er et le 2 janvier 1965. Le président central de la Fédération cantonale valaisanne des pêcheurs amateurs, fit encore allusion aux empoisonnements du Galdi et du Laldnerkanal, de celui de la Sarvaz en mars 1964, du cas du canal du Toléron à Martigny, de la pollution de l'Avançon, etc.

L'orateur souligna que dans bien des cas, on doit constater le manque total de collaboration entre le département des travaux publics et le service cantonal de la pêche, qui n'est pas avisé des autorisations données aux entreprises et qui ne peut, de ce fait, exercer une surveillance pour contrôler si ces autorisations sont respectées. Comme le demande la section de Brigue, la FCVPA par son comité central, devra en 1966, vouer tous ses soins à la question de la pollution des eaux et à la lutte à mener pour la protection des eaux.

A quelques jours de l'ouverture de la pêche dans le Rhône, il nous a semblé intéressant de publier les grandes lignes de ce rapport, complet et enrichissant qu'a bien voulu nous remettre le distingué président de la Fédération cantonale valaisanne des pêcheurs amateurs, maître Jean-Charles Paccolat.

M. S.

Les cafetiers-restaurateurs du district ont tenu hier leurs assises à Charrat

MARTIGNY (Ms). — Hier après-midi, à 14 h. 30, a eu lieu à l'Hôtel de la Gare à Charrat l'assemblée de la Société cantonale valaisanne des cafetiers et restaurateurs, section de Martigny, assemblée présidée par M. Pierre Crettex, président.

Près d'une cinquantaine de membres ont répondu à l'appel du comité.

En outre, diverses personnalités étaient présentes, personnalités parmi lesquelles nous avons remarqué le vice-président de la commune de Charrat, M. Léon Cretton, le secrétaire cantonal de ladite société, M. Claret, etc. Le président cantonal, M. Pierre Moren, s'était fait excuser, pris qu'il était à Sierre, par la clôture des cours hôteliers.

Il appartint au secrétaire, M. Alexis Rouiller, de donner connaissance à son auditoire du procès-verbal de la dernière assemblée générale qui eut lieu à Saillon. Celui-ci a été adopté à l'unanimité. Le président, M. Pierre Crettex, brossa ensuite un bref mais complet tour d'horizon de l'activité du groupement. Le président tint à remercier les responsables de Saillon pour la réception qui a été offerte à tous les membres en 1964. M. Pierre Crettex, après avoir souhaité une cordiale bienvenue aux nouveaux délégués, et en particulier à ses collègues propriétaires de tea-room, rappela la mémoire des membres disparus. Il releva également la reconnaissance que tous doivent aux fondateurs de la société, créée pour préserver les buts vitaux de la profession. M. Pierre Crettex souleva le problème des prix des vins et des boissons. Il eut des paroles aimables à l'intention du secrétaire, M. Claret, pour toutes les requêtes qu'il entreprend auprès de l'Etat du Valais.

Le rapport présidentiel n'a fait l'objet d'aucune critique. Il a donc été adopté à l'unanimité.

C'est M. Eugène Moret, caissier de la société, qui donna lecture des comptes. Il ne nous appartient pas de les présenter ici par le détail. Notons simplement que le bénéfice 1965 se monte à 522 fr. 30 et que le capital ancien de 2538 fr. 35 se monte à ce jour à 3060 fr. 65. Les vérificateurs de comptes, MM. Gaston Perraudin et Paul Eggel certifient que les pointages du bilan et les divers comptes, ainsi que la vérification des pièces justificatives ont révélé une parfaite exactitude de la comptabilité.

L'assemblée approuva le tout et décharge en a été donnée aux organes responsables.

Point suivant à l'ordre du jour : désignation du lieu de la prochaine assemblée. Sur proposition de M. Marius Saudan, de Martigny-Combe, la section du district de Martigny se réunira en 1966 à Ravoire.

Un troisième vérificateur des comptes a dû être nommé par l'assemblée. C'est précisément M Marius Saudan qui a récolté tous les suffrages

Avant-dernier point : renouvellement des délégués de chaque commune :

Pour Isérables : M. André Monnet ; Riddes : M. Oscar Meizoz ; Leytron : M. Innocent Buchard ; Saillon : M. Gaston Perraudin ; Saxon : M Cyrille Gaillard ; Fully : M. Guy Dorsaz ; Charrat : M. Albert Rudaz ; Martigny-Combe : M. Marius Saudan ; Ravoire : M. Robert Petoud ; Trient : M. Fernand Gay-Crosier ; Bovernier : M. Denis Dély.

M Pierre Moren, absent, il appartient à M. Claret, secrétaire, de donner aux membres présents quelques renseignements concernant la question des prix et la loi sur la revision sur les auberges.

Au chapitre divers, plusieurs personnes ont pris la parole ; nous avons noté les noms de MM. Balland, Moret, Rudaz, Chappot, Monnet, Martin, Pierroz, Rouiller, Farquet etc.

En guise de conclusion, M. Léon Cretton apporta le salut des autorités de Charrat. Il remercia le comité d'avoir choisi cette petite « bourgade » pour y tenir ses débats. Il souhaita à tout un chacun d'agréables fêtes de fin d'année.

Après la séance, une assiette valaisanne bien arrosée a été offerte à tous les participants.

Calendrier artistique pour le mois de janvier 1966

MARTIGNY (Ms) — Martigny, centre international de tourisme au carrefour des Alpes, est également une cité où l'art se manifeste sous ses aspects les plus divers. Musiciens, peintres, sculpteurs, poètes, cinéastes l'ont illustré et l'illustrent encore par leurs œuvres. Depuis de nombreuses années déjà, les groupements artistiques et culturels se sont créés et développés de façon heureuse, ils ont maintenant acquis droit de cité, au même titre que les sociétés locales traditionnelles.

Voici le calendrier pour le mois de janvier prochain :

— 10 : reprise des cours de l'Université populaire au collège Sainte-Marie et à l'hôtel de ville ;

— 11 : Cinédoc : « Ethiopie » et « Ballet royal de Covent Garden » au Casino Etoile ;

— 25 : Récital Madeleine de Reynold, pianiste à l'hôtel de ville ;

— 27 : Hugues Aufray et ses six musiciens, au Derby ;

— 29 : soirée de l'Harmonie municipale au Casino Etoile.

Accrochage entre deux camions

LE CHABLE (Ms). — Deux poids lourds, l'un valaisan et l'autre vaudois, se sont télescopés hier après-midi, près de la forêt du Merdenson, sur la route Sembrancher-Le Châble. Seuls quelques dégâts matériels sont à signaler. La police cantonale du Châble a procédé au constat.

Au corps de musique

SAXON — Lundi 13 décembre, la société d'organisation du 19e festival des fanfares du Valais central se trouvait réuni au café de Saxon, pour mettre au point le programme de cette importante manifestation musicale qui aura lieu le 1er mai 1966, à Saxon.

Sous la présidence de M. Roland Juilland, les commissions furent nommées et chacun s'est promis de faire le maximum pour la réussite de cette fête. Le comité compte également sur la participation totale de la population de Saxon, précieuse collaboratrice pour garder le renom que possède Saxon pour l'organisation des festivités.

Un film de Gaston Rebuffat projeté ce soir à Leytron

LEYTRON (Ms) — C'est ce soir, vendredi 17 décembre, à 20 h. 30, à la salle de la Coopérative, à Leytron, que le Ski-Club a l'insigne honneur d'inviter tous les fervents de la montagne à la première valaisanne de « Entre terre et ciel », récit de Gaston Rebuffat, dans un film de Gaston Rebuffat et de Georges et Pierre Tairraz. Ce métrage a remporté un grand prix lors du Festival international du cinéma de haute montagne de Trente, en 1961.

Quelques mots sur Gaston Rebuffat, un des guides les plus réputés de notre époque. Venu des Calanques, à la conquête des cimes, il est depuis longtemps célèbre dans les Alpes et l'Himalaya par ses ouvrages et ses films. Parmi ses ascensions, figurent quelques exploits uniques : les cinq grandes faces nord des Alpes dont trois fois les Grandes Jorasses, et la conquête du sommet himalayen, l'Anapurna.

« Entre terre et ciel » n'est pas seulement la description des plus difficiles ascensions, c'est aussi un film qui relate l'amitié, le courage de tous ces amis de la montagne. Un spectacle qu'il ne faut pas manquer.

Grave incendie au Fornex

Une maison entièrement détruite

LIDDES (Ms) — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un incendie s'est déclaré dans une maison d'habitation en réfection, située à Fornex, en face de Fontaine-Dessus, sur le territoire de la commune de Liddes.

C'est un automobiliste de passage qui, quelques minutes après minuit, vit les flammes s'élever du bâtiment. Le témoin avertit, vers 0 h. 45, la police d'Orsières. Les pompiers de Liddes sont intervenus rapidement mais tous leurs efforts furent vains car l'incendie avait déjà pris de très larges proportions.

La maison comprenait deux étages et était la propriété de M. Philippe Perret, de Préverenges sur Lausanne.

Quant aux causes du sinistre, elles ne sont pas encore élucidées.

On sait que des ouvriers travaillaient à la réfection de la demeure et que, chaque jour, ils alimentaient un foyer dans deux fourneaux pour activer le séchage des matériaux.

Il est heureux que le vent n'ait pas soufflé, car deux raccards se trouvaient à proximité du lieu du sinistre.

Quant au montant des dégâts, on ne peut encore l'évaluer. Tout a été anéanti et même les anciens murs ont été calcinés.

La police de sûreté de Martigny mène l'enquête.

EXPOSITION
de TAPIS RARES
Iynedjian
7, rue de Bourg Lausanne
P 191 L

CADEAUX !
Monsieur
Place Centrale
Martigny
P 126 S

belles pistes - pas d'attente

Le finaliste de la Coupe
SERVETTE
contre le champion
LAUSANNE
Dimanche prochain à 14.30
A GENEVE
STADE DES CHARMILLES
en 1/8e de finale
de la course du k-o
P 1839 X

Sion et la région

«Le deuxième coup de feu» au Théâtre de la Matze

La pièce policière est un genre difficile, au théâtre surtout. Peu nombreux sont les auteurs qui, s'y étant frottés, ont réussi.

Robert Thomas s'est lancé dans l'aventure un peu à la manière des Anglo-Saxons passés maîtres dans ce genre aussi bien en littérature qu'au cinéma et au théâtre.

Il a connu le succès avec « Piège pour un homme seul » dont Hitchcok a fait un film et avec « Huit Femmes » que l'on a longtemps applaudi à Paris et hors de France.

Hier soir, au Théâtre de la Matze, la Compagnie Jean-Michel Rouzière a présenté le troisième volet du triptyque Robert Thomas : « Le Deuxième Coup de Feu ».

L'intrigue conduite par Thomas est assez astucieuse. Si le démarrage est lent — parfois trop — c'est pour mieux mettre le spectateur « dans le bain », pour le faire marcher selon une technique habilement construite. Elle l'est assez pour que, tout au long de cette pièce, on nous entraîne dans une direction qui n'est jamais la bonne. Dans ce genre, nouer une intrigue est une grande affaire. La dénouer en est une autre.

Robert Thomas a adopté une technique de rebondissement à l'image du vaudeville en évitant les traquenards du mélodrame. Il a conservé la rigueur méthodique et logique de l'enquête policière. Les règles du jeu sont parfaitement respectées. On sent qu'il possède son métier. Il faut reconnaître sa dextérité en dépit d'une fantaisie quelque peu saugrenue.

De rebondissement en rebondissement, de surprise en surprise, on marche allègrement en se laissant prendre au jeu. Jusqu'au dernier moment, il n'est pas possible de prévoir ce qui va se passer. On en prend conscience à la minute où se produit un renversement de situation. C'est de bonne guerre. Thomas nous tient en haleine. Il y a du « suspense » dans l'air.

Reste à savoir si l'interprétation répond bien au genre de la pièce.

Il me paraît, sur ce plan, que des réserves peuvent être faites en toute liberté de jugement.

Chez les hommes, Jean Chevrier paraissait ne pas donner la pleine mesure de son talent. Il manquait de chaleur humaine et de nuance entre le jeu de l'amoureux transit et du policier énergique. J'avais l'impression qu'il éprouvait un peu de peine à cerner son personnage de commissaire jaloux et bon enfant sortant d'une mysoginie moliéresque pour tomber follement épris de la « belle » Suzanne. Il eut, cependant, de bons moments qui peuvent être ajoutés à son crédit de grand acteur.

Dans le rôle de Suzanne, Madame Jacqueline Ricard sut être ni ange ni bête et incarner à merveille une belle petite garce jouant un jeu terrible avec autant de grâce que le souhaite l'auteur. Elle passe d'un registre à l'autre avec une belle aisance. Elle avait à se méfier du danger qui l'a guettait de sombrer dans le genre cher à Grand-Guignol.

Patrice, le dur, le maître-chanteur, était bien rendu par Michel Barbey, un acteur dont on retiendra le nom. Il était à l'aise celui-là peut-être plus que les autres tout comme Paul Demange qui a fort bien campé un détective privé original et amusant. Le rôle du livreur était tenu par Dominique Deschamps.

Une mention spéciale à Roger Broc pour son décor restituant l'intérieur d'une villa du Morbihan.

Il y avait, malheureusement, trop peu de monde à ce spectacle qui fut pourtant très divertissant.

Une soirée de délassement que nous devons aussi au Comité des Manifestations artistiques de Sion.

Les applaudissements, à la fin du quatrième acte, ont prouvé que le public était satisfait, content d'avoir été pris dans les filets de l'intrigue et d'avoir bien nagé dans le mystère à la fois drôle et surprenant qu'on lui offrait sans autre prétention que de l'amuser sur un mode mineur peut-être mais tout aussi valable que certaines comédies auxquelles on prête souvent des qualités qu'elles n'ont pas.

f.-g. g.

Bain hivernal

Miraculeusement ramenée à la vie

NENDAZ (Fr) — La petite Marie-Laure Fournier, fille de Célestin, âgée de 5 ans, lugeait à proximité du village, à Basse-Nendaz.

Soudain, la luge tomba dans un bassin — la neige s'étant accumulée et arrivant à hauteur de l'eau.

Mme Yvonne Délèze, passant par là, fut intriguée par la présence de la luge dans le bassin. Elle s'en approcha pour la retirer de là mais quelle ne fut pas sa surprise de constater que la malheureuse enfant se trouvait également dans l'eau, gisant sans connaissance.

Un médecin fut demandé de toute urgence. On s'empressa de lui donner des soins et spécialement la respiration artificielle. Après bien des efforts, la fillette fut ramenée à la vie. De l'avis du médecin, la petite Marie-Laure sera bien restée quelque dix minutes dans l'eau.

Elle fut ensuite conduite dans un établissement hospitalier de Sion.

Leur dernier jour de service

SION — Hier matin, à 8 h. 30, aux casernes de Sion. Ils étaient quelque 250 hommes venus depuis Riddes à Sion, soit la rive gauche du Rhône, avec le Val d'Hérens et les villages de Chamoson, Conthey et Vétroz.

Ceux des classes 1909, 10, 11 et 12 présentaient, pour la dernière fois, « leur » matériel.

Ils ne cachaient pas leur joie de quitter définitivement l'uniforme gris-vert, ces hommes de toutes conditions. C'est certainement, le cœur serré qu'ils ont effectué leur dernier garde-à-vous, leur dernier salut, fiers d'avoir servi.

M. le conseiller d'Etat Bender prononça un discours de circonstance.

Au nom de ses camarades, le sergent-trompette Solioz, de Riddes, député au Grand Conseil, remercia le Conseil d'Etat, les officiers en civil présents, dont le colonel Sierro et le personnel de l'Arsenal.

Après la partie « inspection » proprement dite, ces anciens soldats se réunirent dans la cantine de la caserne où un repas excellemment préparé par le sergent-major Stutz leur fut servi.

Tandis que les discussions fusaient de toutes parts, relatives à la mob. et à tous les souvenirs de service, les jeunes filles de l'Ecole de commerce, sous la direction de M. Baruchet, rehaussèrent le dîner par des productions très appréciées.

La dislocation se fit peu après 13 h. 30, mais ces anciens se retrouvèrent dans les établissements publics, soit à Sion, soit dans leur village pour le verre de l'amitié et tout ce qu'il restait encore de souvenirs fut à nouveau évoqué, dans une ambiance joyeuse de franche camaraderie...

a. l.

Assemblée extraordinaire des garagistes

JOURNÉE D'INFORMATION

SION (FAV). — C'est devant quelque 90 membres, soit une très grande participation, que le président, M. Reynald Actis, ouvrait hier après-midi, à 15 heures, une assemblée extraordinaire des garagistes.

M. Dutoit, du siège central du TCS à Genève, honorait l'assemblée de sa présence.

Cette assemblée avait été convoquée pour la préparation du service de dépannage TCS et ACS pour l'année 1966.

C'était aussi et surtout, une journée d'information pour les membres sur les modalités relatives à l'entrée en vigueur dès le 1er janvier 1966 d'une caisse de congés payés et de compensation pour perte de gain pendant le service militaire et de l'adoption de l'assurance - maladie conformément aux nouvelles dispositions de la LAMA. Toutes les explications relatives à ces différents points ont été données.

Notons que ces dispositions à caractère social avaient déjà été prises et acceptées lors de l'assemblée générale ordinaire.

Ensuite, le problème de la formation professionnelle a été évoqué. Les garagistes comptent sur l'appui du Centre de formation pour une meilleure sélection des apprentis dans la profession.

Cours pour moniteurs de tambour

SION (FAV) — Durant ces trois derniers samedis et dimanches, ont été organisés, à Lausanne, sous les auspices de l'Association suisse des tambours, des cours pour moniteurs.

Parmi ceux qui ont réussi cet examen, nous trouvons avec plaisir les noms de nombreux Valaisans.

Notons encore que ces cours étaient donnés par M. Daniel Quinodoz, de Châteauneuf, et M. Willy Blaser, de Genève.

Ils étaient placés sous la direction de M. Hilaire Pont, Valaisan domicilié à Lausanne.

RESULTATS DES EXAMENS

Salamin Louis, Sierre, 521 ; Sommer Albert, Sierre, 4,92 ; Barman Martial, Sierre, 4,91 ; Simonet Pierre, Neuchâtel-Baguette, 4,81 ; Andrey Franz, Fribourg-Zaehringia, 4,80 ; Léger Albert, Savièse-Tamb., 4,70 ; Petitpierre Alain, Neuchâtel-Baguette, 4,62 ; Talon Armand, Montreux, 4,57 ; Debons Jacques, Savièse-Liberté, 4,36 ; Sierro Jean-Luc, Ass. cant. Bas-Valais, 4,35.

Diplôme délivré jusqu'à la note moyenne de 4,25.

En faveur de la route du Simplon

SION — Une délégation valaisanne comprenant plusieurs personnalités vient de se rendre à Berne expliquer au président de la Confédération les difficultés que pose à la circulation routière du Simplon l'état du tronçon situé sur le versant italien.

Les délégués, parmi lesquels se trouvaient plusieurs députés aux Chambres fédérales insisteront auprès des autorités pour que l'on intervienne auprès du gouvernement italien en vue d'une réfection du tronçon frontière suisse - Domodossola, laquelle n'est plus du tout adaptée au trafic international que connaît le Simplon.

Savez-vous

que nous voulons bien vendre aussi des meubles modernes, mais à la valeur qu'ils représentent réellement :

ART ET HABITATION
14, Av. de la Gare, SION

a sélectionné pour vous quelques mobiliers scandinaves de grande classe en teak de Rangoum, une salle à manger comprenant : 1 buffet, 1 bar argentier, 1 table avec rallonges, 6 chaises rembourrées au PRIX INCROYABLE DE **FR. 1850.—**.

Chambre à coucher complète en même bois au prix de **Fr. 1650.—**

Notre immense succès dans la fabrication et la vente des meubles de style nous permet de pratiquer, pour le moderne et le traditionnel, des prix réellement bas.

ARMAND GOY
ENSEMBLIER-DECORATEUR P 163 S

Projet de la route de la Gemmi

Il y a deux ans que l'opinion a été informée pour la dernière fois du projet visant à construire une route automobile privée franchissant le col de la Gemmi. A ce moment, ses promoteurs, qui avaient obtenu l'assentiment des cantons de Berne et du Valais, avaient demandé à l'autorité fédérale une concession en se fondant sur l'alinéa 2me de l'article 37 de la Constitution. Les mesures prises depuis pour tempérer les cadences de l'expansion ont différé l'examen de la demande. Dans l'intervalle, une autre variante prévoyant un tunnel de base de 8 km entre Loèche-les-Bains et Gasterntal a vu le jour. Les deux projets ont été soumis à l'assemblée générale de « Pro Gemmi ».

A l'unanimité, elle s'est prononcée pour le premier, qui prévoit une route de Kandersteg au Daubensee et un tunnel d'altitude de 2,5 km jusqu'à Clawinenalp, au-dessus de Loèche-les-Bains.. L'assemblée a donné la préférence à une route panoramique. En 1959 déjà, le constructeur de la route du Grossglockner avait félicité les auteurs de cette conception. Un tunnel de base présenterait peu d'intérêt pour le tourisme de la région de la Gemmi, sans parler du fait que le coût des travaux serait doublé. De surcroit, la nouvelle route allègera la ligne du Loetschberg. En effet, entre Kandersteg et Goppenstein, le chemin de fer transporte 60 000 autos par an et ce chiffre ne peut plus guère être augmenté.

25 000 téléphones en Valais

(VP). — Hier, les techniciens des TT étaient au travail dans les régions d'Hérémence et Evolène. Ils étaient occupés à la pose et au raccordement de nouveaux abonnés. Sur le coup de 15 heures, la direction des TT de Sion pouvait annoncer le raccordement du 25 000me abonné de téléphone qui habite Evolène.

Ce chiffre est pris dans les réseaux de 026, 027 et 028.

Un pas de plus franchi dans la voie du progrès que suit notre canton.

De Monthey au Lac

Reprise d'activité

CHAMPERY (Mn). — La Société de chant de Champéry (« La Rose des Alpes ») a repris mercredi soir ses activités sous la présidence de M. Charles Truniger. Fait nouveau à signaler, le révérend père Blancherel, de l'Ecole des Missions du Bouveret, assumera pour cette période musicale la directon de ce chœur d'hommes.

Poteau sur carrosserie

CHAMPERY (Mn). — Un poteau, que venait de heurter un camion de l'Entreprise Bosi, de Monthey, ne put résister à la forte pression du lourd véhicule. Mal lui en prit car c'est sur la voiture en stationnement de M. Alfred Avanthay, de Champéry, qu'il vint choir en la carressant un peu brutalement.

Le sort des Raffineries du Rhône

Répondant à une question écrite déposée le 29 novembre par le conseiller national Brawand (soc-VD), le Conseil fédéral a confirmé jeudi son point de vue sur le rachat des Raffineries du Rhône.

Chaque épargnant, dit-il, sait que l'espoir d'un gain supplémentaire par un placement en action est accompagné d'un risque correspondant.

Le Conseil fédéral ne dispose d'aucun moyen juridique pour protéger l'actionnaire contre de tels risques que celui-ci a pris librement. Il est toutefois prêt à faire valoir son influence morale pour sauvegarder les intérêts des petits actionnaires, et il a connaissance de ce que les vendeurs s'efforcent d'obtenir que les actionnaires minoritaires soient loyalement traités.

Les intéressés à l'achat de la raffinerie ont déclaré au chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie qu'ils étaient prêts à reprendre et maintenir les contrats des Raffineries du Rhône avec leurs preneurs, en se réservant toutefois d'entamer éventuellement des pourparlers avec les cocontractants au sujet de certaines clauses. Le Conseil fédéral est disposé à offrir ses bons services pour régler à l'amiable des différends qui pourraient surgir.

Des prix avantageux pour les huiles de chauffage sont le mieux garantis par le maintien d'une concurrence suffisante sur le marché. La loi sur les cartels tend à cette fin et aussi la politique d'actroi des concessions pour les oléoducs, qui concourt à maintenir une importation de produits raffinés aussi à l'avenir.

Le Conseil fédéral est d'avis qu'une existence indépendante de la Raffinerie du Rhône SA, comme jusqu'à maintenant eut été favorable si cela avait été possible. Les parties contractantes ne sont toutefois pas arrivées à s'entendre sur la reprise de la société avec actifs et passifs en lieu et place de la vente des installations. Le Conseil fédéral ne dispose pas de bases légales pour intervenir dans ces négociations.

Douloureux départ

VAL D'ILLIEZ. — Le récent et pénible accident qui a coûté la vie au jeune Maurice Rossier de Troistorrents, a soulevé, dans la région, un profond émoi et suscité un élan de sympathie qui s'est manifesté le jour de l'ensevelissement où on a rarement vu une telle affluence de monde assister à l'office religieux des funérailles.

La douleur des proches était telle que la foule en a été toute saisie d'émotion et bien des larmes irrépressibles ont coulé parmi les assistants en cette occasion, preuve de l'estime dont jouissait la victime de ce douloureux accident.

Daigne le Ciel agréer les prières et les vœux de ceux qui sont dans la peine et auxquels nous présentons nos sympathies émues.

D. A.

en hiver
yoghourt
junior
nature
riche en vitamine C

†

Madame Veuve Emile **Savioz** et ses enfants, à Ayent ;
Monsieur et Madame Pierre **Savioz-Balet** et leurs enfants, à Ayent ;
Monsieur et Madame Victor **Savioz-Morard** et leur fils, à Ayent ;
Monsieur et Madame Alphonse **Savioz-Savioz**, à Ayent ;
Monsieur et Madame Emile **Savioz**, à Vevey ;
Monsieur et Madame Joseph **Savioz**, à Ayent ;
Monsieur Victor **Comina** et ses enfants, à Ayent ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME VEUVE

Céline SAVIOZ

née SAVIOZ

leur chère mère, sœur, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et cousine, survenu à Ayent le 16 décembre 1965, à l'âge de 85 ans, munie des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ayent le samedi 18 décembre 1965 à 10 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

†

Les contemporains de la Classe 1922 de Fully ont le pénible devoir de faire part du décès de

MADEMOISELLE

Cécile GRANGES

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Sion et la région

Développement du tourisme d'hiver sur le territoire de la commune d'Evolène

Inauguration du ski-lift de Tzaté

Evolène est une station d'été qui a acquis ses titres de noblesse depuis plus de cent ans.

Elle veut devenir une station d'hiver. C'est son ambition. Une ambition qui se limite à la station des sports d'hiver la plus idéale pour les familles.

C'est pourquoi elle s'équipe en remontées mécaniques.

Il y a déjà, dans cette station, trois petits téléskis à Evolène, un aux Haudères et un à la Forclaz.

Hier, en présence de nombreuses personnalités religieuses et civiles a eu lieu l'inauguration du plus important skilift de la région : celui du Tsaté.

La journée a débuté par une séance du Conseil d'administration, présidée par M. Jean Maistre, président de la commune d'Evolène.

A 13 h. 30, s'est ouverte une réunion précédant la cérémonie d'inauguration.

M. Jean Maistre, après avoir retracé les étapes historiques de la grande commune d'Evolène (la quatrième de Suisse au point de vue étendue), s'est attardé sur son évolution touristique avant d'aborder les problèmes actuels des paysans de la montagne. Ce tour d'horizon nous a permis de constater combien on s'inquiète de l'avenir des habitants des hautes vallées et combien grands sont les soucis des animateurs des communes de montagne.

Pour Evolène, il n'y a qu'une solution : c'est de développer le tourisme d'hiver en complément du tourisme d'été sans pour autant abandonner l'agriculture.

On veut donc, à Evolène, pour stimuler l'économie touristique et attirer une clientèle d'hiver, mettre à la disposition des sportifs les moyens de remontées mécaniques indispensables, mais dans un décor particulièrement beau.

M. F. Dominicé s'exprime après que M. Maistre eut salué la présence des hôtes et invités dont MM. Henri Fragnière, juge cantonal, Maurice d'Allèves, préfet de Sion, Jean Quinodoz, Etienne Gard, de l'UVT, Jacques Allet, président du club Monte-Rosa du CAS, Pascal Pélissier, le Rd curé Devanthéry, l'abbé Guillaume, les conseillers communaux, etc.

M. Dominicé relève aussi la présence de MM. Jacques Desmeules, directeur de Grande Dixence et Marcel Chevrier, de Villars, tous deux membres du conseil d'administration qui viennent soutenir les efforts des Evolénards. Il nous donne les caractéristiques du nouveau ski-lift.

Quant à M. Maurice d'Allèves, il apporte le salut et les félicitations du Conseil d'Etat et souligne l'intérêt de cette nouvelle installation et de l'équipement général et futur de la station. Evolène est promis à un développement certain qui profitera à toute la région.

LES CARACTERISTIQUES DU SKI-LIFT

Ce nouveau ski-lift est situé, au départ, entre La Sage et La Forclaz, presqu'en bordure de route. L'accès est donc facile. A proximité il y a des places de parc pour les véhicules.

Il s'agit d'un ski-lift de type lourd, à deux places, système arbalète réglable à la taille du skieur, ce qui constitue une innovation appréciable.

Le départ est à l'altitude de 1 700 mètres et l'arrivée à l'alpe de Tsaté, ce qui constitue une dénivellation de 500 mètres et un parcours d'une longueur de 1350 mètres en terrain varié, dans les mélèzes et les pâturages, avec orientation sud-ouest et vue sur la vallée et sur les hauts sommets. C'est un terrain idéal.

La capacité de l'installation est de 600 personnes à l'heure. Deux pistes sont d'ores et déjà balisées en rouge, pisets faciles et en noir pour les bons skieurs.

DEUX TELESKIS POUR DEBUTANTS

Les débuts auront à leur disposition un téléski à « La Bornette » et un autre installé par un groupe indépendant à La Forclaz. Mais n'oublions pas qu'à Evolène, il y a également trois téléskis pour débutants et skieurs de force moyenne.

L'équipement total est donc, pour la région, actuellement, de six téléskis ou ski-lifts.

BENEDICTION ET BON DEPART

Les invités se retrouvent un peu plus tard à la station de départ du nouveau ski-lift. M. Jean Maistre dit quelques paroles, puis M. le révérend curé Devanthéry procède à la cérémonie de bénédiction.

Après quoi, M. Maistre coupe le ruban et ce sont MM. Henri Fragnière et Maurice d'Allèves qui ont l'honneur d'ouvrir la marche de l'exploitation qui est certainement appelée à favoriser le développement du tourisme de la région qui se prête admirablement à la pratique des sports d'hiver.

f.-g. g.

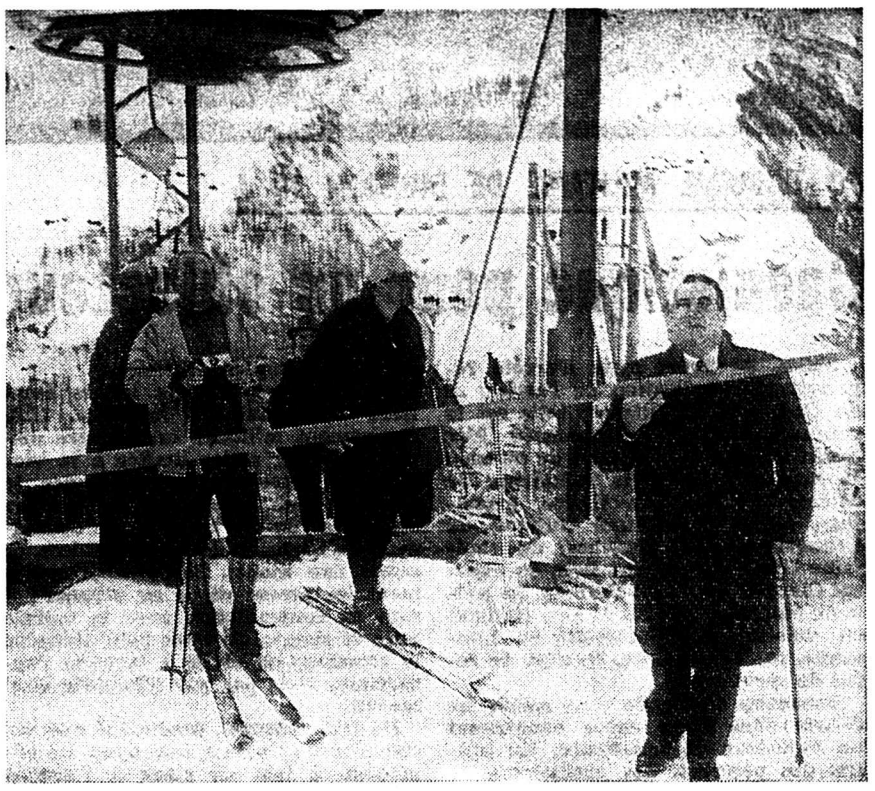

Le président d'Evolène, M. Jean Maistre, coupe le ruban traditionnel donnant le feu vert à la première montée effectuée par M. Maurice d'Allèves, préfet de Sion et le Rd curé d'"Evolène Luc Devanthéry. (Photos VP)

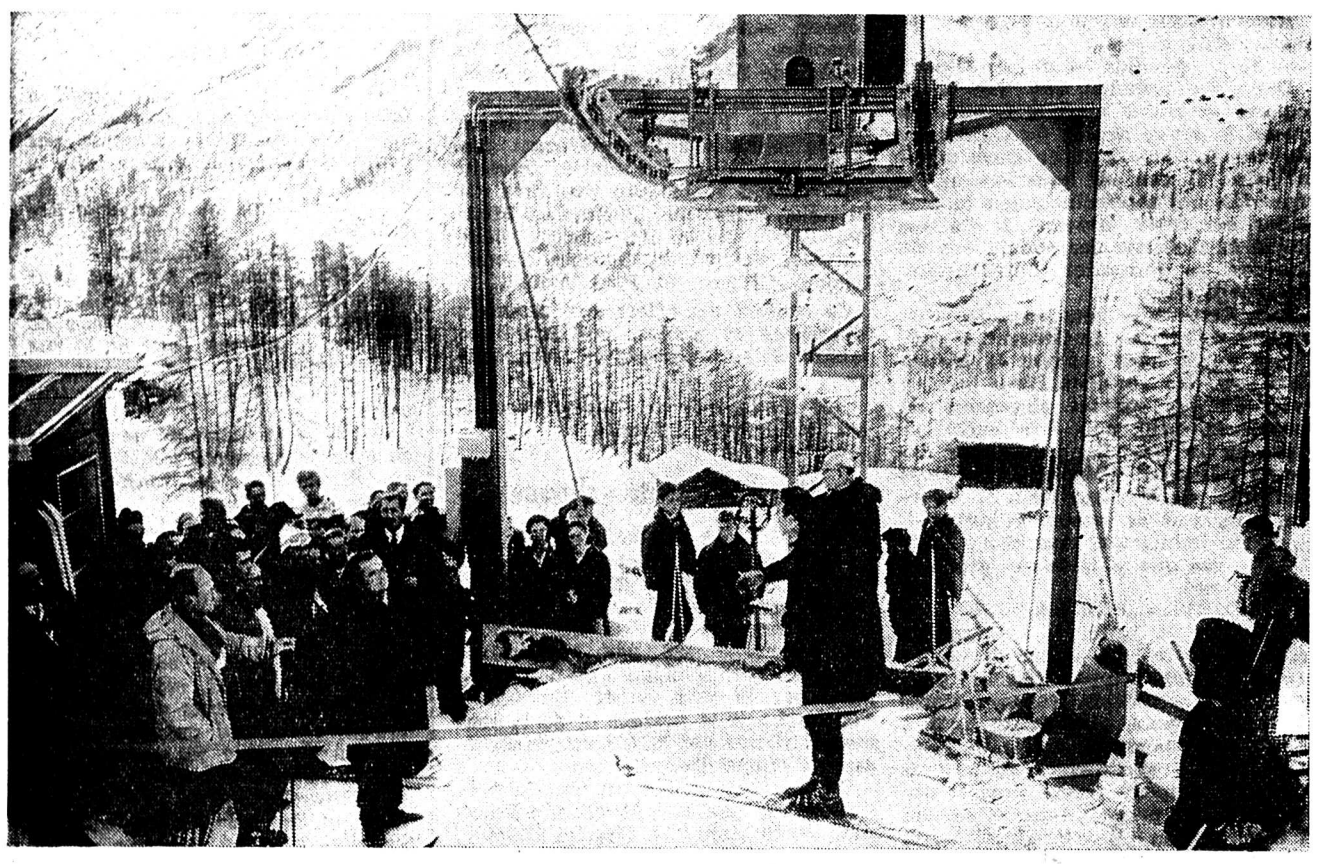

Le Rd Curé Devanthéry, d'Evolène, procède à la bénédiction des installations devant tous les invités réunis au départ du téléski du Tsaté.

Le téléski du Tsaté : une belle envolée vers les 2 200 m. tout à la joie des skieurs

Premier vol d'un nouveau planeur

SION (FAV). — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le Club du Vol à Voile a acquis un nouveau planeur de fabrication allemande.

Or, hier, ce nouveau planeur a effectué son premier vol qui semble avoir donné entière satisfaction aux membres du Club.

Soirée de la Maison Rhône-Color

Hier au soir, le personnel de la fabrique de peintures Rhône-Color à Sion, accompagné des épouses, s'est réuni à l'hôtel Continental pour un souper surprise offert par leur directeur M. Rodolphe Perren. La soirée s'est déroulée dans une ambiance familiale et la bonne humeur.

Le personnel tient à remercier leur Patron pour ce beau geste.

(P 31956) Le Personnel.

Voiture contre camion: gros dégâts

NENDAZ (Fr) — Un habitant de Basse-Nendaz, M. Jean-Pierre Glassey, circulait au volant de sa voiture lorsqu'il entra violemment en collision avec un camion venant en sens inverse, et appartenant à une entreprise de la vallée.

La voiture est démolie et, par une chance assez extraordinaire, le conducteur s'en tire sans mal.

Les dégâts sont de l'ordre de plusieurs milliers de francs.

Succès du premier concert

NENDAZ (Fr). — Le chœur mixte « La Chanson de la Montagne » a donné le premier concert de la saison, sous la direction de M. Emmanuel Pitteloud, dans les villages de Fey et de Brignon. Ce fut un succès complet, car ce chœur a pris un départ nouveau et présente des interprétations qui font la joie des nombreux amis qui viennent l'entendre.

Nous tenons à féliciter ce jeune chœur qui a atteint une maturité qui mérite l'admiration et la sympathie.

Plafond crevé par des plaques d'éternit

HAUTE-NENDAZ (Fr) — On venait d'entreposer des plaques d'éternit dans un galetas, pour couvrir un bâtiment en construction lorsque, soudain, sous le poids considérable de cette masse, le plafond céda.

Les dégâts matériels ne sont pas très importants mais il faudra plusieurs heures de travail aux ouvriers pour déblayer ces plaques et réparer le plafond.

Le 10 000e abonné TV en Valais

Notre photo montre M. Maxime Morand, directeur des TT, remettant la concession à Mme Berthe Mariéthoz. (Texte-Photo VP)

La date du 16 décembre marquera d'une pierre blanche le développement de la télévision dans notre canton.

C'est ainsi qu'hier soir, M. Morand, directeur des Télégraphes et Téléphones de l'arrondissement de Sion, avait le plaisir de rendre visite à Mme Berthe Mariéthoz, habitant Condémines à Sion. M. Morand lui apportait une superbe corbeille d'œillets et lui remettait simplement en une cérémonie sympathique, gracieusement, une concession TV. Mme Berthe Mariéthoz est ainsi la 10 000 abonnée TV de l'arrondissement de Sion.

Cette étape marque le prodigieux développement de la TV en Valais, puisque c'est seulement en 1953 qu'une première concession était délivrée à Naters. L'année 1958 voyait l'installation du relais de Veysonnaz, bientôt suivie de celles de Ravoire, Martisberg, Gebidem, etc. Tous ces relais donnaient un bel élan à l'installation de nouveaux postes pour aboutir au chiffre actuel de 10 000 installations seulement dans l'arrondissement sédunois, en ne tenant pas compte donc des régions de St-Maurice et Monthey qui font partie de l'arrondissement de Lausanne.

Nos meilleurs vœux à Mme Mariéthoz pour qu'elle trouve en ce moyen de distraction et de formation un réel plaisir et attendons que le chiffre de 20 000 soit bientôt annoncé.

Centre d'esthétique et de cosmétologie

Elène Faël

diplômée Paris-Vienne-Genève
Membre des sociétés internationales d'esthétique et de cosmétologie.

PEAU NORMALE
IMPERFECTIONS DU VISAGE
(acné, couperose, pigmentation, etc.)
Peeling, Dermabrasion - Peeling - Régénération cutanée - Modelage plastique - Epilation à la cire ou électrique - Soins de la chevelure.

APPRENEZ A SOIGNER VOTRE PEAU
Mme Elène JUON
Tour Métropole 1 - LAUSANNE
Tél. (021) 22 50 99 P 38168 S

Sion et la région

AU TRIBUNAL MILITAIRE DE DIVISION 10 A

Casuistique pour un objecteur de conscience

SION. — Trois mois d'arrêts répressifs en application de l'article 29 du Code pénal militaire : telle est la condamnation qu'a prononcée hier matin le Tribunal militaire de division 10 A, siégeant sous la présidence du colonel Bertrand de Haller, grand-juge, assisté du colonel Gilliard, du lieutenant-colonel Henchoz, du capitaine Gross, du sergent Boll, du caporal Clerc et du soldat Pralong. Le prévenu était Georges K., 24 ans, étudiant en théologie à l'Université de Lausanne, soldat sanitaire, inculpé de refus de servir.

Beaucoup de monde pour suivre les débats dans cette cause concernant un objecteur de conscience. Un prêtre, des pasteurs, des professeurs de la Faculté de théologie de Lausanne, des étudiants, des curieux des deux sexes. La Salle des Pas perdus où se déroulait l'audience ne reçoit pas souvent autant de monde pour suivre les débats d'un tribunal militaire.

Mais présentons Georges. Distingué, l'air intellectuel comme il se doit pour un étudiant en théologie qui en est à son quatrième semestre. N'a pas une voix de Démosthène, mais s'exprime avec la facilité des gens appelés à faire beaucoup de rhétorique par métier. Sa casuistique et sa dialectique ? Avouons tout de suite que nous attendions quelque chose de plus nuancé de ce jeune intellectuel.

Bien entendu, pas de casier judiciaire, très bonne réputation dans la vie civile et même militaire. Fut une excellente recrue à Bâle, note 1 ; est même proposé pour avancement. Le 19 août 1965, il aurait dû suivre un cours de répétition jusqu'au 9 septembre. Il ne se présente pas. Admirons — ou trouvons spécieuse — sa dialectique, telle qu'elle ressort de lettres adressées aux autorités militaires.

— Je refuse tous les ordres émanant d'une autorité militaire. Mon équipement militaire est à votre disposition. Il y a des limites à la violence meurtrière. Pour défendre la force du bien, le chrétien se sert des armes de l'apôtre Paul. Je ne demande pas l'abolition de l'armée suisse, ce serait une utopie. Je conteste seulement les prescriptions en vigueur ; il sont en contradiction avec la morale pure et simple. Je veux bien défendre la communauté civile à laquelle j'appartiens, mais pas par n'importe quel moyen.

De fait, Georges, cependant que ses camarades suivaient leur cours de répétiton, a fait un stage à l'hôpital d'Aigle comme aide-infirmier. En guise de compensation. Mais le grand juge, non sans apparence de raison :

— Votre illogisme et votre manque de rigueur intellectuelle sont inattendus ; on pourrait discuter longuement là-dessus. Ainsi vous bénéficiez d'une bourse de l'Etat pour poursuivre vos études et vous vous dérobez à vos devoirs ?

— Non. Mais il y a des limites à l'obéissance.

Deux professeurs en théologie viennent déposer à la barre et vont répondre aux questions du capitaine Patrick Foetisch, de Lausanne, défenseur du prévenu. Cela va donner lieu au chassé-croisé de questions et de réponses suivant, réquisitoire et plaidoirie compris :

— Premier témoin : Le caractère de Georges est dynamique et positif. Deuxième témoin : Nous laissons à nos étudiants la liberté d'option et de jugement. La défense d'une nation est très loin de la morale évangélique. Le colonel François Gilliard : La guerre d'aujourd'hui est terrible. Georges : Si mon pays entrait par malheur en guerre, je ne refuserais pas de le servir à ma façon. Je sacrifierai ma vie s'il le faut, mais pas l'arme à la main. Le major Edouard Huguenin, auditeur : Je ne plaiderai pas sur le fond. Il y a aussi autre chose dans la bible que ce que le prévenu dit. Le capitaine Foetisch : Georges m'a demandé de plaider la peine ferme. Il ne croit pas que le sursis le détournerait de sa résolution de refuser de servir. Je n'en demande pas moins cette mesure de clémence pour lui, car un futur pasteur ne va pas se laisser briser par la prison.

Rumeur dans le public. Puis le prévenu, coram populo :

— Je me désolidarise de la défense !

Dans ses attendus, tels que les a exposés le grand juge, le tribunal a retenu le grave conflit de conscience au sens de l'article 29 du Code pénal militaire. Il s'en est tenu aux arrêts répressifs qui n'entraînent pas la privation des droits civiques. Il n'a pas oublié la sincérité des convictions de Georges, sa formation universitaire, son intelligence.

Soit. Respectons nous aussi les convictions religieuses de Georges, si spécieuse qu'ait paru souvent la dialectique qui les soutient. Tout semble avoir été dit sur les objecteurs de conscience, sauf peut-être ceci : un athée ou un agnostique qui, pour des motifs purement philosophiques mais tout aussi sincères que ceux de Georges, refuserait de servir, trouverait-il la même indulgence chez des juges ? Il n'y a pas que la bible qui prône la non-violence.

« MENU » PLUS LEGER

Au cours de la même audience, le tribunal s'est encore occupé de quatre prévenus qui comparaissaient pour des chefs d'accusation beaucoup moins « philisophiques ». C'est ainsi qu'il a condamné : Claude Z., 25 ans, de Lausanne, soldat sanitaire, à deux mois d'emprisonnement ferme pour inobservation des prescriptions de service et insoumission ; Charles-Henri V., 31 ans, du Valais central, à un mois d'emprisonnement sous régime militaire, pour inobservation des prescriptions de service, insoumission, abus et dilapidation de matériel ; André A., 25 ans, du Valais central également, à trois mois d'emprisonnement avec sursis pour inobservation des prescriptions de service, insoumission et service militaire étranger ; Roger P., 23 ans, canonier, de Genève, à deux mois d'emprisonnement avec sursis pour vol.

Au quelque peu farfelu Charles-Henri, le grand juge recommanda : « Dans une heure vous êtes chez vous, vous vous mettez en civil. Si l'on vous prend aujourd'hui en uniforme dans une pinte, vous irez au Zugerberg sur-le-champ ! ». En cours d'audience, le colonel de Haller lui avait déjà demandé : « Où travaillez-vous ? » — « A la Nationale ».

Il fallait bien sûr comprendre : « Je suis assuré par la Caisse nationale ...»

r.

UN ARTISANAT PAS COMME LES AUTRES

La confection du costume de Savièse

SAVIESE — Avec notre époque moderne, les particularités de nos régions que l'on appelle « folklore » (d'un mot d'origine germanique) tendent de plus en plus à disparaître.

Un bon nombre de coutumes s'en sont déjà allés. Certaines appartiennent déjà aux chroniqueurs d'un temps passé ; elles sont rassemblées dans les livres jaunis que quelques curieux viennent parfois dépoussiérer.

La commune de Savièse est encore riche en traditions. Le costume régional a encore l'honneur lors de certaines fêtes. Les personnes plus âgées le portent même tous les dimanches pour se rendre à la messe. Le costume régional est le costume du dimanche. Mais les jeunes filles ne le portent plus que très rarement. C'est un peu de folklore qui s'en va mais, d'un autre côté, nous comprenans très bien ces jeunes filles qui préfèrent porter un costume moderne mettant mieux en valeur leur jeunesse...

Une question peut tout de même se poser : où et comment fabrique-t-on ces fameux costumes régionaux ?

A cet effet, nous avons rendu visite à une couturière de Granois-Savièse, Mme Esther Zuchuat, qui détient encore le secret de leur confection.

— Comment avez-vous appris ce métier ?

— Je n'ai jamais à proprement parlé fait un apprentissage de couturière. J'ai appris par ma mère, qui était tisserande, à « faire » ces costumes. Du temps de notre jeunesse, on n'avait pas tellement de possibilités de faire un apprentissage et les longues journées et soirées d'hiver se passaient en famille, à faire de la couture, de la broderie, du tricotage. La vie était moins précipitée aussi et les heures comptaient moins.

— Les hommes portaient-ils également un costume spécial ?

— Nous fabriquions également des costumes pour hommes ; c'était des costumes en tailleur. Ils n'avaient rien de particulier si ce n'est qu'ils avaient tous plus ou moins la même coupe tandis que maintenant... Il y a bien 25 ans que ces costumes ne se font plus.

— De combien de pièces est composé le costume de Savièse ?

— Il y a tout d'abord la robe avec jupe caractérisée par une multitude de plis, d'une seule pièce, de couleur noire. Ensuite, il y a le gilet ou le caraco qui remplace le gilet. En patois, on l'appelle le « mendzon » ; il va jusqu'à la taille et descend en pointe sur la partie arrière. Deux bandes de velours recouvrent ce « mendzon ». Le foulard, ensuite, s'achète mais est façonné d'une façon très particulière ; il se termine en pointe, derrière, avec un nœud devant. Le chapeau s'achète également, du moins le fond en paille. Mais la façon se confectionne ; il comporte un ruban et généralement le velours est le tissu choisi pour ce chapeau.

Le tablier qui termine le costume est la seule partie qui contiennent des couleurs vives. Le tablier, qui peut être en laine, soie ou coton, comporte de ravissantes broderies de dessins et de teintes différentes.

Le costume saviésan, très sobre et très beau, est certainement l'une des réussites de notre artisanat qui a été très florissant, il y a quelques années encore.

Le costume de Savièse est et demeurera encore longtemps un témoin d'une vie paysanne pleine d'attrait et de curiosité.

(Texte a. l., photo Raph)

Lutte contre le cancer

Selon les statistiques établies, on sait qu'en Suisse et en Europe, le 20 % des décès est dû au cancer.

Ces dernières années, on comptait en Suisse 8 700 décès causés chaque année par cette terrible maladie. En Valais, le cancer fait plus de 300 victimes par an.

La catastrophe de Mattmark, qui a ému le monde entier, n'a de loin pas atteint ce chiffre.

La Ligue valaisanne, présidée par le Dr Closuit, à Martigny, contribue chaque année pour environ 25 000 francs à la lutte contre cette maladie. L'action de la Ligue contre le cancer doit être encouragée et soutenue.

C'est dans cet esprit que la Caisse d'Epargne du Valais vient d'attribuer un don de Fr. 500 à cette association.

Cet exemple mérite d'être suivi.

Concert de Noël

SION (FAV) — Pour la trente-sixième fois consécutivement depuis leur fondation, les Petits Chanteurs de Notre-Dame auront la joie de donner, samedi 18 et dimanche 19 décembre, à 20 h. 30, à l'aula du Collège de Sion, leur concert de Noël.

Sous la direction de M. Joseph Baruchet, les Petits Chanteurs de la Schola sédunoise interpréteront des œuvres de Jos. Hemmerlé, Pérotin « Le Grand », Josquin des Prés, de Vittoria, Palestrina, Bouzignac, Mouton, Abell, Bach, Barwinskyj, Sala, Aubanel, Marescotti, Georges Haenni, Lagger, Oldham et Paul Arman.

Ce concert est offert aux autorités religieuses et civiles, aux membres passifs, à leurs parents et amis fidèles.

Nul doute que ce concert recueillera le succès qu'il mérite.

Nouveau comité politique

NENDAZ (Fr). — Placée sous la présidence de M. Charles Glassey, s'est tenue l'assemblée du parti radical démocratique de Nendaz. Les membres ont entendu les rapports des mandataires communaux par M. Francis Fournier, anc. président ; du député du parti par la voix de M. Emmanuel Pitteloud ; de la fanfare et de la jeunesse radicale par MM. Georges Broccard et Michel Délèze.

Un nouveau comité fut élu : la présidence est confiée à M. Gilbert Fournier, de Brignon ; M. Charles Glassey, ancien président, conserve la vice-présidence ; M. Michel Délèze est appelé au poste de secrétaire et caissier, et M. Roger Fournier fonctionne comme membre.

L'assemblée s'est intéressée à organiser la saison politique prochaine.

GRAIN DE SEL

Que vous en semble ?

— J'ai l'esprit un peu charrieur, ce matin.

— Ne vous gênez surtout pas, Ménandre. Un peu de fantaisie ne peut qu'agrémenter la vie quotidienne.

— On dit ça. On dit toujours ça mais on craint la discussion qui n'est pas absolument sérieuse. Or, moi je n'ai pas envie d'être sérieux. Tant pis si, pour une fois, on me prend pour un petit rigolo.

— Comme toujours, vous tournez autour du pot au lieu d'entrer dans le sujet. Au fait, Ménandre, au fait...

— Il y a plusieurs semaines que l'on a commencé des... des... des...

— Ça y est, vous bégayez. Ça croche ?

— Non. Je parle des travaux entrepris à la rue de Lausanne.

— Et alors ?

— On les a commencés.

— Oui.

— Et puis il a neigé.

— Oui.

— Il a tellement neigé qu'il a fallu interrompre les travaux.

— Ben oui. Vous n'auriez pas voulu qu'on les achevasse sous la neige.

— Non... Mais on a fermé la circulation.

— Il le fallait bien, pardi !

— Oui, mais on ne peut plus passer avec les autos depuis la rue des Remparts jusqu'à l'avenue de la Gare en suivant l'axe de la rue de Lausanne.

— Non, puisqu'on y fait des travaux.

— En ce moment, on ne fait pas de travaux puisqu'il y a de la neige. Et on ne peut toujours pas passer avec les autos.

— Non, puisque le chantier a dû être fermé.

— Eh bien, ne croyez-vous pas que l'on aurait dû s'y prendre plus tôt ?...

— Moi, vous savez...

— Je sais qu'il ne vous en coûte pas d'aller à pied, mais je pense que les commerçants de la rue de Lausanne eussent préféré que ce tronçon de route fût ouvert pendant la période des achats de Noël.

— Vous charriez ?...

— Oui, je charrie parce que ces travaux-là, si on n'a pas su les entreprendre plus tôt, on aurait dû les mettre en chantier plus tard, au printemps, par exemple. Que vous en semble ?

Isandre.

† Xavier de Riedmatten, ingénieur

SION — Nous apprenions, hier, le décès de M. Xavier de Riedmatten, ingénieur EPF, âgé de 80 ans.

Le défunt était issu d'une vieille famille sédunoise ; il était le fils de M. Oswald de Riedmatten.

Après ses classes primaires et secondaires au Collège de Sion où il obtint sa maturité, c'est au Polytechnicum qu'il fit ses études d'ingénieur EPF.

Il travaille quelques années à l'Etat du Valais, au département des Travaux publics, mais c'est en Espagne qu'il s'en alla ensuite. Il œuvrait pour le compte d'une société belge de chemins de fer d'entreprises. Il demeura 20 ans dans ce pays et devait se marier à Mlle Eloisa Gonzalès.

N'ayant pas d'enfants, le couple adopta une fille qui est actuellement Mme Manolita Jäger.

En 1930, M. de Riedmatten se fixait à Bruxelles, ville dans laquelle il demeurait jusqu'en 1960.

En 1936, il avait le malheur de perdre son épouse mais grâce à son courage, il surmontait cette épreuve avec beaucoup de foi et de résignation.

A Bruxelles, il s'occupa de la colonie suisse de cette ville. Après une vie pleine de travail — il sut se faire apprécier par ses patrons, ses collègues et ses subordonnés grâce à ses grandes connaissances professionnelles et à son caractère avenant, il pouvait prendre une retraite bien méritée en 1932.

En novembre 1960, il regagnait sa ville natale et c'est à Sion qu'il sera enseveli samedi 18 décembre. La messe d'enterrement aura lieu à la cathédrale, à 11 heures.

Nous prions la famille endeuillée de croire à nos sincères condoléances.

a. l.

Décisions du Conseil d'Etat

Lors des séances des 30 novembre et 3 décembre, le Conseil d'Etat a notamment décidé :

NOMINATIONS

Il a nommé :

— M. Arturo Beusson, à Monthey, infirmier psychiatrique, provisoirement et à titre d'essai, à l'hôpital psychiatrique de Malévoz.

— Mlle Clara Mueller, originaire d'Argovie, à Monthey, à un poste identique.

— Ainsi que M. Antonio Lecca, à Monthey, et M. Arthur Borter, originaire d'Oberems, domicilié à Monthey, et M. Gilbert Berthoud, originaire de Troistorrents et domicilié à Monthey.

— Mlle Vanessa de Schoene, de Londres, ergothérapeute à l'hôpital psychiatrique de Malévoz.

— Mlles Nicole Morand et Marie-Cécile Follonnier, de Monthey, secrétaires au même hôpital.

— Mlle Gabrielle Stragiotti, d'Aigle, assistante sociale au service juridique du Département de justice et police, ceci à titre d'essai et provisoirement.

— M. Grégoire Schnyder, expert-reviseur à Sion, et M. Paul Schweick, aide-taxateur à Naters, titulaires à titre définitif des postes qu'ils occupent respectivement au Service cantonal des contributions.

— M. Charles Sierro, contrôleur à l'Office du logement au Département des travaux publics, titulaire définitif de ce poste.

— MM. Max Eggel, de Naters et Erwin Bumann, de Kalpetran, inspecteurs de rûchers des 3e et 2e arrondissements.

— M. Léo Kalbermatten, forestier de triage pour la commune de Steg.

— M. Prosper Tappan, commis de cuisine à Sanaval, à Montana, ceci à titre d'essai.

DEMISSIONS

Il a agréé les démissions présentées par M. Werner Gruber, forestier de triage pour la commune de Steg, à Steg, et MM. Adolphe Leiggener, d'Ausserberg et Willy Schmidt, de Steinhaus, inspecteurs de rûchers des 3e et 2e arrondissements.

AUTORISATIONS

Il a autorisé :

— Mme Gabrielle Roh, à Conthey, à pratiquer en tant que sage-femme sur le territoire du canton du Valais.

— Mme Marie-Thérèse Romailler-Crettaz, à pratiquer en tant que sage-femme à Granges.

— M. Raymond Beytrison, d'Evolène, à pratiquer en qualité de physiothérapeute sur le territoire du canton.

APPROBATIONS

Le Conseil d'Etat a approuvé :

— Le règlement de la bourgeoisie d'Ausserberg, adopté en assemblée bourgeoisiale du 12 septembre 1965.

— (Sous différentes réserves) les modifications apportées par le Conseil communal de Zermatt au règlement sur la fermeture des magasins de cette commune.

ADJUDICATION

Le Conseil d'Etat a autorisé la commune de Moerel à adjuger les travaux de génie civil et d'appareillage concernant l'adduction d'eau potable.

SUBVENTION CANTONALE

Le Conseil d'Etat a décidé d'accorder une subvention cantonale pour les travaux d'adduction d'eau potable de la commune de Moerel.

De plus, le Conseil d'Etat a déclaré d'utilité publique la construction des chemins agricoles des Chèvres et de Thure sur Isérables.

Le télécabine fonctionnera à nouveau

NENDAZ (Fr). — Nous apprenons que le télécabine de Tracouet fonctionnera, après les travaux d'améliorations, ce prochain dimanche. On s'occupe actuellement de préparer les pistes qui réjouiront tous les skieurs.

Notons aussi que le téleski du Bleusy entrera en fonction aussi pour les fêtes prochaines.

Sierre et la Noble Contrée

Assemblée du ski-club Bella-Tola

SAINT-LUC. — Les membres du ski-club Bella-Tola se sont réunis en assemblée générale le 11 décembre dernier à la Pension Favre à Saint-Luc.

Une assistance réjouissante était saluée par le président, M. Henri Caloz, qui fit un rapide tour d'horizon sur l'activité du Club durant la saison 1964-1965. Après la lecture du protocole par la secrétaire Jacqueline Zufferey et celle des comptes par le caissier André Balmer, les participants avaient à nommer leur comité. Celui-ci resta inchangé, chacun paraissant satisfait de sa gestion. On lui adjoignit cependant un nouveau membre en la personne du jeune Marcel Favre.

L'établissement du programme 1965-1966 témoigna de l'activité dynamique du ski-club et de son comité. Notons en particulier l'organisation d'un concours réservé aux hôtes du village, concours qui sera suivi dans la soirée par un loto et un bal destinés à assurer à la société une saine situation financière. Autres manifestations prévues : concours des enfants en janvier, concours interne, trophée de la Bella-Tola qui empruntera un nouveau tracé et enfin, course de printemps à la Vallée-Blanche (si la vésicule à Célien le permet !).

Les mesures anti-surchauffes étant toujours en vigueur, il fut décidé de ne pas augmenter les cotisations.

Autre fait intéressant : l'admission de 50 nouveaux membres, ce qui porte l'effectif à 195. Une belle cohorte de sportifs.

La partie administrative achevée, une raclette organisée par le comité, arrosée comme il se doit en toutes circonstances, permit aux participants de fraterniser un peu plus longuement et de terminer gaîment cette sympathique réunion.

G. F.

Ski...

A VERCORIN : En plus du téléski de Riondet déjà ouvert aux skieurs, les autres installations mécaniques fonctionneront le dimanche 19 décembre.

A ST-LUC : Le télésiège de Tignousa conduit les skieurs jusqu'à 2 300 mètres d'altitude. Heureux complément à cette installation : le petit télé-ski pour enfants et débutants qui vien d'être installé et qui fonctionne depuis peu.

Chermignon : un raccard victime d'une curieuse mésaventure !

CHERMIGNON (tc) — Ce n'est ni un tremblement de terre, ni une avalanche qui a fait s'effondrer, la journée de mardi, un raccard en parfait état, situé à Chermignon d'en Haut, dans le voisinage de la Poste.

Une grange était en effet située à proximité de ce raccard. La neige était tombée en abondance sur la toiture de cette grange, et c'est ainsi que le poids de la neige qui est tombée a considérablement déplacé la charpente du raccard, propriété de cinq agriculteurs de la région.

Le raccard a bien entendu dû être démoli et pour ce, on a dû faire appel aux pompiers.

Un accident pour le moins original et quelque peu déconcertant !

Noël des enfants

CHIPPIS (ba) — Cette année, la commune de Chippis, par l'entremise de son service social, organise un Noël à l'intention des enfants en âge de scolarité et des personnes âgées. Cette soirée aura lieu le mercredi 22 décembre prochain à la halle de gymnastique de Chippis. Elle sera agrémentée par diverses productions ainsi que par un jeu scénique. Le programme plus détaillé de cette manifestation paraîtra au début de la semaine prochaine.

Le bazar de la gare

SIERRE (FAV) — « Librairie, papeterie, tabacs, chocolats, glaces et souvenirs », telle est l'enseigne posée au nouveau bazar de la gare de Sierre qui est aménagé à l'heure actuelle. Placé à l'entrée de la sous-voie, spacieux et vitré, ce nouveau kiosque se présente de façon fort heureuse. Les voyageurs sauront l'apprécier !

Si jeunesse savait...

Il y a quelques jours, la radio consacrait à un projet d'aérodrome civil une émission au cours de laquelle un groupe de spécialistes devait s'exprimer. Partisans et adversaires fraternisaient autour du micro, dans cette ambiance amicale et «objective», teintée de nervosité (à peine). Inutile d'en dire plus long, vous connaissez ces rencontres pour les avoir déjà vues ou entendues à la télé ou à la radio. Elles se font particulièrement nombreuses en ces temps bénis de western électoral et de chassé-croisé politique.

On ne sait par quel hasard on avait convoqué ce jour-là une personne compétente, sérieuse, technicien en la matière, par conséquent véritable spécialiste du problème. Après qu'on eut, pendant une grande partie de l'émission, soulevé les aspects politiques, financiers ou sociaux de la question, rencontrant à chaque fois des objections financières, politiques ou sociales, le « technicien » demanda la parole.

Il s'excusa bien sûr auprès des brillants orateurs, et leur signifia qu'aucun des arguments évoqués jusque là, qu'ils soient en faveur du projet ou contre lui, n'était basé sur des données techniquement exactes.

Autrement dit, de toutes les belles phrases entendues, aucune ne reposait sur quelque chose de cohérent. Derrière le paravent impressionnant des nobles arguments, renforcés d'exemples qui se voulaient concrets et appuyés de chiffres encore plus éloquents, il s'avéra qu'il n'y avait que du vide...

Lorsque le téméraire spécialiste eut terminé sa requête, il s'entendit répondre qu'on avait eu grand intérêt à apprendre de nouvelles choses (encore qu'il reste à savoir si l'intérêt était aussi grand qu'on voulait bien le dire), mais qu'il valait mieux ne pas trop « s'égarer » dans des explications techniques !

Et voilà ! Ne nous étonnons donc plus si quelques rouages de la «machine sociale» marchent de travers. Cette machine est dans de bonnes mains. Ne nous étonnons plus si ce sont les généraux qui règlent les questions concernant la paix (bien sûr, le prix Nobel de la paix a été attribué au Pasteur Martin Luther King, ce qui ne l'empêche pas pour autant de faire de temps en temps son petit séjour en prison !), si ce sont les gros financiers qui règlent les progrès de la médecine, si la destinée du monde est entre les mains de quelques politiciens. On n'aura surtout plus à s'étonner si les détenteurs de la bombe utilisent leurs découvertes (on sait que la valeur de deux bombardiers suffirait à supprimer toute trace de lèpre dans les pays sous-développés) à promouvoir l'anéantissement de l'humanité.

Les savants, les penseurs, les philosophes, les poètes et tous les hommes qui ont passé leur vie à pénétrer un secteur de la science, de la morale, de la vie, sont en quelque sorte frustrés des avantages de leurs travaux par des personnages dont tout l'art consiste à savoir utiliser les talents d'autrui en les faisant servir leur propre gloire.

Dürrenmatt a merveilleusement exprimé cette opinion dans son livre : « Les Physiciens », et l'on serait parfois tenté d'emprunter ces paroles, acerbes peut-être, mais combien justifiées du poète Léo Ferré lorsqu'il parle de «ce monde où les muselières ne sont pas faites pour les chiens ».

On peut lire dans un « Hara Kiri », cette revue parisienne « bête et méchante » (qualificatif souvent justifié) ce passage qui ne l'est peut-être pas : « Ah ! si jeunesse savait, vieillesse passerait un mauvais quart d'heure ! ».

C. Deslarzes

Taxi et voiture se rencontrent

CHERMIGNON (tc) — Une collision s'est produite hier en début d'après-midi, à 13 heures, sur la route Chermignon-Crans, entre un taxi sierrois, qui descendait de Montana, et une voiture montante pilotée par M. Bonvin, de Montana. Le tout se solde heureusement par des dégâts matériels pas trop conséquents Les accrochages sont assez fréquents dans ce virage tout particulièrement dangereux qu'il y aurait lieu décidément de supprimer.

La police de Crans a établi le constat d'usage.

On fête Noël...

SIERRE (FAV) — On fête Noël en famille, bien sûr. Mais cette fête est célébrée aussi, chaque année, dans les hôpitaux, cliniques, écoles et établissements divers.

A Sierre, avant le 24 décembre, débute la ronde des Noëls. Samedi tout d'abord, comme chaque année, aura lieu, à la Maison des Jeunes, le Noël du Syndicat chrétien, et les enfants se réjouissent déjà de l'apparition des cornets de friandises distribués à cette occasion.

On a pensé aux vieillards — et c'est déjà une coutume de quelques années — qui seront fêtés dimanche 19 décembre. Ce même jour, ce sera le Noël de l'Institut Notre-Dame de Lourdes, à Montana, au Sana Genevois, puisque c'est là que se trouvent les enfants en attendant de pouvoir s'installer, avec une impatience toute légitime, dans le bâtiment neuf conçu pour eux.

L'hôpital réservera un Noël pour ses malades, qui a été fixé au mardi 21, l'après-midi, tandis que la Clinique Ste-Claire a réservé la soirée de dimanche prochain.

Le lundi 20, les filles des écoles primaires convieront parents et amis à leur traditionnel spectacle de Noël annuel préparé avec assiduité.

Noël donc pour les enfants, pour les vieillards, pour les malades, qui, eux, n'auront pas la grande joie d'un Noël passé en famille.

District de Saint-Maurice

Théâtre des enfants

EVIONNAZ (Mt). — Dimanche, en matinée et en soirée, les enfants des écoles nous convient à leur représentation théâtrale. Celle-ci se déroulera à la Maison de commune. Jeux, sketches, danses, chants, rondes, saynètes et morceaux de musique enchanteront tour à tour.

ROTISSERIE +MOTEL ST-CHRISTOPHE
entre Bex et St-Maurice
Vous n'oublierez jamais les heures passées en cette riche demeure où tout a été conçu pour vous plaire et vous satisfaire
Tél. 025/3 63 35

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

MADAME

Amélie MORET

née Terrettaz

remercie toutes les personnes qui, par leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, se sont associées à son chagrin et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial au personnel de la Direction des téléphones de Sion et Martigny.

P 66574 S

Monsieur Maurice **Gard**, au Martinet, Bagnes ;
Madame et Monsieur Georges **Fellay-Gard** et leurs enfants Pierre-Alain et Jean-Charles, au Châble ;
Monsieur Stanislas **Gard**, à Genève ;
Mademoiselle Edith **Gard**, au Martinet ;
Madame et Monsieur Pierre-Alain **Elsig-Gard**, à Lausanne ;
Monsieur Jean-Michel **Gard**, au Martinet ;
Madame Marthe **Carron-Pasche** et ses enfants, au Châble ;
Monsieur et Madame Marius **Pasche**, leurs enfants et petits-enfants, au Châble;
Madame Sylvie **Deslarzes**, ses enfants et petits-enfants, à Annecy et Lausanne;
Monsieur et Madame Louis **Deslarzes** et leurs enfants, au Châble ;
La famille de feu Edouard **Carron** ;
La famille de feu Maurice **Carron** ;
Monsieur et Madame Ernest **Carron** et leurs enfants, à Bagnes ;
Madame et Monsieur Louis **Carron**, leurs enfants et petits-enfants, à Bagnes ;
Madame et Monsieur Maurice **Besson** et leurs enfants, à Bagnes ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME

Suzanne GARD

née PASCHE

que Dieu a rappelée à Lui dans sa 54me année, à l'hôpital cantonal de Lausanne, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu au Châble, le samedi 18 décembre, à 10 heures.

La défunte était membre de la Société de secours mutuels « Fédérée ».

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P 45 641 L

Madame Guillaume **Jäger-de Riedmatten** ;

Madame Louis **Buzzini-de Riedmatten** ;

Monsieur et Madame Louis **Carandell-Jäger** et leur fille Eugénie ;

Monsieur Henri **Dénéréaz** et sa famille ;

La famille de feu Léon **de Riedmatten** ;

Les familles **de Riedmatten, de Torrenté, de Cocatrix de Werra, Aymon, Torano, Pulido** et **Lamarque** ;

Madame Angéline **Clapasson**, sa dévouée employée ;

ont la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Xavier de RIEDMATTEN

Ingénieur E.P.F.

leur cher père, frère, grand-père, arrière-grand-père et cousin, pieusement décédé à Sion, le 15 décembre 1965, dans sa 80me année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, en la paroisse de la Cathédrale, le samedi 18 décembre 1965, à 11 heures.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Es hat Gott dem allmächtigen gefallen, am Donnerstag, 16. Dezember, im Altersheim von Susten, unseren lieben Bruder, Schwager, Onkel, Paten und Anverwandten

HERRN

Josef BACHER

im 74. Altersjahre, unerwartet rasch, versehen mit den Tröstungen der hl. Religion, zu sich zu rufen.

Wir bitten, dem lieben Verstorbenen ein gutes Andenken zu bewahren uns seiner im Gebete zu gedenken.

Münster, den 16.12.1965.

In christlicher Trauer :

Herr Oskar **Bacher**, Münster ;
Familie Hedwig **Richner-Bacher**, Hägglingen AG ;
Familie Rudolf **Bacher-Guntern**, Münster ;
Frau Regina **Nicolaïdes - Bacher**, Lausanne ;
Familie Josephine **Lagger-Bacher**, Sitten ;
Familie Ida **Sackmann-Bacher**, Sitten ;
Familie Marie **Zehner-Bacher**, Bern.

Die Beerdigung findet statt : Samtag, den 18. Dezember 1965 in der Pfarrkirche in Münster VS um 10 Uhr 30.

Leidzirkulare werden keine versandt.

P 41 398 S

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de leur grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

MADAME

Angèle ROH

prie toutes les personnes qui les ont entourées par leur présence, leurs messages, leurs dons de messe, leurs envois de fleurs, de couronnes, de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Un merci spécial au révérend doyen Lathion, à la classe 1907, ainsi qu'à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à leur grand deuil.

Erde, décembre 1965.

P 4277 S

A travers le Haut-Valais

Magasins ouverts le dimanche

BRIGUE (Sd). — Brigue, ville très conformiste et près de ses traditions, n'aura certainement pas peu étonné ses habitants en leur annonçant que les magasins étaient ouverts le dimanche avant les fêtes de fin d'année afin de permettre à tout le monde de faire ses achats.

Dimanche passé, déjà, de 13 heures à 18 heures, les Briguands ont pu faire leurs achats et dimanche prochain, l'ouverture des magasins subira le même horaire.

D'autre part, mercredi prochain, on pourra encore acheter jusqu'à 22 heures.

Dimanche, la paroisse réformée organisera dans son temple, son sapin de Noël. Il en est de même du Cercle des Romands qui se retrouveront dimanche soir, à la Maison du Peuple, pour fêter Noël.

La FOMH également invitera prochainement ses membres pour une petite fête.

Notons encore que dans toutes les églises, des crèches ont été faites et que la vente des sapins de Noël dans les rues, crée déjà une ambiance de fête.

CADEAUX APPRECIES
en vente dans les magasins spécialisés ou directement à
DIVA S.A. UVRIER-Sion
Tél. (027) 4 43 77 P 655 S

Retour sur terre de «Gemini VI» Succès du rendez-vous spatial

CAP KENNEDY (Floride) — Les rétrofusées de Gemini VI ont été mises à feu à 14 h. 53 GMT en vue de la rentrée dans l'atmosphère. L'allumage s'est effectué automatiquement comme prévu. Il a réduit la vitesse de Gemini VI qui, de ce fait, ne peut plus se maintenir sur orbite et a amorcé sa descente vers la Terre en passant au-dessus du Pacifique, de l'Amérique centrale et de la Floride. Gemini VII n'a pas pris de photographie de Gemini VI au moment de l'allumage des rétro-fusées par suite d'une défaillance momentanée des petites fusées annexes de contrôle d'altitude de Gemini VII.

Au moment où Gemini VI a amorcé avec succès sa descente vers la Terre, Gemini VII se trouvait à 16 km. au-dessus de lui et à 19 km. en arrière. Gemini VI est privé de communications avec l'extérieur, la cabine étant enveloppée d'une nappe de gaz ionisé du fait de sa rentrée incandescente dans l'atmosphère. Ce silence durera cinq minutes environ. Gemini VI survole El Paso dans le Texas à 60 miles d'altitude (87 km.). Schirra et Stafford s'efforcent de faire amerrir leur cabine « aussi près du porte-avions Wasp qu'il est possible », déclare la NASA. L'état de la mer est excellent dans la zone de l'Atlantique, au sud des Bermudes, où le porte-avions Waps doit procéder au repêchage des cosmonautes Schirra et Stafford.

La NASA annonce que les radars du porte-avions Wasp ont détecté Gemini VI et que le premier parachute de la cabine s'est ouvert. Gemini VI serait à 53 km. du Wasp.

La cabine spatiale Gemini VI à bord de laquelle les cosmonautes Walter Schifra et Tom Stafford ont effectué mercredi avec Gemini VII le premier rendez-vous de l'histoire de l'astronautique, a amerri en douceur, jeudi, à 15 h. 29 GMT au sud-ouest des Bermudes, à environ 48 km. à l'ouest du Wasp. Le porte-avions se dirige vers le point de chute de la cabine à la vitesse de 25 nœuds.

Un avion de détection du Wasp a repéré la cabine flottant sur l'Océan.

Gemini VI a été hissé à bord du porte-avions Wasp à 16 h. 33 GMT.

Walter Schirra et Tom Stafford sont sortis de Gemini VI à 16 h. 36 GMT sur le pont d'envol du porte-avions.

Un laboratoire de calmants a été cité en justice en Suède

STOCKHOLM. — Pour la première fois, dans le monde, un laboratoire de produits pharmaceutiques est assigné en justice pour y répondre des dommages causés par la thalidomide.

Ce procès, qui s'est ouvert mercredi à Soedertuelje, près de Stockholm, où ce laboratoire a son siège social, pourrait faire jurisprudence au-delà des frontières de la Suède. On évalue en effet à près de 10 000 le nombre des bébés rendus infirmes dans divers pays — Allemagne, Suisse, Angleterre notamment — parce que leur mère avait fait usage de ce calmant durant leur période prénatale.

Ce sont les parents d'un enfant de 4 ans, Rof Lager, infirme à 100 %, qui sur l'initiative de l'Association suédoise des victimes de la thalidomide, assignent aujourd'hui en justice la société qui avait fabriqué sous licence et vendu sous le nom de neurosédyne, le médicament fatal. Leur avocat, Me Henning Sjoestroem, reprocha à la société de n'avoir pas fait d'expériences pharmacologiques et cliniques suffisantes pour éliminer tout danger de complications.

De son côté, le laboratoire incriminé décline toute responsabilité, affirmant que la mise en vente de la thalidomide avait été précédée de toutes les précautions scientifiques requises par la législation et qu'il n'a pas été scientifiquement démontré que ce calmant soit à l'origine de malformations du fœtus.

Le procès doit durer plusieurs semaines.

Une épidémie de typhoïde a été décelée près de Paris

PARIS (Ats-Afp). — Une épidémie de typhoïde sévit actuellement dans la petite ville de Conflans-Sainte-Honorine à une trentaine de kilomètres de Paris.

Vingt-quatre cas ont déjà été dénombrés, plus une dizaine de « cas douteux ». On ignore encore l'origine de l'épidémie. Jusqu'à mercredi, celle-ci ne touchait qu'un seul quartier de la ville, mais parmi les sept nouveaux cas qui se sont déclarés hier matin figurent deux personnes habitant d'autres quartiers.

On avait tout d'abord pensé que l'épidémie — qui a touché de nombreux enfants — s'était propagée à partir d'une des écoles de la ville et pouvait être due à la nourriture servie à la cantine de cette école. Mais c'est la même cantine qui alimente les six groupes scolaires de Conflans et les autres n'ont pas été atteints. L'école qui avait été fermée sera dans rouverte dès aujourd'hui, mais les parents auront la faculté de ne pas y envoyer leurs enfants.

L'eau potable a également été incriminée, mais aucune impureté n'y a été décelée.

D'importantes mesures de sécurité ont été prises pour enrayer l'épidémie. La population a été invitée à faire bouillir l'eau et à éviter de consommer des légumes crus et du yaourt. Enfin tous les habitants de la ville ont été priés de se faire vacciner.

Difficultés à bord de «Gemini 7»

CAP KENNEDY. — Franck Borman et Jim Lovell, à bord de « Gemini-7 » éprouvent des difficultés dans le maniement de leurs fusées annexes de contrôle des oscillations latérales.

La NASA a donné des précisions à ce sujet au Cap Kennedy un peu avant 17 h. 9mt.

Deux de ces systèmes ne fonctionnent pas ou marchent très irrégulièrement.

Cette défaillance a été constatée lorsque Borman et Lovell ont voulu orienter leur habitacle, vers 14 h. gmt en direction de « Gemini-6 » qui, à 19 kilomètres de là, se préparaient à actionner ses rétro-fusées pour regagner la terre.

« Gemini-7 » a été incapable d'effectuer cette manœuvre. Il en résultera l'absence, regrettée par la NASA, des photographies qu'aurait prises Borman de la déflagration occasionnée par la mise à feu des quatre fusées de retour à terre de « Gemini-6 ».

Au cours des heures suivantes, Borman et Lovell n'ont pas eu raison de cette difficulté. Mais, la NASA l'estime d'autant moins sérieuse qu'elle a été éprouvée par « Gemini-5 », en août dernier, sans avoir compromis la sécurité de ses pilotes Gordon Cooper et Charles Conrad.

Procès Bebawi: les agents de police accablent Claire

ROME. — Les agents de la police criminelle italienne ont déposé mercredi au procès intenté à Youssef et Claire Bebawi pour le meurtre de l'industriel Farouk Chourbagi.

L'un des agents qui effectua une rapide enquête en Allemagne d'abord puis en Suisse, a précisé qu'il n'avait pas été en mesure de retrouver à Stuttgart la personne à laquelle Youssef Bebawi prétendit avoir vendu un revolver de calibre 7,65 semblable à celui qui fut utilisé pour commettre le crime. Il fut établi peu après que l'arme avait été jetée au large de Naples par le couple.

Le témoin a relaté ensuite l'interrogatoire qu'il effectua à Genève de Mme Arnaldo Lusso, propriétaire à l'intérieur de l'hôtel du Rhône d'un salon de mode où Claire Bebawi et la victime eurent plusieurs rendez-vous galants, d'une des employées de Mme Lusso et de la sœur de Youssef Bebawi, Soraya. De Genève, l'agent se rendit à Lausanne où il ne put, selon ses propres déclarations, établir si Claire Bebawi ou son mari avaient acquis du vitriol la veille du crime, ce produit étant vendu librement dans les magasins lausannois.

Un autre agent chargé de l'enquête en Grèce a affirmé qu'en parlant avant Claire Bebawi à Athènes il avait noté sur l'une des mains de la belle Egyptienne des taches jaunes. Claire Bebawi expliqua la présence de ces taches en déclarant qu'elle s'était brûlée une main dans sa cuisine et qu'elle avait eu recours à une pommade jaune.

Au sujet des griffes sur le visage de Youssef Bebawi, l'agent de la « Criminelle » a précisé que Claire Bebawi avait dit : « C'est moi qui ai griffé au visage mon mari à la suite d'une violente discussion ». L'audience prend fin sur cette évocation des nombreuses disputes entre Youssef et Claire Bebawi.

Le procès continuera demain.

Rupture avec la G.-B.

● **BRAZZAVILLE. — Le Congo-Brazzaville a rompu hier ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne.**

● **LE CAIRE. — La République Arabe Unie a rompu hier ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, annonce Radio Le Caire.**

● **BAMAKO. — Le Mali a rompu ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne.**

B.B. à New York

NEW YORK. — L'arrivée de Brigitte Bardot à l'aéroport Kennedy, jeudi en fin d'après-midi, a donné lieu à une véritable mêlée à laquelle ont pris part des centaines de curieux, d'ouvriers de l'aéroport, de journalistes et de photographes.

Imperturbable, Brigitte, qui vient à New York pour la première du film « Viva Maria » et dont c'est la première visite aux Etats-Unis, a gardé le sourire pendant toute la bousculade qui s'est déroulée sous ses yeux, puis s'est prêtée de bonne grâce aux questions des journalistes dans une salle de presse qu'elle n'aurait jamais pu gagner sans l'intervention de la police.

25000 victimes au Pakistan

KARACHI. — Selon des informations officieuses, 25 000 personnes auraient péri lors de l'ouragan qui vient de s'abattre, sur un front de 128 km. sur le Pakistan oriental. On ne dispose toutefois pas encore de chiffres précis. La plupart des liaisons téléphoniques ayant été coupées par la tempête.

● LIMA. — La grève générale déclenchée lundi dernier par 25 000 employés des hôpitaux péruviens a pris fin mercredi, de même que la grève de la faim effectuée par 1500 de leurs collègues, les autorités leur ayant réaffirmé que les augmentations réclamées leur seraient versées à partir du mois de janvier.

L'accord aérien entre le Japon et l'Union soviétique

TOKIO. — L'accord aérien entre le Japon et l'Union soviétique, qui permettra la liaison régulière directe entre Tokyo et Moscou, est conclu. Il sera paraphé à Tokyo la semaine prochaine, a déclaré aujourd'hui à la presse M. Akira Sono, directeur du bureau de presse du ministère japonais des Affaires étrangères. M. Sono a ajouté que l'accord sera signé à Moscou vers la mi-janvier par M. Etususaburo Shiina, ministre japonais des Affaires étrangères.

J. Lecanuet ne votera pas pour de Gaulle mais il ne s'est pas prononcé pour Mitterand

PARIS. — M. Jean Lecanuet, candidat du centre et de la droite modérée, arrivé en troisième position, au premier tour de l'élection présidentielle et par conséquent exclu du second tour, a demandé aux 3 700 000 électeurs qui avaient voté pour lui de ne pas voter, dimanche prochain, pour le général de Gaulle.

C'est, à trois jours du scrutin — qui désignera pour les sept prochaines années le président de la République française — la nouvelle politique majeure : Jean Lecanuet (15,56 % des voix au premier tour) ne recommande pas pour autant de voter pour François Mitterand — seul adversaire du général de Gaulle, arrivé en seconde position (31,71 %) derrière le chef de l'Etat actuel (44,63 %). Mais en demandant à ses électeurs de voter selon leur jugement, soit pour François Mitterand, soit pour un vote blanc, Jean Lecanuet s'engage d'une façon formelle contre le général de Gaulle et favorise directement François Mitterrand.

Jean Lecanuet, leader du parti démocrate chrétien français, avait choisi pour plate-forme électorale l'Europe intégrée dont il est un des plus ardents partisans. Jean Monnet, considéré avec Robert Schuman comme un des pères de l'Europe des Six, vient, une heure avant Jean Lecanuet, de prendre une position plus nette encore en faveur de François Mitterrand : « Après avoir voté Jean Lecanuet au premier tour, je voterai dimanche pour François Mitterrand », a-t-il déclaré hier matin, sans ambiguité.

Jean Lecanuet, 45 ans, pratiquement inconnu du grand public, avant la campagne électorale présidentielle, avait, après une candidature tardive, obtenu un relatif succès en recueillant 3 700 000 suffrages, dont les observateurs estiment qu'il les avait enlevés en majeure partie à l'électorat classiquement gaulliste depuis 1958. Il s'occupe à l'heure actuelle à organiser un mouvement, « le Centre démocrate », dont le slogan est : « Démocratie et Europe unie ».

Le dilemme posé à Jean Lecanuet et à ses électeurs centristes et modérés était au second tour de choisir entre leur anti-gaullisme, et leur crainte de se prononcer pour un candidat, François Mitterrand, qui est soutenu par le parti communiste français.

Jean Lecanuet, quant à lui, vient de choisir d'abord pour l'anti-gaullisme. Le 19 décembre, ses électeurs diront s'ils ont fait le même choix, que leur jeune leader.

Lancement du satellite solaire « Pionnier A »

CAP KENNEDY. — La NASA a mis à feu au Cap Kennedy la fusée porteuse d'un satellite solaire « Pionnier A ». Ce satellite étudiera l'espace interplanétaire — tous les six mois il passera à 123 millions de km du soleil.

Porteur d'un laboratoire de 35 livres seulement (15 kg 750), « Pionnier A » ne comprend pas moins de 56 000 pièces différentes, une quarantaine de milliers de plus que la fusée « Titan » porteuse des cabines « Gemini ».

« Pionnier A » étudiera les phénomènes de l'espace interplanétairre, et notamment le comportement des particules atomiques et sub-atomiques à très haute altitude. Le « Pionnier », qui est le sixième de ce type, observera le vent solaire, cet intense flot de gaz ionisés déversé par le soleil à une vitesse supersonique. Il passera tous les six mois à 123 millions de kilomètres du soleil, et mettra 130 jours à décrire sa révolution autour de cet astre.

Les autres instruments du prochain « Pionnier » scruteront l'immensité comprise entre l'atmosphère solaire et l'espace interplanétaire, les champs magnétiques du soleil, et étudieront l'inter-action de ces derniers et des particules à haute énergie.